

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN

1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE



QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS

Imprimeur de Sa Très Gracieuse Majesté le Reine

1895

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN, 1895.

A Son Honneur

L'Honorable J. A. CHAPLEAU,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR :

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des opérations du département des terres de la Couronne pour les douze mois expirés le 30 juin 1895.

Le revenu total perçu durant l'exercice financier de la présente année s'est élevé à la somme de \$866,032.10.

Ce revenu provient des sources suivantes :

TERRES PUBLIQUES

Le département a vendu 165,556½ acres de terre dites « de la Couronne » au prix de \$58,043.19. Sur ce montant il a été perçu, en comprenant les paiements faits

en à compte sur les ventes antérieures, une somme de \$38,532 61, répartie comme suit :=

Pour les terres cultivables	\$34,794.32
Pour les terrains miniers	3,738.30

Depuis le 30 juin 1894 des travaux d'arpentage rendus nécessaires par les besoins de la colonisation ont été exécutés sur une étendue de 62,987 acres.

Au nombre d'acres de terre déjà subdivisés et disponibles il faut ajouter 39,912½ acres qui sont revenus à la Couronne par suite des révocations de ventes.

Dans les endroits situés sur les grands chemins dits « de Colonisation », où le système des octrois gratuits a été maintenu ou rétabli, 606 acres de terres ont été concédés gratuitement. D'un autre côté, les concessions gratuites accordées aux chefs de famille de douze enfants, ont représenté une étendue de 25,903 acres.

RÉSERVES DU CLERGÉ

2,152 acres de ces terrains ont été vendus dans le cours de l'année et il a été perçu à même ces ventes une somme de \$479.32.

BIENS DES JÉSUITES

La recette provenant des biens des Jésuites a rapporté une somme de \$12,147.73. Les frais de perception se sont élevés à \$2,357.46.

DOMAINE DE LA COURONNE.

La vente des lots de grève et en eau profonde, et les rentes provenant des ventes faites antérieurement ont produit \$724,73. Dans ce service, les dépenses ont été de \$756.97.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Dans cette seigneurie, les rentes perçues ont donné une recette de \$2,790.86. C'est une augmentation de \$636.53 sur la recette de l'an dernier. Les frais de perception ont représenté une somme de \$877.37.

CHASSE ET PÊCHE.

Le revenu dans ce service augmente graduellement. Cette année, il a atteint le chiffre de \$20,364.18, soit une augmentation de \$1,316.93 sur l'exercice précédent.

LES MINES.

Les permis d'exploitation et de recherches sur les terrains miniers ont été un peu plus en demande cette année que dans le passé. Ces permis ont donné au département une recette de \$2,382.75.

La vente des terrains miniers a rapporté, d'autre part, une somme de \$3,738.39

BOIS ET FORÊTS.

Ce service, l'un des plus importants de ce département, a donné encore cette année, des résultats satisfaisants. La recette, provenant à la fois des droits de coupe, des primes, du paiement des rentes foncières, des intérêts sur billets, etc., a atteint le chiffre de \$772,335.56.

DIVERS.

Outre les différentes sommes dont je viens de donner la nomenclature, mon département a reçu sous forme d'honoraires de diverse nature, \$2,538.64, plus \$13,715.72 qui ont été placées au compte des dépôts et des remboursements.

Considérations générales.

ARPENTAGES—NOUVEAUX CANTONS—EXPLORATIONS—CADASTRE.

Depuis la publication de mon dernier rapport, quatre nouveaux cantons ont été ajoutés à la liste des cantons déjà ouverts à la colonisation. Ce sont, dans le comté de Témiscouata, les cantons Auclair et Rouillard, ainsi nommés en l'honneur de deux anciens missionnaires ; dans le comté de Matane, le canton Blais, en l'honneur de l'évêque actuel de St-Germain de Rimouski ; et, dans le comté de Chicoutimi, les cantons Bégin et Labrecque, du nom de l'évêque titulaire et de celui de son prédécesseur au siège épiscopal de Chicoutimi.

Les rapports des arpenteurs établissent que les terrains dans les deux premiers cantons sont d'excellente qualité et couverts de bons bois de frêne, cèdre, orme, etc.

La partie du canton Labrecque, plus récemment arpentée, renferme une superficie de 13,150 acres de terre. Largement égoutté par nombre de lacs et ruisseaux, ce canton offre de grandes ressources à la colonisation.

Il en est de même du canton Bégin dont la superficie arpentée embrasse une étendue de 14,700 acres. Du nord au sud, ce canton est traversé par des cours d'eau assez considérables et renferme une excellente terre.

Deux autres cantons, savoir celui de Lacoste, dans le comté de Charlevoix, et celui de Baby, dans le comté de Pontiac, ont été, le premier, érigé et le second désigné et en partie divisé.

Pour répondre aux besoins de la colonisation qui a pris ces années dernières un essor remarquable dans notre province, j'ai fait exécuter de nouvelles divisions dans plusieurs localités, notamment dans la plupart des cantons de la belle et fertile vallée de la Matapédia : Awantjish, Nemtayé, Lepage, Humqui, Casupscul, Métalik, Blais (comté de Matane), et Milnikek (comté de Bonaventure) ; dans les nouveaux cantons Auclair et Rouillard, de la partie sud-est du comté de Témiscouata ; dans les cantons Dumas (comté de Saguenay), Courcelles (Berthier), Marchand (Ottawa), Belleau (Saint-Maurice), Daaquam (Bellechasse), et enfin dans le canton Laverlochère et le nouveau canton Baby situé dans le voisinage du lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac.

Dans le but de compléter nos cartes et aussi pour faire la vérification de cer-

taines opérations des années précédentes, j'ai dû faire relever un certain nombre de rivières parmi lesquelles je citerai la rivière Vermillon, dans le comté de Champlain, et plusieurs des principaux affluents de la rivière Ashuapmouchouan, à l'ouest du lac St-Jean, dans le comté de ce nom.

Quelques autres inspections et vérifications ont été faites entre le grand lac Victoria et Gordon Creek, puis un relevé, au nord de l'Ottawa, des principales parties des rivières Shoshoquan, Kapetajewan et Kamichigama.

Le compte-rendu des explorations de l'inspecteur des arpentages, M. O'Sullivan, sur le versant de la Baie d'Hudson, au-delà des sources de l'Ottawa, compte-rendu accompagné d'une carte qui a été annexée au présent rapport, nous révèle l'existence d'un nouveau territoire constituant presque à lui seul une nouvelle province, et ce territoire paraît être aussi remarquable par la richesse de son sol que par l'importance et la variété de ses *essences forestières*.

Trois nouveaux cadastres seulement ont été autorisés cette année : ceux de Pohénégamook, Parent et Spaulding. Les autres travaux d'arpentages, relevés de lignes, etc., pour lesquels des instructions ont été données, se rapportaient à des cadastres commencés antérieurement.

LE « GUIDE DU COLON ».

J'ai constaté avec plaisir que cette brochure à la compilation de laquelle une attention particulière avait été apportée et qui contenait tous les renseignements pouvant servir à faire connaître nos terres publiques, avait été favorablement accueillie. La version française est même, à l'heure actuelle, complètement épuisée, et pour répondre aux demandes qui affluent au département, je me propose d'ordonner un autre tirage de ce *Guide*, après lui avoir fait subir toutes les modifications et additions nécessitées par la création des nouveaux cantons ainsi que par les quelques mutations qui ont pu avoir lieu dans les agences des terres de la Couronne.

J'ai fait transmettre aussi, dans ces derniers temps, à tous nos agents des terres et des bois un *Manuel*, préparé d'après mes instructions, pouvant servir sûrement de guide à ces officiers publics dans la direction et la gouverne de leurs agences respectives.

- NOS FORÊTS.

Des informations recueillies à différentes sources autorisées, et un voyage entrepris personnellement dans la région du Saint-Maurice n'ont permis de mieux juger la question de l'exploitation des bois d'épinette. Je me suis convaincu

davantage, de l'urgence qu'il y avait, dans l'intérêt même de la conservation de ces forêts dont la valeur tend à augmenter depuis surtout que l'industrie utilise ce bois pour la fabrication de la pulpe, de vous recommander une modification dans les règlements de façon à fixer à onze pouces le diamètre minimum à la souche des arbres d'épinette qu'il sera permis aux licenciés de couper sur les terres publiques.

J'ai raison de croire que l'adoption de ce règlement jointe à une surveillance particulière constituera pour l'avenir une mesure de protection dont l'efficacité ne saurait être douteuse.

Dans le cours de l'année, quelques limites à bois situées dans la région du Lac Saint-Jean, dans le comté de Bonaventure et dans la région du Saint-Maurice, ont été mises à l'enchère. Cette vente a été motivée par des circonstances spéciales qui la rendaient nécessaire. Pour éviter toute difficulté quant au paiement du prix d'adjudication, j'ai cru devoir exiger, dans chaque cas, avant même que la vente ne fût annoncée, un dépôt en argent comme garantie de la bonne foi des requérants. Par ce moyen, l'intérêt du département a été parfaitement sauvegardé.

Voulant mettre fin, autant que faire se peut, aux questions sans cesse renouvelées relativement aux arrérages réclamées contre certains détenteurs de « limites à bois, » j'ai donné les instructions nécessaires pour en activer la perception et le règlement ; nous avons réussi dans une assez bonne mesure à atteindre ce but. C'est mon intention bien arrêtée de continuer à réduire les sommes dues pour arrérages et à faire retomber, au besoin, dans le domaine de la Couronne, les limites ainsi endettées.

LES INCENDIES DANS LES BOIS.

La vigilance de nos garde feux et la surveillance qu'ils ont exercée ont prévenu bien des désastres, notamment dans la vallée de l'Ottawa, si riche en bois de commerce. Sur plusieurs points on avait signalé des commencements d'incendie, mais, ils ont toujours pu être contrôlés à temps par nos officiers.

Bien que ce service de protection contre le feu ne soit pas dans les autres parties du pays aussi fortement organisé que dans l'Ottawa, nous n'avons pas eu cependant à relever de conflagrations d'un caractère sérieux. L'immense région du Saguenay, la plus fréquemment visitée par l'élément destructeur, a vu, il est vrai, s'allumer encore cette année, plusieurs feux causés généralement par des imprudences mais heureusement on a pu, dès le début, en circonscrire les limites et éviter de nouvelles calamités.

LA RÉGION DU TÉMISCAMINGUE ET DU LAC KEEPAWA.

Dans la dernière partie du mois d'août dernier, j'ai visité ces deux régions. Depuis longtemps j'avais compris l'importance et la nécessité, comme chef de ce département, de connaître, par une visite et une inspection personnelles, ces deux territoires, tant au point de vue des forêts qu'au point de vue de la colonisation. Je regrette de ne pouvoir, faute de temps, consigner ici, par écrit, mes impressions de voyage. Qu'il me suffise de dire que la colonie du Témiscamingue, dont les commencements ne remontent qu'à neuf années passées, est maintenant solidement assise et a acquis un développement plein d'espérances pour l'avenir. Ce résultat, nous le devons non seulement à la qualité du sol qui est excellent, au voisinage des chantiers de bois qui fournissent un excellent marché au colon, mais encore au travail persévérant des habitants de la nouvelle colonie, ainsi qu'au zèle et au dévouement sans bornes des Révérends Pères Oblats qui en ont la direction, et dont les généreux efforts pour développer cette partie du pays sont dignes de tous éloges. Un brillant avenir, j'en ai l'intime conviction, est réservé à cette région.

Quand à la Keepawa proprement dite, les terrains que l'on y a explorés constituent moins une ressource pour la colonisation qu'un vaste champ pour l'exploitation des forêts, de la chasse et de la pêche. A ces derniers points de vue, le lac Keepawa, semé de mille îles verdoyantes, présente aux yeux du voyageur, surtout à ceux du chasseur et du pêcheur, des attraits supérieurs à tout ce qui peut être vu ailleurs en cette Province, et probablement dans tout le Canada. Le temps n'est peut être pas éloigné où cette région finira par être recherchée, tant pour la salubrité de son climat, surtout durant la belle saison, que pour les avantages exceptionnels qu'y offrent la chasse et la pêche. Les forêts de pin y sont déjà exploitées, et en usant de sages mesures de conservation et de protection, cette exploitation pourra encore être continuée pendant un grand nombre d'années.

LA CHASSE.

La réorganisation du service de la chasse dans cette province a déjà commencé à produire ses bons effets ; les infractions à la loi sont moins fréquentes et l'on s'aperçoit que la surveillance est plus active.

Le nombre de permis accordés depuis l'ouverture de la présente saison est plus considérable qu'il ne l'a jamais été encore, et les *sportmen* américains se dirigent en plus grand nombre vers nos meilleurs territoires de chasse et de pêche. Ils paraissent affectionner plus particulièrement, comme lieux de rendez-vous pour la chasse et la pêche, nos belles régions du Témiscamingue, de l'Ottawa, du Saint-Maurice, du Lac Saint Jean et du lac Témiscouata.

LE PARC NATIONAL DES LAURENTIDES

Ce parc est encore de création trop récente pour que nous ayons eu le loisir d'en compléter l'organisation. A un petit nombre de gardiens a été dévolue la tâche d'étendre leur surveillance sur certaines parties du parc pour empêcher la destruction du poisson et des animaux sauvages les plus recherchés. Déjà l'on a pu apprécier les avantages qui résultaient de cette surveillance pour la pêche dans la magnifique rivière Jacques-Cartier et ses tributaires, ainsi que dans le grand lac de ce nom. Il y a lieu de croire que dès l'année prochaine, l'organisation du parc, étant complétée, le public amateur de chasse et de pêche y affluera et que le département pourra commencer à retirer de cette source, sous forme de permis de chasse et de pêche, un revenu probablement assez considérable pour en défrayer les dépenses.

LES MINES.

J'ai eu l'avantage, il y a quelques mois, de pouvoir assister à Québec, à une réunion de la « General Mining Association of the Province of Québec ». Cette réunion était d'autant plus importante que l'on y a discuté des questions d'un intérêt immédiat pour notre pays. J'ai entendu particulièrement la discussion qui s'y est faite sur les moyens à prendre pour faire revivre une industrie qui menace de périlcliter depuis quelques années, par suite de la concurrence étrangère : l'industrie des phosphates. Ça été le sentiment unanime des délégués qui ont pris part aux délibérations de cette association que le moyen le plus efficace pour le pays de ressusciter cette industrie serait d'encourager nos cultivateurs canadiens à employer les superphosphates, comme engrais.

Dans une visite aux principaux centres miniers des cantons de l'Est, j'ai pu à loisir me rendre compte de l'importance de l'industrie minière dans cette partie du pays et de m'assurer de l'intérêt que mérite la classe des mineurs. La loi des mines m'a paru être appliquée partout sans difficulté, mais, d'un autre côté, j'ai eu le regret de constater que dans certains endroits beaucoup d'enfants étaient employés au triage des minerais, qui auraient dû être à l'école.

Les mines d'or alluvial de Dudswell, les carrières et fours à chaux, les exploitations de pierres à dalles du même district et les importantes mines de cuivre de Capelton ont été, de ma part, l'objet d'une inspection spéciale. Une visite subséquente à la manufacture d'acide sulfurique et d'engrais chimique de la « Nichols Chemical Co » a été particulièrement intéressante comme pendant de la discussion qui avait eu lieu précédemment à Québec sur les phosphates — cette compagnie manufacture en effet les superphosphates en se servant des phosphates de l'Ottawa et de l'acide sulfurique obtenu des pyrites des cantons de l'Est.

C'est donc une industrie locale et il serait à désirer que nos cultivateurs en tirassent profit par un plus grand emploi d'engrais chimiques.

Le dernier district visité a été celui des mines de fer chromé de Coltraine et des mines d'amiante du Lac Noir et de Thetford. L'exploitation des mines d'amiante comporte des travaux et un matériel considérable et donne de l'ouvrage à un grand nombre d'hommes ; quoique le prix de vente soit moins élevé qu'il y a quelques années, les expéditions sont importantes et le fait qu'un atelier de grandes proportions pour l'utilisation des fibres fines est établi à Thetford montre le genre de développement que peut prendre cette industrie.

Le fer chromé n'est exploité que depuis l'année dernière et depuis cette saison la production en a beaucoup augmenté ; l'exploitation est entre les mains de petites compagnies locales qui paraissent satisfaites des résultats obtenus. La région de l'amiante et du fer chromé, quoique pittoresque à distance, est absolument improductive, ne contenant ni bois, ni terre de culture, mais grâce aux mines, est importante pour l'avenue des terrains miniers et l'octroi des permis d'exploration.

En somme, cette industrie dans la province progresse régulièrement, et l'on peut s'en convaincre pour peu que l'on se reporte à dix années en arrière.

LA LOI CONCERNANT LA TENURE DES TERRES AUX ILES DE LA MADELEINE.

Cette loi passée à la dernière session et dont le but est de permettre aux habitants des îles de se libérer à l'avenir du paiement des rentes, a été mise en force par une proclamation de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du dixième jour de juin dernier. J'ai dû prendre des mesures nécessaires pour la faire connaître aux intéressés, et par ce moyen leur en faciliter autant que possible l'application. J'ai pu me convaincre que la population généralement appréciait les avantages de cet acte législatif et était désireuse d'en profiter. Quelques personnes se sont déjà prévaluées de la loi et ont racheté leurs rentes ; un plus grand nombre le feront l'année prochaine, d'autres continueront à le faire au fur et à mesure que leurs moyens pécuniaires le leur permettront.

Le tout respectueusement soumis,

E. J. FLYNN,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Québec, 30 octobre 1895.

INDEX

No.	PAGE
1. Liste des Officiers, Clercs et Messagers du département.....	3
2. Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne	5
3. Liste des Clercs, Dessinateurs et Messagers surnuméraires employés dans le Département des Terres de la Couronne.....	7
4. Liste des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon et Domaine de la Couronne.....	8
5. Etat donnant le nombre d'acres vendus, etc	9
6. Tableau montrant le nombre d'acres de terre vendus, arpentés, etc., chaque année, de 1867 à 1895..	10
7. Tableau relatif aux terres octroyées par Lettres-Patentes.....	11
8. Etat des recettes du département.....	12
9. Etat des dépenses du département.....	13
10. Etat des sommes d'argent payées aux Gardes Forestiers.....	14
11. Etat des sommes payées aux Agents, Gardes Forestiers, etc., pour inspection des terres.....	18
12. Tableau indiquant les sommes d'argent payées pour les arpentages complétés et acquittés en entier, ainsi qu'à titre d'avances faites sur ceux en voie de progrès.....	20
13. Tableau des opérations d'arpentage définitivement acceptées.....	22
14. Bois et Forêts, état du revenu perçu.....	23
15. Etat général des bois manufacturés et des sommes perçues à compte des coupes de bois, rentes foncières, primes, " bonus, " etc.....	23½
16. Etat comparatif des bois manufacturés chaque année, depuis 1867, et des sommes provenant des infractions, rentes foncières, primes, primes de transferts et droits perçus durant la même période.	23½
17. Tableau général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés	24
18. Etat indiquant les dépenses totales des différents bureaux du cadastre, etc., le coût du cadastrage des villes, villages, paroisses et cantons, ainsi que des inspections de ces arpentages, des copies de livres de renvoi et de plans, et les dépenses du bureau général.....	25
19. Etat résumé des dépenses totales faites par le Département des Terres de la Couronne, concernant les travaux de Cadastre dans la province de Québec.....	27
20. Tableau spécial des Officiers employés dans le Bureau du Cadastre à Montréal.....	28
21. Rapport du Géomètre du Bureau du Cadastre à Montréal.....	29
22. Liste des Gardes-Forestiers pour l'année fiscale 1894-95.....	31
23. Liste des Gardes-Feu do	34
24. Liste des Gardes-Chasse au 30 juin 1895.....	37
25. Etat donnant les noms des clubs de chasse et de pêche, incorporés, sous l'autorité de la section 4593 S. R. P. Q. (Acte 48 Vict., chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.....	41
26. Etat indiquant partie du travail fait dans le Département des Terres de la Couronne durant l'année 1894-95.....	43
27. Rapport du Secrétaire du Bureau des Mines.	46
28. Rapport de l'Inspecteur des Mines.....	48
29. Extrait du Rapport de Elz. Boivin, A. P., sur le lotissement du canton Courcelles, comté de Berthier	67

No.	PAGE.
30. Extrait du rapport sur le lever des rivières Ouasiemka et Nistocaponano dans le comté du Saguenay par F.-X. Fafard, A. P.....	68
31. Extrait du rapport d'arpentage d'une partie du canton Dumas, dans le comté de Saguenay, par W. Tremblay, A. P.....	71
32. Extrait du rapport touchant l'exploration des cantons Taché, Bourget, Delisle et Taillon, etc., par J. B. Williams.....	72
33. Extrait du rapport sur le lotissement d'une partie du canton Villeneuve, comté d'Ottawa, par G. C. Rainboth, A. P.....	76
34. Extrait du rapport sur l'exploration du canton de Dumas, comté de Saguenay, par J. Benson Williams.....	79
35. Extrait du rapport sur le lever d'une partie de la Rivière aux Rats, comté de Saguenay, par C. E. Lemoine, A. P.....	81
36. Extrait du rapport sur la vérification du lever d'une partie de la rivière Rimouski, par T. C. Michaud, A. P.....	82
37. Extrait du rapport concernant le relevé et la vérification du relevé des frontaux du 3e et du 7e rang, etc., etc., du canton Macpès, comté de Rimouski, par J. A. Côté, A. P.....	84
38. Suite du rapport sur le relevé de l'Ottawa Supérieur, par H. O'Sullivan, Inspecteur des Arpentages.	85
39. do do do do do do	91
40. do do do do do do	95
41. Rapport de l'exploration d'une partie du bassin de la Baie d'Hudson, par H. O'Sullivan, Inspecteur des Arpentages.....	100
42. Extrait du rapport touchant l'exploration du canton de Matalik, comté de Matane, par J. B. Williams.	119
43. Extrait du rapport de l'exploration du canton Lepage, dans le comté de Matane, par J. B. Williams.....	121
44. Extrait du rapport de l'exploration du canton de Humqui, comté de Matane, par J. B. Williams.....	124
45. Extrait du rapport d'exploration du canton de Casupscull, comté de Matane, par J. B. Williams.....	127
46. Extrait du rapport touchant l'arpentage et l'exploration d'une partie de la section nord-ouest de l'Ottawa Supérieur fait en 1893 et 1894, par John Bignell, arpenteur géomètre.....	129
47. Fin du rapport sur le relevé de l'Ottawa Supérieur, par H. O'Sullivan, Inspecteur des arpentages.....	131
48. Etat relatif au poisson pris à la ligne dans les Rivières.....	137
49. Etat relatif au poisson pris à la ligne dans les Lacs.....	140

APPENDICES

DU RAPPORT DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1895

APPENDICE N° 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1895.

DIVISION.	NOME.	Fonctions.	Date de la nomination.	Traitement \$ ets.	REMARQUES.
	Hon. E. J. Flynn.....	Commissaire.....	1891, décembre 21.....	4,000 00	
	E. E. Taché.....	Assistant-Commissaire.....	1861, avril 3.....	2,400 00	
Arpentages.....	C. E. Gauvin.....	Surintendant.....	1872, octobre 29.....	1,500 00	
	Jules Taché.....	Dessinateur et arpenteur.....	1863, juillet 6.....	1,400 00	
	P. M. A. Genest.....	do do.....	1872, octobre, 13.....	1,100 00	
	Henry O'Sullivan.....	Inspecteur.....	1882, février 23.....	1,050 00	
	D. C. Morency.....	do.....	1882, juin 30.....	1,000 00	
	Frs Kerouack.....	Clerc.....	1873, octobre 7.....	900 00	
	Guillaume Rinfret.....	Dessinateur.....	1881, décembre, 3.....	600 00	
Comptes.....	F. O'Farrell.....	do.....	1890, septembre 1.....	600 00	
	Tancrède Rinfret.....	do.....	1890, septembre 1.....	750 00	
	V. Derome.....	Comptable.....	1873, octobre 7.....	1,400 00	
	J. Creighton.....	Assistant-Comptable.....	1881, janvier 3.....	1,000 00	
Bois et Forêts.....	Paul Blouin.....	Surintendant.....	1893, juillet 1.....	1,400 00	
	Wm. Delaney.....	Assistant.....	1898, juillet 1.....	1,000 00	
	Wm. H. Hutch.....	Clerc.....	1882, juin, 13.....	750 00	
	P. R. Diamond.....	do.....	1890, mai 1.....	700 00	
	W. C. J. Hall.....	do.....	1899, mars 31.....	1,000 00	
Ventes des Terres, Section Ouest.....	C. O. Lavoie.....	Surintendant.....	1882, mars 23.....	1,400 00	
	J. Grenier.....	Clerc.....	1880, mars 23.....	1,000 00	
	A. Woods.....	do.....	1890, novembre 10.....	1,000 00	
	H. Thomson.....	do.....	1891, mars 18.....	720 00	
	L. L. Rivard.....	Surintendant.....	1868, juin 7.....	1,800 00	Mis à sa retraite le 5 avril 1895.
Ventes des Terres, Section Est.....	E. Rouillard.....	do.....	1873, juillet 3.....	1,450 00	
	J. M. Tureot.....	Clerc.....	1876, février 17.....	1,000 00	
	A. Durais.....	do.....	1882, février 10.....	1,050 00	
	J. O. Martineau.....	do.....	1892, décembre 5.....	900 00	
	B. Duval.....	do.....	1888, avril 25.....	800 00	
	A. Talbot.....	do.....	1891, janvier 1.....	800 00	

APPENDICE N° 1. — *Suite.*

DIVISION.	NOMS.	Fonctions.	Date de la nomination.	Traitement. \$ cts.	REMARQUES.
Mines.....	Jules Côté.....	Secrétaire, Bureau des Mines.	1892, décembre 5	1,000 00	
	J. Obalski	Inspecteur.....	1881, décembre 17.....	2,000 00	
	J. N. Proulx.....	Régistratre	1871, mai 27.....	1,600 00	
Régistratre	L. H. B. Garneau.....	Assistant-Régistratre,	1878, février 6	900 00	
Chasse et Pêche.....	H. Chassé.....	Surintendant	1892, avril 19.....	1,200 00	
	G. A. Varin.....	Secrétaire, Montréal.....	1866, mai 21.....	1,300 00	
Cadastré	C. Chartré.....	do Québec	1876, juillet 25.....	1,000 00	
	L. N. Dufresne.....	Dessinateur.....	1874, novembre 25.....	900 00	
	F. X. Genest	Inspecteur	1878, août 1	900 00	
Officier en Loi	Jean Bouffard.....	Officier en Loi	1891, avril 9	1,200 00	
	J. A. Belisle	Clerc	1890, septembre 26.....	720 00	
	J. A. Lefebvre.....	Secrétaire particulier (pro tem).....	1894, juillet 1	1,000 00	
Messagers.....	J. Caron.....	Concierge.....	1876, mai 3	490 00	
	J. Fiset	Messager.....	1878, janvier 17.....	500 00	
	E. Grenier	do	1887, mars 15.....	3 0 00	
	L. Caron.....	do	1888, juillet 1.....	540 00	

R. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1894.

APPENDICE N° 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1895.

Nom de l'Agent.	Agence.	Résidence.	Traitement	Date de	Commis-	REMARQUES.
			annuel.	la nomination.	sion payé sur per- ceptions.	
			\$ cts.		\$ cts.	
Wm. Clarke.....	Coulonge Est.....	Morehead	700 00	20 janvier 1883	25 74	
A. E. Guay	do Ouest.....	Baie des Pères.....	400 00	1 octobre 1889	90 76	
Joseph Comeau.....	Gatineau Supérieur.....	Maniwaki.....	400 00	27 mai 1882.....	116 42	
H. MacGrady.....	do partie Sud.....	Hudl.....	1,200 00	5 mai 1893.....		
R. W. Farley, (sous Agt).....	do do.....	do.....	1,100 00	5 mai 1893.....		
A. Synck.....	do partie de partie Sud.....	Gracefield.....	600 00	23 octobre 1888	211 48	
John A. Cameron.....	Petite Nation Ouest.....	Thurso.....	700 00	16 avril 1875	19 38	
J. Picard.....	St-François.....	Sherbrooke.....	800 00	22 mars 1894.....	389 52	
Ant. Gagnon.....	Arthabaska.....	Arthabaskaville.....	800 00	13 août 1869	100 49	
W. B. C. DeLery.....	Chaudière.....	St-François, N. E.....	600 00	24 octobre 1884.....	232 17	
J. E. Cayouette, (sous Agt).....	do.....	St-Chaire.....	400 00	17 mars 1881.....	103 11	
T. C. Michaud.....	Grandville.....	Fraserville.....	700 00	12 mars 1894.....	109 51	
P. Drapeau.....	Rimouski Ouest.....	Rimouski.....	800 00	21 mars 1891.....	205 09	Décédé le 3 février 1895.
A. Fraser.....	do Est.....	Catane.....	600 00	13 août 1885.....	28 98	
Wm. Maguire.....	Bonaventure Est.....	New-Carlisle.....	500 00	9 avril 1883.....	33 43	
Wm. H. Clapperton.....	do Ouest.....	Maria.....	400 00	12 mars 1891.....	50 72	Démisionnaire le 7 fév. 1895.
Jérémie Pitre, (sous Agt).....	do do.....	St-Alexis Matapédia.....	200 00	5 juillet 1889.....		do do
Séverin Dumais.....	Lac St-Jean Centre.....	Hébertville.....	800 00	2 juin 1890.....	69 23	
A. Sturton.....	do Est.....	Chicoutimi.....	600 00	11 avril 1892.....	45 16	
G. Audet.....	do Ouest.....	Roberval.....	500 00	26 mars 1886.....	54 36	
A. Poliquin.....	do Nord-Ouest.....	St-Félicien.....	300 00	1 mai 1893.....	62 74	
J. E. Boily.....	St-Charles.....	Québec.....	600 00	1 février 1880.....	81 00	
E. Lacerte.....	St-Maurice.....	Trois-Rivières.....	1,200 00	9 octobre 1886.....	105 50	
H. B. Vallières, de St-Réal, commis.....	do.....	do.....	800 00	27 février 1890.....		
J. B. Delfausse.....	L'Assomption (partie de).....	Joliette.....	800 00	13 août 1869.....	89 41	Démisionnaire le 25 mai 1895.
C. J. Marchand.....	L'Assomption et Petite Na- tion (partie de).....	St-Agathe des Monts.....	800 00	15 mars 1879.....	172 77	
John Carter.....	Gaspé Centre.....	Gaspé Bassin.....	400 00	12 avril 1892.....	43 61	
E. Caron.....	Saguenay.....	Tadoussac.....	500 00	26 décembre 1893.....	121 64	
F. Flynn.....	Gaspé Est.....	Percé.....	400 00	12 avril 1892.....	84 34	
Louis Roy.....	do Ouest.....	Cap Chat.....	400 00	3 février 1870.....	14 32	

51

APPENDICE N° 2.— Suite.

Nom de l'Agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Date de la nomination.	Commis- sion payée sur per- ceptions.	REMARQUES.
			\$ cts.		\$ cts.	
J. E. Casgrain.....	Montmagny (partie de).....	L'Islet.....	800 00	12 octobre 1890 ...	53 48	Démissionnaire le 20 fév, 1895.
L. J. Turgeon, (sous Agt)....	do do	Mailloux.....	250 00	16 décembre 1888...	51 89	
A. B. Filion.....	Petite Nation Est.....	Grenville.....	350 00	20 décembre 1872...	133 86	
H. Chéné.....	do Centrale.....	Chénéville.....	400 00	19 janvier 1888.....	41 06	
T. A. Christin.....	do (partie Nord).....	St-Jovite.....	600 00	7 avril 1892.....	202 09	
O. B. Kemp.....	Inspecteur des Agences (sec- tion Ouest).....	Waterloo.....	1,200 00	22 mars 1881.....		
L. N. Asselin.....	Rimouski Ouest.....	Rimouski.....	500 00	20 février 1895....		
W. Michaud.....	Vallée de la Matapédia.....	Lac Matapédia.....	500 00	20 février 1895.....		
N. Arsenoau.....	Bonaventure Ouest.....	Carleton Ouest.....	500 00	7 février 1895....		
A. G. Verreault.....	Montmagny.....	Montmagny.....	700 00	20 février 1895....	4 98	
J. A. Martin.....	L'Assomption (partie de).....	Tchotte.....	800 00	25 mai 1895.....		
D. Tassé.....	Ottawa Inférieur.....	Montréal.....	1,200 00	30 juillet 1884.....		Décédé le 23 juillet 1894.
J. P. Landry.....	do.....	do.....	1,200 00	1er mars 1874.....		Agent des Bois seulement.
H. J. W. Garbray.....	Port de Québec.....	Québec.....	1,200 00	9 avril 1892.....		do do do

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1895,

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire,

APPENDICE. N° 3.

LISTE des Clercs, Dessinateurs et Messagers surnuméraires employés dans le Département des Terres de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1895.

NOMS.	Emploi.	Date.	Traitement.	REMARQUES.
		De la nomination.		
N. V. Lefrançois ...	Dessinateur	1888, janvier 9.....	\$2.00 par jour et \$2.50 depuis le 9 novembre 1894,	
A. P. Caron.....	Clerc	1892, mai 2	\$2.00 do	
W. G. Waddell.....	do	1891, janvier 17	\$600.00 par année.	
Arthur Gagnon.....	de	1892, octobre 17	\$2.50 par jour et \$3.00 depuis 2 octobre 1894.	
G. A. Boily	do	1892, octobre 10	\$2.00 par jour.	
Eugène Hamel.....	do	1892, octobre 17	\$2.50 do	
J. A. Rouleau	do	1892, décembre 7	\$2.00 do	
A. Lacasse.....	Messagers.....	1892, septembre 22..	\$350 00 par année.	
F. I. Giroux	do	1894, novembre 20 ..	\$1.33½ par jour.	
G. Lecouteur	Constable, Mines de la Beauce...	1880, novembre 22..	\$550.00 par année.	

BUREAU DU CADASTRE.

A. E. Courchesne ...	Dessinateur.	1889, juillet 1.....	\$2.50 par jour.	
G. B. Du Tremblay.	do	1889, mars 1.	\$2.50 do	
E. Lajeunesse.....	Clerc	1887, mars 22	\$2.00 par jour.	
A. J. Huot	Clavigraphe.....	1890, juillet 8	\$1.50 par jour.	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

V. DEROME,

Comptable.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 4.

LISTE des Agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon et du Domaine de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1895.

Nom de l'Agent.	Agence.	date de la nomination.	Commission et traitement.	REMARQUES.
Allaire, Joseph.....	Agent du Domaine de la Couronne et de commutation, Censive de Québec, Surintendant des lots de grève et en eau profonde.....	1888, mai 16.....	\$ cts. 600 00	Agence transférée à celle des Biens des Jésuites, 7 février 1895. Traitement.
Lemieux, Evariste.....	Agent pour la Seigneurie de Lauzon.....	1887, novembre 9..	600 00	Traitement.
Moquin, Alexis.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, district de Montréal.....	1891, octobre 2.....	8 56	Commission.
Lacerte, Elle.....	Agent de perception, Seigneurie du Cap de la Madeleine, Seigneurie de Batiscan (partie de) et Biens des Jésuites, ville des Trois-Rivières.	1886, octobre 9.....	175 74	Commission.
Huot, Philippe.....	Agent de perception et commutation, Biens des Jésuites, partie du district de Québec et Domaine de la Couronne.....	1868, janvier 3.....	600 00	Ttatement.
Larue, Félix.....	do do do	1869, décembre 20.	600 00	Traitement.
Johnston, Irvine.. ..	Agent de perception et commutation, Biens des Jésuites, partie sud-est de la Seigneurie de Batiscan	1892, mai 23	25 21	Commission.

V. DEROMF,
Comptable.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 5.

ETAT donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues, par vente et autrement, à compte des Terres du Clergé ou de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1895.

Source des perceptions.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
		\$ cts.	\$ cts.
Terres de la Couronne.....	165,566½	58,053 19	38,532 61
Terres du Clergé.....	2,152	1,082 25	479 32
	-----	-----	-----
Total.....	167,708½	59,135 44	39,011 93

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

V. DÉROME,

Comptable.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N^o 6.

TABLEAU montrant la superficie des terres vendues, celle des terres octroyées gratuitement, et celle du territoire divisé en lots de fermes, du 1^{er} juillet 1867 au 30 juin 1895, ainsi que la superficie totale des terres divisées et non vendues jusqu'à cette dernière date.

Année.			Terres vendues Acres.	Terres octroyées gratuitement. Acres.	Territoire divisé en lots de fermes. Acres.	Superficie totale des terres divisées et disponibles. Acres.
1er juillet	1867 au 31 décembre	1868.....	202,703	10,502	54,014	6,170,275
1er janvier	1869 au 30 juin	1870.....	151,103	8,051	538,258	6,549,477
1er juillet	1870 do	1871.....	163,056	21,302	120,498	6,485,617
1er do	1871 do	1872.....	168,183	11,212	174,320	6,480,542
1er do	1872 do	1873.....	125,622	7,130	57,584	6,406,374
1er do	1873 do	1874.....	162,770	4,271	118,979	6,358,312
1er do	1874 do	1875.....	88,200	4,015	28,453	6,294,550
1er do	1875 do	1876.....	69,240	3,606	86,657	6,308,361
1er do	1876 do	1877.....	78,329	5,790	54,801	6,279,042
1er do	1877 do	1878.....	132,659	7,963	57,610	6,259,778
1er do	1878 do	1879.....	176,910	17,424	68,876	6,208,326
1er do	1879 do	1880.....	123,443	9,027	179,961	6,325,579
1er do	1880 do	1881.....	173,392	7,042	222,570	6,399,975
1er do	1881 do	1882.....	214,367	7,901	358,721	6,572,653
1er do	1882 do	1883.....	202,890	8,233	117,335	6,539,161
1er do	1883 do	1884.....	132,491	6,099	285,987	6,769,901
1er do	1884 do	1885.....	116,034	3,405	130,356	6,815,562
1er do	1885 do	1886.....	90,019	3,474	229,438	6,968,009
1er do	1886 do	1887.....	97,502	3,444	93,267	7,015,498
1er do	1887 do	1888.....	104,654	2,093	362,275	7,298,805
1er do	1888 do	1889.....	118,088	3,281	273,502	7,392,848
1er do	1889 do	1890.....	129,014	200	72,722	7,368,068
1er do	1890 do	1891.....	137,829½	205	41,143	7,307,465½
1er do	1891 do	1892.....	102,252½	15,848	40,783	7,255,771½
1er do	1892 do	1893.....	156,925½	37,816	68,059	7,169,793½
1er do	1893 do	1894.....	148,484½	37,205	48,126	7,083,353½
1er do	1894 do	1895.....	165,556½	26,814½	62,987	6,993,882½
Totaux.....			3,740,715½	273,183½	3,847,278

ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE 1894-95

Superficie totale des terres divisées et disponibles au 1er juillet 1894..... 7,083,353½ acres.

A AJOUTER :

Superficie des terres divisées avant l'année 1894-95..... 62,987 "

Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne..... 39,912½ "

Total..... 7,186,253½ "

A DÉDUIRE :

Superficie des terres vendues..... 165,556½

Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses..... 245½

do do aux familles de 12 enfants..... 25,903

do do sur les routes de colonisation..... 668

192,371 "

Superficie des terres divisées et disponibles le 30 juin 1894..... 6,993,882½ "

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

CHS-ED. GAUVIN,
Surintendant de la Branche des Arpentages.

Département des Terres de la Couronne.
Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 7.

TABLEAU relatif aux terres octroyées par Lettres-Patentes, du 1^{er} juillet 1894 au 30 juin 1895.

Octrois de 100 acres ou de moins de 100 acres.		Octrois de plus de 100 acres et de moins de 500 acres.		Octrois de 500 acres ou plus, en vertu de transports, etc.		Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres.	Par octrois gratuits ou par ventes.	Grand total de la superficie des terrains octroyés, — ACRES.
Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie en acres.				
322	22,329	140	23,777	1	" The Gillies Bros. Co. Limited "...	322 140 1	22,329 23,777 548		
259						463	48,654	Ventes	Superficie des terres octroyées antérieurement au 30 juin 1894..... 7,372,060
						259	23,917	Octrois gratuits	Idem par vente et par lettres-patentes, du 1 ^{er} juillet 1894 au 30 juin 1895..... 70,571
					Grands totaux	722	70,571		70,571
									7,442,631

11

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire,

CHS-ED. GAUVIN,
Surintendant, Branche des Arpentages.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 8.

ÉTAT des recettes du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1895.

Bois et Forêts.....		\$ 772,355 56
Terres de la Couronne. }	Terrains agricoles.....	\$34,794 22
	“ exploités pour minéraux	3,738 39
		<u>38,532 61</u>
Terres du Clergé.....		479 32
Biens des Jésuites.....		12,147 93
Domaine de la Couronne.....		724 73
Seigneurie de Lauzon.....		2,790 86
Mines.....		2,382 75
Pêcheries, Baux de droits de pêche.....		20,364 18
Divers honoraires.....		2,038 64
Honoraires d'examen des mesureurs de bois.....		500 00

COMPTES EN SUSPENS.

Dépôts.....	\$13,548 37	
Remboursements.....	167 35	
		<u>13,715 72</u>
		\$866,032 10

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 9.

ÉTAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1895.

Cadastre.....	\$20,000 00	
Arpentages.....	26,000 00	
Pêcheries et Chasse.....	3,387 69	
Protection des Forêts.....	10,000 00	
Coût de l'impression de cartes.....	1,000 00	
Parc National des Laurentides.....	610 45	
		<u>60,998 14</u>
Traitement des Agents.....	\$25,142 49	
Commission des Agents.....	3,234 02	
Déboursés des Agents.....	3,884 75	
Port de lettres.....	1,588 57	
Bois et Forêts.....	4,157 83	
Traitements et déboursés des Gardes-forestiers.....	31,807 85	
Inspections des Terres.....	3,567 31	
Biens des Jésuites.....	2,357 46	
Domaine de la Couronne.....	756 97	
Seigneurie de Lauzon.....	877 37	
Service spécial.....	8,159 25	
Frais d'avis de révocations de ventes.....	303 08	
Déboursés judiciaires.....	604 45	
Publication d'avis dans les journaux.....	167 80	
Mines.....	4,103 50	
Déboursés, Bureau des examinateurs de mesureurs de bois	483 25	
Honoraires.....	4 05	
		<u>91,200 00</u>
COMPTES EN SUSPENS		
Dépôts à compte des terres.....	6,437 85	
Remboursements.....	6,266 48	
		<u>12,704 33</u>
		<u>\$164,902 47</u>

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

V. DÉROME,

Comptable.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 10.

ETAT des sommes d'argent payées aux Gardes Forestiers, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1895.

AGENCE D'ARTHABASKA :

Jérémie Demers	\$ 333 35	
	<u> </u>	333 35

AGENCE DE BONAVENTURE OUEST :

Louis Grépault.....	\$ 250 00	
James Robertson.....	244 50	
P. Foran.....	78 90	
Jos. Doherty.....	221 25	
Oct. Martin.....	237 00	
Frs. Giroux.....	40 50	
	<u> </u>	1,072 15

AGENCE DE BONAVENTURE EST :

S. Poirier.....	\$ 89 25	
Thos. Enright.....	125 00	
	<u> </u>	214 25

AGENCE DE LA CHAUDIÈRE :

D. G. Pezer.....	\$ 479 12	
E. J. Milne.....	677 00	
J. E. Cayouette.....	129 00	
L. Paradis.....	82 15	
Jos. Bégin.....	306 00	
F. Bolduc.....	279 00	
	<u> </u>	1,952 27

AGENCE DE GASPÉ EST :

James Jones.....	\$ 351 00	351 00
------------------	-----------	--------

AGENCE DE GASPÉ CENTRE :

W. J. Miller.....	359 95	
	<u> </u>	359 95

A reporter	\$	<u> </u>	4,282 97
------------------	----	-------------------	----------

APPENDICE N° 10.—*Suite.*

	Report.....	\$	4,282 97
AGENCE DE GASPÉ OUEST :			
	Louis Roy, jr.....	\$	342 00
			<u>342 00</u>
AGENCE DE GRANDVILLE :			
	L. Gagnon.....	\$	96 00
	Jos. Hudon dit Beaulieu.....		142 00
	Lathus Pelletier.....		139 50
	Achille Gagnon.....		325 50
	Cyrille Leclerc.....		160 00
	John T. Hartt.....		120 00
	R. Dubé.....		132 00
			<u>1,115 00</u>
AGENCE DU LAC ST-JEAN EST :			
	Albert Roy.....	\$	701 95
	Hubert Delisle.....		370 70
	Jos. Gauthier dit Larouche.....		632 50
	E. Gobeil.....		506 00
			<u>2,211 15</u>
AGENCE DU LAC ST-JEAN CENTRE :			
	Thos. Noël.....	\$	285 95
	Nat Rossignol.....		289 00
	R. E. Lindsay.....		394 75
			<u>969 70</u>
AGENCE DU LAC ST-JEAN OUEST :			
	Job. Bilodeau.....	\$	182 85
	G. L. Paradis.....		396 00
			<u>578 85</u>
AGENCE DU LAC ST JEAN NORD-OUEST :			
	F. Laliberté.....	\$	411 50
			<u>411 50</u>
AGENCE DE MONTMAGNY :			
	Eusèbe Couture.....		527 00
	Elie Chouinard.....		419 50
	Chrys. Roy.....		162 50
	Lucien Gaudreau.....		65 00
			<u>1,174 00</u>
	A reporter.....	\$	11,085 17

APPENDICE N° 10.—*Suite.*

Report.....		\$ 11,085 17
AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR :		
A. B. Fillion.....	\$ 553 00	
E. Poulin	653 30	
Méderic Magnan	737 50	
G. A. Dugal.....	626 00	
R. H. Gorman.....	387 00	
E. Bazin.....	93 00	
T. Marcil.....	329 80	
J. L. Martel.....	89 75	
		<u>3,469 35</u>
AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR :		
A. Grant	\$ 208 00	
J. G. Bryson.....	859 50	
R. W. Ralph.....	1,320 00	
John Thomson.....	1,340 75	
J. S. Poupore.....	869 00	
Michael Hayes.....	669 00	
Mathias Joanis.....	271 00	
John Tweedie.....	475 50	
A. Charlebois.....	232 00	
J. D. Roche.....	359 00	
J. O. Tremblay.....	20 00	
Jas. Donovan.....	1,091 00	
Geo. Thomas.....	1,362 00	
A. Beaubien.....	603 00	
Luc Dupuis	45 00	
		<u>9,724 75</u>
AGENCE DE RIMOUSKI EST :		
E. X. Rinfret.....	\$ 317 50	
		<u>317 50</u>
AGENCE DE RIMOUSKI OUEST :		
Hilary Roy.....	\$ 281 00	
L. Paquet.....	353 00	
A. Lévesque.....	372 00	
Jos. Beaulieu.....	108 00	
Eustache Chouinard.....	386 00	
		<u>1,500 00</u>
A reporter.....		\$ 26,096 77

APPENDICE N° 10.—*Suite.*

	Report.....	\$ 26,096 77
AGENCE DU SAGUENAY :		
	C. Harvey.....	\$ 137 00
	Johñ McLaren.....	38 20
	John Topping.....	750 07
	J. A. Piuze	25 50
	J. A. Fafard.....	159 75
		<u>1,110 52</u>
AGENCE DE ST-CHARLES :		
	Eug. O'Sullivan.....	\$ 1,100 00
	Joseph Bellenger.....	234 29
	P. J. Brown.....	207 75
		<u>1,541 95</u>
AGENCE DU ST-MAURICE :		
	J. A. Dufresne.....	\$ 224 75
	Max. Juneau.....	319 00
	Majorique Lesage.....	128 61
	J. B. Gérin-Lajoie.....	333 00
		<u>1,005 36</u>
AGENCE DE ST-FRANÇOIS :		
	P. W. Nagle.....	\$ 2,001 25
	N. Prévost.....	52 00
		<u>2,053 25</u>
		<u>\$ 31,807 85</u>

V. DEROME,

Comptable.

E. E TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 11.

ETAT des sommes payées aux Agents, Gardes Forestiers, etc., pour inspections des terres, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1895.

AGENCE DE LA CHAUDIÈRE :

D. G. Pozer..... \$ 242 24

AGENCE DE COULONGE-OUEST :

Alfred Beaubien..... 140 00

AGENCE DE GRANDVILLE :

R. Dubé..... 16 00

Cyrille Leclerc..... 9 00

Lathus Pelletier..... 15 00

Achille Gagnon 20 00

AGENCE DE LA GATINEAU :

Chs. H. Obre..... 12 00

AGENCE DE L'ASSOMPTION :

J. B. Williams..... 345 76

AGENCES DE MONTMAGNY ET DE GRANDVILLE :

J. B. Williams..... 514 50

André Caron..... 66 25

Jos. Fontaine..... 53 00

AGENCE DE MONTMAGNY :

Elie Chouinard 97 00

AGENCE DE LA PETITE-NATION :

S. A. Fillion..... 47 50

A. B. Fillion..... 164 61

AGENCE DE RIMOUSKI OUEST :

Eustache Chouinard..... 6 00

Léon Paquet..... 39 00

A reporter..... 1,787 86

APPENDICE N° 11.—*Suite.*

Report.....	\$1,787 86
AGENCE DE ST-CHARLES :	
Jos. Bellenger.....	11 00
AGENCE DE ST-FRANÇOIS :	
D. G. Pozer.....	274 00
J. H. Sullivan	75 00
AGENCE DE ST-AURICE :	
J. B. G. Lajoie.....	131 00
M. Juneau.....	9 00
Majorique Lesage.....	152 50
Ludger Desaulniers.....	55 50
AGENCE DU SAGUENAY :	
H. de Puyjalon	1071 45
	\$3,567 31

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

V. DEROME.
Comptable.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 12.

TABLEAU indiquant les sommes d'argent payées pour les arpentages complétés et acquittés en entier, ainsi qu'à titre d'avances faites sur ceux en voie de progrès, durant les douze mois expirés le 30 juin 1895.

NOMS.	OPÉRATIONS.	\$ cts.	\$ cts.
J. A. Doucet.....	Arpentages dans les cantons Anclair et Rauillard	300 00	
do	do do le canton Robinson	305 30	
J. A. Martin	Vérification d'arpentage du canton Blake		605 30
James Barnard	Balancé sur arpentages dans Shawenogan		800 00
J. E. Malhiot.....	A compte 1 ^{re} vérification d'arpentage de Caxton et Shawenogan	917 50	152 60
do	do 2 ^{ème} do do do	409 00	
J. B. St Cyr.....	Lever des rivières Chouscouota et Pasquatégèbe	400 00	1,317 50
do	do Du Milieu do	1,333 00	1,783 00
P. H. Dumais.....	Vérification du lever de la rivière Chamouchouan		1,500 00
J. B. A. Hould.....	A compte sur arpentage de la traverse entre les rivières Shipshaw et Valin		75 00
E. Fafard	do le lever des rivières Alex et Brulé		571 06
F. X. Fafard	Balancé sur lever des rivières Du Chef, Ousiemiska et Nistocaponana	119 10	
do	Vérification d'arpentage de partie du canton Courcelles	588 32	728 32
J. O. Lacoursière.....	Lever de la rivière Najoua, tributaire du St-Maurice.....	140 13	
do	Lever des rivières Flamand et Vermillon.....	1,400 00	1,540 13
Geo. P. Roy.....	A compte ré-arpentage du canton New Richmond.	2,200 00	
do	Arpentage de la ville de New Carlisle	282 86	
do	Salaires comme inspecteur des arpentages au 15 juin 1894	1,095 00	3,577 86
Hy. O'Sullivan.....	Inspection d'arpentage du canton Pelletier.....	472 50	
do	do do partie du canton Robinson.....	418 50	
do	do do do Leverrier.....	311 00	
do	Lever de laes et rivières, dans la vallée de l'Ottawa Supérieur.....	700 00	1,903 00
C. E. Lemoine.....	Balancé de compte pour lever de la Rivière aux Rats		127 60
Ela. Laberge	A compte sur ré-arpentage de partie du canton Leverrier		833 13
D. C. Morency.....	Vérification d'arpentage du lac Pipmoukan et la traverse entre les rivières Shipshaw et Valin...	155 37	
do	Lever des rivières Kegaska, Watsheeshoo, etc.....	219 33	
do	Inspection d'arpentages de laes et rivières dans le comté du Lac St-Jean.....	2,354 62	2,729 32
	A reportet.....		\$18,243 82

APPENDICE N° 12.—*Suite.*

NOMS.	OPÉRATIONS.	\$ cts.	\$ cts.
	Report.....		18,243 82
Elz. Boivin.....	Balance de compte sur arpentage des cantons Provost et Coureelles.....		238 25
Wm. Tremblay.....	do do do partie du canton St-Jean.....	48 64	
do	do do do Demeules.....	400 00	
do	Arpentages dans le canton Demeules.....	400 00	
P. A. Landry.....	Lever des tributaires de la rivière St-Maurice, sud de la rivière Mattawin.....		818 64
Raoul Rinfret.....	A compte sur ré-arpentage des cantons Caxton et Shawenegan.....	410 00	
do	Balance sur lever de la Rivière du Loup, comté de Maskinongé.....	231 80	
J. Maltais.....	A compte sur lever de la rivière Boisévert.....		651 80
A. Du Tremblay.....	do arpentage du canton Pelletier et inspection d'arpentage de la Rivière aux Rats.....		300 00
C. F. Leclerc.....	Vérification d'arpentage du canton Villeneuve.....		1,415 73
N. H. Greene.....	Arpentages dans les 1er, 2ème et 3ème rangs du canton Spaulding.....		556 13
T. C. Michaud.....	Lever d'une partie de la rivière Rimouski.....		188 87
C. A. Bourget.....	Ré-arpentage des rangs nord et sud de la rivière Malbaie, canton Malbaie.....		455 64
J. A. Côté.....	Vérification d'arpentage dans le canton Macpès.....		100 00
A. Pourgault.....	A compte vérification d'arpentage des rivières Mastigouche, etc.....		301 95
J. G. Bignell.....	Arpentages supplémentaires dans le canton Dorset.....		365 00
J. B. Williams.....	Exploration dans le canton Tracy.....	80 00	
do	do les cantons Montminy et Cabot.....	188 50	
do	Montant payé à André Caron, pour aide.....	30 00	
do	do Jos. Fontaine, do.....	24 00	
J. Bellenger.....	Exploration dans le canton Montauban.....		322 50
T. Simard.....	Vérification d'arpentage des rivières Vermillon, etc.....	275 00	
do	A compte sur inspection d'arpentage du canton Dumas.....	100 00	
W. L. E. Gurley.....	Instruments d'arpentage.....		24 00
Mme. W. A. Ashe.....	Copies de plans et notes d'arpentages des arrières lignes de Gosford et Fossaubault.....		375 00
C. E. Gauvin.....	12 mois d'allocation spéciale au 30 juin 1895.....		387 85
G. Rinfret.....	do do do do.....		30 00
			200 00
			250 00
			\$26,000 00

V. DEROME,
Comptable.

E. F. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1895.

APPENDICE N° 18.

TABLEAU des opérations d'arpentage définitivement acceptées en 1894-95.

Date à laquelle l'arpentage a été ordonné,	Noms des arpenteurs.	Désignation des opérations.	Coût.	Superficie en acres du terrain divisé.
Déc. 1892 et mars 1893	Doucet, G. A	Lotissement au résidu du canton Robinson, (Témiscouata)	1,516 45	24,109
Oct. 1892 et août 1893	Tremblay, Wm	Lotissement de partie du canton Damas, (Saguenay)	248 64	2,903
Mars	1894 Barnard, James	Relève de lignes dans le canton Shawonigan, (St-Maurice)	763 02	
Octobre	1890 Boivin, E.	Lotissement de parties des cantons Provost et Courcelles, (Berthier)	4,170 90	
Novembre	1892 Rainboth, G. C.	Lotissement du résidu du canton Villeneuve, (Ottawa)	2,054 44	35,975
				62,987
Avril	1891 Lafard, F. X.	Vérification du levé des rivières Alex, Du Chef et Ousiamska, (Lac St-Jean) ..	1,332 00	
Juin	1891 Rinfret, K.	Lever de tributaires de la Rivière du Loup, (Maskinongé)	1,259 00	
	Roy, G. P.	Tracé de lignes de rangs dans New-Carlisle, (Bonaventure)	282 86	
Juin	1893 Greene, N. H.	Vérification de lignes dans les cantons Spaulding, (Beauce)	678 87	
Mars	1893 Bourgault, A.	Leve de la rivière Mastigouche, (Maskinongé)	708 35	
Février	1893 Côté, J. A.	Tracé de lignes dans le canton Miosès, (Rimouski)	501 95	
Janvier	1893 Michaud, G.	Lever de la rivière Rimouski, (Rimouski)	605 64	
	Bignell, Geo.	Vérification de lignes dans Shenley et Gayhurst, (Beauce)	154 82	
Juillet	1893 Gemoine, C. B.	Lever de la Rivière aux Rats, (Lac St-Jean)	627 60	
Novembre	1893 Lecler, C. F.	Vérification du lotissement du résidu du canton Villeneuve, (Ottawa)	806 13	
Décembre	1893 Malhot, J. E.	Vérification de certaines lignes des cantons Carleton et Shawegan, (St-Maurice)	917 50	
			17,033 17	

201

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

CHS-ED. GAUVIN,
Surintendant de la Branche des Arpentages.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 juin 1895.

APPENDICE N° 14.

ETAT du revenu perçu durant les douze mois expirés le 30 juin 1895.

SOMMES PERÇUES DANS LES DISTRICTS SUIVANTS :

DISTRICTS.	AGENTS.	—		TOTAL.
		\$	cts.	\$ cts.
Ottawa Supérieur.....	H. MacGrady.....	426	368 00	
do do	H. Carbray		4 967 90	
do Inférieur.....	J. P. Landry.....			431,335 90
St-Maurice.....	E. Lucerte.....			83,440 98
St-François.....	J. Picard.....			85,766 21
Arribaska.....	Ant. Gagnon.....			18,818 91
Chaudière.....	Wm. DeLery.....			3,742 94
Montmagny.....	J. E. Casgrain.....		2,927 11	17,669 53
do	A. G. Verreault.....		16,533 25	
Grandville.....	T. C. Michaud.....			19,462 36
Rimouski-Ouest.....	P. Drapeau.....		12,920 66	6,342 24
do Ouest.....	L. N. Asselin.....		3,157 11	
Rimouski-Est.....	A. Fraser.....		6,022 61	16,077 77
do do	H. Carbray.....		20 52	
Vallée de la Métapédia.....	Wm. Michaud.....			6,043 13
Bonaventure-Ouest.....	Wm. Clapperton.....		2,386 76	313 61
do do	N. Arseneau.....		5,337 64	
Bonaventure-Est.....	Wm. Maguire.....			7,724 40
Gaspé do	Ed. Flynn.....			4,071 82
do Centre.....	J. Carter.....			3,152 41
do Ouest.....	Louis Roy.....			1,655 26
Lac St. Jean-Est.....	A. Sturton.....			403 10
do Centre.....	S. Dumais.....			29,389 03
do Ouest.....	Geo. Audet.....			3,041 51
Saguenay.....	Eug. Caron.....		15,246 92	12,360 67
do	H. Carbray.....		67 35	
St-Charles.....	J. E. Boily.....		6,172 83	15,314 27
do	H. Carbray.....		56 68	
				6,229 51
				\$772,355 56

E. E. TACHÉ,

PAUL BLOUIN.

*Assistant Commissaire**Surintendant de la Branche des Bois et Forêts.*

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 17.

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés du 1^{er} juillet 1894 au 30 juin 1895.

COMTÉ.	LOCALITÉ-CADASTRÉE.	Nombre de lots portés au livre de renvoi.	Superficie. Acres.	Nom de l'arpenteur.
Beauce.....	Ditchfield, canton.....	1,228	49.400	J. Geo. Bignell.
Compton.....	Scotstown, ville.....	334	2,752	Abbott True.
Rimouski.....	Fiouriau (partie), canton.....	252	24,960	J. W. d'Amours (J. A. Côté).
Lac St-Jean.....	Parent, canton.....	628	70.720	C. E. Lemoine.
do.....	Caron, do.....	646	43,200	P. H. Dumais.
do.....	Ashuapmouchouan, canton.....	500	43,520	do
Chicoutimi.....	Chicoutimi (partie), do.....	121	5,905	Wm Tremblay.
do.....	Bagot do do.....	9	752	do
do.....	Taché, canton.....	266	43.200	Jean Maltais.
do.....	Bourget, canton.....	342	51.200	do
do.....	Kenogami, canton.....	199	57,800	do
Kamouraska.....	Pohenegamook, canton.....	566	54,720	J. E. Sirois.
TOTAUX.....		5,591	447,929	

CHS CHARTRÉ,

Secrétaire du Cadastre.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 16.

ETAT COMPARATIF des bois manufacturés chaque année, depuis 1867, et des sommes provenant des infractions, rentes foncières, primes, primes de transferts et droits perçus durant la même période.

Année.	BILLOTS ET SCIAGE.						Bois carrés, pin blanc et pin rouge, etc.		Merisier, orme, érable, etc.		Petite épinette rouge, pin, épinette, bois d'estacades et bois plat.		Courbes, genoux piquets, traverses, bardeaux, etc.	Bois de chauffage, bois à lattes, écorces, etc.	Sommes provenant des infractions des taxes des feux.	Rentes foncières.	Primes, (bonus.)	Primes de transferts.	Droits.	TOTAL.								
	Pin.	Pin, etc., à 26c. par Etalon de 200 pds M P — Etalons.	Epinette et bois franc.	Ep'nette, etc., à 13c. par Etalon de 200 pds M P — Etalons.	Pin.	Petits billots à 16c. par Etalon de 200 pds Etalons.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaires.									Pièces.	Cordes.	\$ cts.					
1866-67	1,101,800	759,198	370,785	146,949		83,953	4,892,699	3,813	71,916			6,308	1,446	3,404 66	22 401 03	3,928 50			65,381 77	95,115 96								
1867-68	1,533,385	1,056,583	407,523	161,506		44,256	2,453,975	2,694	43,104			2,643	1,105	2,823 27	55,055 06	74,894 97			198,977 82	331,751 12								
1868-69	1,514,806	1,043,782	386,947	153,353		67,198	3,590,416	4,858	94,954			22,680	1,156	7,208 37	64,039 20	22,518 37	1,584 00		267,468 08	362,868 02								
1869-70	1,471,252	1,013,775	448,330	177,680		72,533	3,983,458	3,222	33,199			9,713	1,812	3,122 68	63,297 43	62,437 34	4,790 00		272,833 12	460,480 57								
1870-71	1,609,852	1,109,272	369,676	146,509		94,657	5,017,439	2,345	46,372			53,423	4,351	4,102 44	86,783 01	56,191 81	4,686 00		292,989 42	444,752 68								
1871-72	2,029,852	1,398,676	435,986	172,789		97,657	5,267,013	4,665	86,150			16,644	1,200	3,186 67	90,950 84	68,941 18	9,242 66		346,361 27	518,682 62								
1872-73	2,243,714	1,546,038	800,388	352,876		80,976	3,138,229	8,628	147,815			148,105	7,428	32,906 06	97,220 37	31,385 93	5,384 00		361,080 51	527,976 87								
1873-74	2,387,868	1,645,368	1,102,100	436,799		79,538	3,777,657	31,741	829,582			169,682	5,003	15,380 21	90,565 04	3,259 50	15,361 00		408,169 12	532,734 87								
1874-75	1,464,247	1,010,322	606,234	240,259		76,773	2,927,385	36,595	913,173			109,277	40,979	11,025 65	96,881 82	572 00	3,764 07		274,530 64	386,774 18								
1875-76	1,183,976	815,820	781,819	309,846		111,529	5,453,890	32,758	722,332			60,587	18,244	10,686 72	94,588 07		16,658 82		269,685 24	391,618 85								
1876-77	1,176,642	810,769	832,794	330,040		80,898	4,004,052	14,064	262,237			105,023	2,873	10,915 20	85,385 12		6,410 00		248,612 84	351,323 16								
1877-78	1,032,850	711,709	797,440	316,035		65,838	3,247,243	6,735	191,777			123,273	3,347	8,684 01	87,558 04	448 00	526 00		217,664 04	314,880 09								
1878-79	1,179,045	812,420	655,857	259,925		59,510	3,155,458	9,426	261,008			240,026	2,674	12,065 94	96,157 86		3,219 75		231,437 89	342,881 44								
1879-80	1,791,813	1,234,654	1,208,184	478,822		33,605	1,596,243	5,722	144,617			19,986	582,949	7,611 48	34,633 90	132,774 25	4,548 88		303,950 25	543,518 76								
1880-81	2,418,958	1,666,790	1,308,315	518,504		58,527	2,587,143	4,962	157,272			23,247	830,218	6,726	12,069 09	111,113 78	26,921 25	4,239 70	514,252 57	668,596 39								
1881-82	2,610,986	1,799,797	1,418,635	562,225		81,797	4,038,135	5,152	126,238			47,640	1,082,750	8,218	17,006 21	94,424 68	2,055 00	3,441 48	567,815 97	684,743 34								
1882-83	2,642,648	1,820,924	1,311,382	519,720		67,873	3,148,678	3,569	88,984			25,952	4,849,402	11,920	13,363 26	93,399 92	246 27	910 75	562,836 93	660,757 13								
1883-84	1,705,565	1,175,224	723,679	286,804		26,181	1,303,501	9,841	183,989			19,121	574,156	29,984	9,449 77	99,884 86	68,145 61	2,565 25	350,070 28	530,115 77								
1884-85	2,187,098	1,507,028	1,038,957	411,754		6,148	222,552	5,784	148,526			14,650	603,012	155,587	13,047 63	100,548 76	112 00	3,646 09	411,220 32	528,574 80								
1885-86	2,693,119	1,855,701	1,352,260	535,919		11,445	537,871	2,112	22,690			32,331	965,117	133,665	12,427 56	90,684 83	470 00	3,418 28	475,617 40	582,618 07								
1886-87	2,391,098	1,647,593	963,392	381,805		12,604	521,113	5,025	159,192			31,380	1,310,633	230,885	10,243	7,597 91	141,549 88		447,200 87	598,663 69								
1887-88	3,394,164	2,338,769	1,634,895	647,932		12,317	604,768	2,757	55,431			23,071	988,527	583,892	14,938	7,293 81	124,314 09	118,253 65	1,719 25	707,357 20	958,938 00							
1888-89	2,802,337	1,960,099	1,324,872	517,146		45,944	2,151,791	2,007	67,428			101,136	144,746	19,515	12,380 96	147,208 72	17,646 04	2,062 31	626,753 66	806,051 69								
1889-90	2,147,447	1,522,541	2,613,907	942,537		63,859	3,145,687	68,321	2,955,799			8,401	422,041	18,929	11,185 81	125,141 77	9,023 12	2,516 25	498,370 30	646,237 25								
1890-91	2,297,814	1,884,852	2,522,781	744,685		15,768	940,529	8,101	948,557			6,362	177,108	155,312	12,641 42	132,784 95		3,470 53	474,900 79	623,997 69								
1891-92	3,212,956	2,100,084	2,740,496	1,262,844		47,972	1,310,689	59,966	3,037,503			34,378	555,153	201,065	13,687	152,664 67	68,822 10	4,989 04	642,952 63	888,722 41								
1892-93	2,441,434	1,784,918	2,740,357	956,579	648,654	41,203	1,933,692	37,230	3,976,516			17,794	345,410	372,812	11,171 82	147,660 59	18,549 70	2,008 12	644,516 69	823,906 92								
1893-94	2,063,951	1,384,044	3,297,152	1,078,892	961,688	321,468	35 85	158,700	651	12,032	1,644	256,208	367,793	20,375	15,713 15	147,203 51	9,388 05	2,378 25	597,672 60	772,355 56								

PAUL BLOUIN,

Surintendant du Service des Bois et Forêts.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

APPENDICE N° 18.

ETAT indiquant les depenses totales des différents bureaux de Cadastre, etc., le coût du cadastrage des villes, villages, paroisses et cantons, ainsi que des inspections de ces arpentages, des copies de livres de renvoi et de plans, et les dépenses du bureau général, pour les douze mois expirés le 30 juin 1895.

		\$	cts.	\$	cts.
	Bureau de Montréal.....			2,664	17
	ARPEMAGES, VILLES, VILLAGES, PAROISSES ET CANTONS.				
J. A. Côté.....	A compte vérification de chemins et lignes re : Cadastre des cantons Macpès, Neigette et Fleurbaeu.....			624	15
F. O. A. Legendre.....	Cadastre des cantons Jersey, Linière, Adstock, etc.....			125	00
J. E. Sirois.....	Révision du cadastre de Grande Rivière et Percé.	1,196	37		
do.....	Vérification du cadastre de la paroisse de St- Pacôme.....		42 50		
do.....	A compte cadastre du canton Pohenégamook...		200 00		
				1,438	87
L. Stein.....	Balance sur cadastre des cantons Ware, Lange- vin et Wafford.....			167	15
N. V. Lefrançois.....	Vérification de lots dans la paroisse Ste-Jeanne de Neuville.....		37 20		
do.....	Vérification de lots dans la paroisse St-Valier, comté de Bellechasse.....		11 25		
do.....	Vérification de lots dans la paroisse St-Nicholas		10 00		
do.....	Vérification de lots dans la paroisse St-Augustin et Deschambault.....		15 00		
				73	45
J. B. Beauchemin.....	A compte cadastre des cantons Durham et Wickham.....			867	72
N. H. Green.....	A compte cadastre du canton Ascot.....			350	00
J. N. Patton.....	A compte vérification du cadastre des cantons Sheen, Chichester, etc.....			300	00
C. S. Lepage.....	A compte cadastre du canton Lepage.....			253	00
P. Jobidon.....	do do Colrairie.....			379	90
Elz. Boivin.....	A compte vérification du cadastre de Bagotville et Grand Bay.....			200	00
N. J. E. Lefrançois.....	A compte correction de lots de cadastre dans la paroisse St-Thomas, comté de Joliette.....		51 00		
do.....	Tracé de lignes et chemins dans la paroisse de la Baie St-Paul.....		14 96		
				65	96
P. E. Lavergne.....	Correction de désignations du cadastre du Lac Weedon.....		25 50		
do.....	Balance d'arpentages du cadastre de Weedon Centre, Lac Weedon, etc.....		46 00		
				71	50
Wm. Tremblay.....	A compte cadastre du canton St-Jean.....		8 15		
do.....	A compte cadastre partie des cantons Chicou- timi et Bagot.....		110 00		
				118	15
	A reporter.....			7,699	02

APPENDICE N° 18. — Suite.

		\$	cts.	\$	cts.
	Report.....			7,699	02
	ARRENTAGES, VILLES, VILLAGES, PAROISSES ET CANTONS,—Suite.				
C. A. Bourget.....	Correction cadastre des cantons Douglas, Mal- baie et York.....			246	40
Jean Maltais.....	A compte cadastre du canton Kénogami.....			300	00
J. B. A. Hould.....	A compte correction de lots de cadastre dans la paroisse de Gentilly, comté de Nicolet.....			100	00
Geo. P. Roy.....	Levé partie de la rivière Desfleurs, comté de Dorchester.....			67	82
C. E. Lemoine.....	A compte cadastre du canton Provost.....	100	00		
do.....	do do Parent.....	200	00		
J. G. Bignell.....	do do Ditchfield.....			300	00
H. B. Tourigny.....	A compte vérification du cadastre de la paroisse Bécancour.....			450	00
P. H. Dumais.....	A compte cadastre des cantons Labarre, Caron, Demeules, etc.....			228	00
F. J. Hethrington.....	Vérification du cadastre des cantons Clarendon, Litchfield et Bristol.....			907	21
Arthur DuTremblay.....	Balance cadastre du canton Charlevoix.....			95	05
F. S. A. Pelfetier.....	Correction cadastre du canton Bury.....	130	00		
do.....	Balance cadastre des cantons Emberton et Ches- ham.....			71	00
J. M. Croteau.....	A compte cadastre des cantons Bois et Colbert.....			201	00
Abbott True.....	A compte cadastre de la ville de Scotstown.....			56	00
John Bignell.....	A compte vérification du cadastre du canton Wells.....			209	00
Louis Gosselin.....	Tracé de lignes entre Ditton et Newport.....			425	00
E. S. Bernard.....	Balance cadastre du canton Meibourae.....			20	00
J. B. Richard.....	Tracé de lignes dans Wotton et St-Camille.....			96	60
T. J. Charbonneau.....	A compte cadastre des cantons Chertsey et Rawdon, etc.....			50	00
Veuve W. A. Ashe.....	Vérification de lots dans St-Féréol, St-Joachim et Beauport, par feu W. A. Ashe.....			62	46
Bureau Général.....	Inspections et vérifications des arpentages du cadastre.....	1,741	89	132	30
	Copies de plans.....	365	73		
	Copies de livres de renvoi.....	569	02		
	Dépenses générales.....	5,354	44		
				8,031	08
				\$20,000	00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

V. DEROME,

Comptable.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 19.

ETAT résumé des dépenses totales faites par le Département des Terres de la Couronne, concernant les travaux du Cadastre, Dans la Province de Québec, depuis leur origine jusqu'au 30 juin 1890.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 décembre 1866..	\$2,033	18			
do do six mois expirés le 30 juin 1867.....	4,401	89			
					\$ 6,435 07
do do 12 mois expirés le 30 juin 1868.....					6,963 56
do do do do 1869.....					8,925 95
do do do do 1870.....					12,733 51
do do do do 1871.....					16,202 70
do do do do 1872.....					20,000 00
do do do do 1873.....					18,202 00
do do do do 1874.....					26,148 95
do do do do 1875.....					44,518 33
do do do do 1876.....					56,100 24
do do do do 1877.....					93,899 79
do do do do 1878.....					100,000 00
do do do do 1879.....					65,223 78
do do do do 1880.....					65,618 66
do do do do 1881.....					40,000 00
do do do do 1882.....					41,960 00
do do do do 1883.....					30,993 00
do do do do 1884.....					36,000 00
do do do do 1885.....					20,000 00
do do do do 1886.....					21,000 00
do do do do 1887.....					29,000 00
do do do do 1888.....					30,000 00
do do do do 1889.....					38,000 00
do do do do 1890.....					31,000 00
do do do do 1891.....					58,000 00
do do do do 1892.....					19,985 00
do do do do 1893.....					20,000 00
do do do do 1894.....					30,000 00
do do do do 1895.....					20,000 00
					\$1,006,910 54

E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

V. PEROME,

Comptable.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 20

TABLEAU spécial des Officiers employés dans le Bureau du Cadastre, à Montréal, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1895.

NOMS.	Emploi.	Traitement annuel.	REMARQUES.
		\$ cts.	
F. W. Blaiklock...	Arpenteur et dessinateur.....	1,200 00	Employé du département. (Voir App. N° 1.)
G. A. Varin.....	Inspecteur, etc.....	1,300 00	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin, 1895.

APPENDICE N° 21.

RAPPORT DU GÉOMÈTRE DU BUREAU DU CADASTRE, A
MONTREAL.

BUREAU DU CADASTRE,

Montréal, 1er août 1895.

A L'HONORABLE COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE, QUÉBEC.

Monsieur,

Conformément à la teneur de la lettre de monsieur l'assistant commissaire en date du 24 dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les opérations du bureau du cadastre, à Montréal, durant l'année finissant le 30 juin 1895.

Aucun travail nouveau n'a été commencé cette année; mais une révision complète des noms des propriétaires fonciers du canton Stanstead a été effectuée à l'aide des archives du secrétaire-trésorier de cette localité; les changements survenus depuis l'arpentage de ce canton ont été notés et les nouvelles subdivisions portées sur les plans brouillons, de sorte que, ce travail étant maintenant complété, les plans et livres de renvoi officiels sont en voie de progrès.

Dès vérifications d'arpentage, examens de titres et rapports spéciaux au département ont été effectués en vertu de demandes officielles présentées par les intéressés, et les corrections jugées nécessaires ont été apportées aux plans et aux livres de renvoi de diverses localités de la cité de Montréal et des comtés d'Hochelega, Jacques Cartier, Laval, Huntingdon, Saint-Hyacinthe, Missisquoi, Vaudrenil et Chambly.

Ces corrections ont nécessité l'annulation de trois mille sept cent soixante-douze lots et l'amendement de mille soixante-dix huit numéros.

SUBDIVISIONS DE LOTS.

Dans la ville de Montréal et les comtés environnants, trois cent soixante-quatorze numéros originaires ont été subdivisés en onze mille neuf cent quatre-vingt-quinze parcelles; les plans et les livres de renvoi de ces subdivisions ont été examinés et collationnés, et des certificats attestant l'exactitude de ces documents ont en conséquence été délivrés.

Des copies sur toile des plans des localités dont les noms suivent ont été préparées pour l'usage du bureau, de même qu'un plan sur papier de la paroisse de Montréal, savoir: villages de la Côte de la Visitation, de Verchères et de Contreœur, et paroisses Saint-Vincent de Paul, Saint-François de Sales, Saint-Antoine, de Contreœur, de Varennes, Saint-Marc, de Verchères et de Belœil.

Outre les travaux spécifiés plus haut, et les recherches et renseignements donnés au public relativement au cadastre, il a été reçu et enregistré cent quatre-vingt-cinq lettres, et trois cent trente-six ont été expédiées.

Le tout respectueusement soumis.

F. W. BLAIKLOCK,

A. G., Géomètre du Cadastre.

APPENDICE N° 22.

LISTE des Gardes-Forestiers en service pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1895.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
Trefflé Marcil.....	7 août	1889 Lachute	Ottawa Supérieur.	
Jno. S. Poupore	8 do	1887 Waltham	do do	
Jas. Donovan	9 janvier	1888 Maniwaki	do do	
A. B. Filion.....	12 mars	1874 Grenville	do Inférieur.	
Albert Roy	20 septembre	1887 Grando Baie.....	Lac St-Jean Est.	
Florent Laliberté.....	16 novembre	1891 Normandin.....	do Nord-Ouest.	
Jos. Gauthier dit Larouche.....	13 septembre	1886 Chicoutimi.....	do Est.	
Robt Lindsay.....	27 janvier	1890 St-Gédéon	do Centre.	
Hubert Delisle.....	27 do	1890 Chicoutimi.....	do Est.	
James Jones.....	1 septembre	1880 Petit Pabos.....	Gaspé Est.	
J. A. Puize.....	2 avril	1883 Mille Vaches	Saguenay.	
Hilary Roy.....	24 mars	1880 St-Anaclet	Rimouski Ouest.	
J. E. Cayouette.....	10 novembre	1874 Ste-Clair	Chaudière.	
Jos. Bégin.....	8 janvier	1889 Ste-Germaine	do	
Cyrille Leclerc.....	21 mars	do St-Jean de Dieu.....	Grandville.	
Jos. Hudon dit Beaulieu.....	14 novembre	do St-Pascal.....	do	
Louis Gagnon.....	14 juin	1880 St-Pacôme.....	do	
C. Roy	12 décembre	do St-Cujétan d'Armagh.....	Montmagny.	
J. G. Bryson.....	20 avril	1892 Coulonge.....	Ottawa Supérieur.	
Geo. Thomas.....	4 do	do Farrelton.....	do do	
E. A. Poulin	18 mai	do Montebello.....	do Inférieur.	
Robt Gorman.....	4 avril	do Buckingham.....	do do	
Thos. Noël.....	28 mars	do St-Jérôme.....	Lac St Jean Centre.	
W. J. Miller.....	12 février	do Gaspé, Peninsule.....	Gaspé Centre.	
Louis Roy, jr.....	2 avril	do Cap Chatte.....	Gaspé Ouest.	
Majorique Lesage.....	30 do	do Shawenigan.....	St-Maurice.	
J. B. Gérin-Lajoie.....	27 do	do Ste-Flore.....	do	
F. H. Rinfret.....	8 do	do Matane.....	Rimouski Est.	
Eustache Chouinard.....	4 janvier	do do.....	do Ouest.	
Léon Paquet.....	18 mars	do Cedar Hall.....	Vallée de la Matapédia.	
Eusèbe Couture.....	9 avril	do N.-Dame de Buckland.....	Montmagny.	

APPENDICE N° 22. — Suite.

LISTE des Gardes-Forestiers en service pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1895.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
Elie Chouinard.....	25 janvier	1892 St-Aubert	do	
Jas. Robertson.....	6 avril	do Maria	Bonaventure Ouest.	
Frs. Giroux.....	6 do	do New Richmond.....	do do	
Lathus Pelletier.....	6 do	do St-Arsène	Grandville.	
Achille Gagnon.....	6 do	do Rivière-du-Loup	do	
R. Dubé.....	6 do	do do	do	
G. A. Dugal.....	13 mai	do Masson	Ottawa Inférieur.	
Jos. Bellenger.....	6 avril	do N.-D. des Anges.....	St-Charles.	
Geo. L. Paradis.....	28 mars	do Roberval.....	Lac St-Jean, Ouest.	
Nath. Rossignol.....	23 do	do Hébertville	do Centre.	
Job Bilodeau.....	25 février	do Chambord	do Ouest.	
Jos. Beaulieu.....	13 avril	do Rimouski.....	Rimouski Ouest.	
A. Beaubien.....	16 mai	do Baie des Pères	Ottawa Supérieur.	
John Thomson.....	4 janvier	do Fort Coulonge.....	do do	
Jno. Topping	12 mai	do Escoumains.....	Saguenay.	
P. W. Nagle	23 avril	do Sherbrooke	St-François et Arthabaska.	
D. G. Pozer.....	16 mai	do St-George, Beauce.....	Chaudière.	
E. J. Milne	21 juin	do Lévis.....	Spécial.	
Eugène O'Sullivan.....	18 juin	1883 Ange Gardien	do	
John Hartt.....	9 juillet	1892 Middle, St. Francois.....	Grandville.	
Thomas Enright.....	30 août	do Port Daniel.....	Bonaventure, Est.	
Patrick Foran.....	30 do	do New Richmond.....	do Ouest.	
Michael Hayes.....	17 novembre	do Sheenboro.....	Ottawa Supérieur.	
Arthur Dufresne.....	18 do	do Trois-Rivières.....	St-Maurice.	
Simon Poirier.....	11 janvier	1893 St-Bonaventure.....	Bonaventure Est.	
Maxime Joincau.....	3 février	do St-Paulin.....	St Maurice.	
Alfred Leveque.....	5 décembre	1892 Ste-Flavie.....	Rimouski Ouest.	
P. J. Brown	1 do	1893 Lac Beauport.....	St-Charles.	
Jos. Doherty.....	26 juin	do Escuminac	Bonaventure Ouest.	
Octave Martin.....	30 août	1892 St-Alexis, Matapédia	do	
R. H. Ralph.....	6 octobre	do Radford, P. O.....	Ottawa Supérieur.	

APPENDICE N° 22.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Forestiers en service pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1895.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
M. Magnan.....	21 juin	do St-Alexis, Montcalm.	Ottawa Inférieur.	
J. A. Fafard.....	9 octobre	1893 Pointe des Monts.....	Saguenay.	
J. L. Martel.....	6 février	1894 St-Alphonse.....	Ottawa Inférieur.	
Ed. Gobeil.....	16 do	do St-Alexis, Chic.....	Lac St-Jean Est.	
John Roche.....	21 décembre	1894 Masham Mills.....	Ottawa Supérieur.	
Louis Paradis.....	14 do	do St-Sébastien.....	Chaudière.	
Cyrille Harvey.....	5 février	do St-Siméon.....	Saguenay.	
Adolphe Charlebois.....	29 janvier	do Maniwaki.....	Ottawa Supérieur.	

PAUL BLOUIN,
Surintendant de la Section des Bois et Forêts.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 23.

LISTE des Gardes-feu pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1895.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Région sauvegardée.	REMARQUES.
N. E. Cormier.....	12 mai	1893 Aylmer (Est).....	No. 1.....	Intendant général
M. St-Pierre.....	9 do	1894 Valencay.....	do	
H. Millar.....	30 avril	do Maniwaki.....	do	Démissionnaire.
D. Daley.....	30 do	do do.....	do	
J. Groulx.....	30 do	do do.....	do	Démissionnaire.
J. Stevenson.....	3 mai	do Rivière Désert.....	do	
Js. Nault.....	7 do	do Maniwaki.....	do	Démissionnaire;
D. Stewart.....	26 avril	do Booth, P. O.....	do	Démissionnaire.
T. Phillipa.....	26 do	do Otter Lake.....	do	
M. Hennessey.....	26 do	do Fort Coulonge.....	do	
J. Gallagher.....	26 do	do Chapeau.....	do	
H. D. McKinnon.....	26 do	do Schyan Point.....	do	Démissionnaire.
W. McCormack.....	26 do	do Pembroke.....	do	
Ed. Johnson.....	26 do	do Rockcliffe.....	do	
Jno. McElroy.....	26 do	do Rowanton.....	do	Démissionnaire.
Jas. Ford.....	26 do	do Deux Rivières.....	do	
Jno. Paré.....	26 do	do do do.....	do	Démissionnaire.
Jas. Locknan.....	26 do	do Bois-franc.....	do	
W. Thomson.....	26 do	do Portage-du-Fort.....	do	
Jno. Ryan, jr.....	17 mai	do Aylmer.....	do	Démissionnaire.
X. Saucier.....	5 do	do Baie-des-Pères.....	do	Démissionnaire.
Jno. King.....	26 avril	do Sunnyside.....	do	
T. Smith.....	26 do	do Hunter's Point.....	do	
L. Bienvenu.....	26 do	do Sunnyside.....	do	
A. G. Cameron.....	26 do	do Fort Coulonge.....	do	
Jno. Spence.....	26 do	do Baie-des-Pères.....	do	
W. J. Stewart.....	1 juin	do Rowanton.....	do	
J. D. Roche.....	28 août	do Masham Mills.....	do	
Jno. Armstrong.....	20 avril	1895 Rapide L'Original.....	do	
Patrick Rice.....	20 do	do Rivière Désert.....	do	

APPENDICE N° 23.—*Suite.*

LISTE des Gardes-feu pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1895.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Région sauvegardée.	REMARQUES.
Ls. Ayotte.....	20 avril	1895 Maniwaki.....	No. 1.	
W. Snoddy.....	20 do	do Rivière Désert.....	do	
Jno. Proudfoot.....	20 do	do Fort Coulonge.....	do	
V. Kennedy.....	20 do	do Booth, P O.....	do	
D. R. McKinnon.....	20 do	do Fort Coulonge.....	do	
Jno. Finerty.....	20 do	do Dumoine.....	do	
R. Moorhead.....	20 do	do Rockelike.....	do	
A. S. Towers.....	20 do	do Mattawa.....	do	
R. M. Stewart.....	20 do	do Gordon Creek.....	do	
Jas. Labelle.....	20 do	do do do.....	do	
F. Fluman.....	20 do	do Baie-des-Pères.....	do	
H. Duval.....	20 do	do Rockcliffe.....	do	Spécial.
P. Stewart.....	20 do	do Deux Rivières.....	do	
R. McCracken.....	20 do	do Stubb's Bay.....	do	
Jos. Groulx.....	23 do	do Maniwaki.....	do	
W. Whissell.....	0 do	do Six Portages.....	do	
H. Millar.....	20 do	do Rivière Désert.....	do	
W. M. Sutherland.....	20 do	do Otter Lake.....	do	
P. Lannigan.....	20 do	do Rivière Désert.....	do	
A. Millmore.....	20 do	do do do.....	do	
P. Gagnon.....	20 do	do do do.....	do	
H. J. Donnelly.....	26 do	1894 do do.....	do	
A. Wait.....	26 do	do Chapeau.....	do	Démissionnaire.
M. Smith.....	1 mai	do Gordon Creek.....	do	Spécial.
J. B. Michaud.....	28 septembre	1892 St-Octave de Métis.....	No. 16.	
J. E. Généreux.....	9 mai	1893 Matane.....	No. 15.	
Albert Dugas.....	9 do	1892 Ste-Anne des Monts.....	No. 12.	
J. E. Gagnon.....	20 do	do St-Joseph d'Alma.....	No. 6.	
Jeremiah Jones.....	30 août	do Port Daniel.....	No. 13.	
W. Burus.....	6 avril	1893 Rawdon.....	No. 2.	

APPENDICE N° 23.— *S. ile.*

LISTE des Gardes-feu pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1895.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Région sauvegardée.	REMARQUES.
J. B. G. Lajoie.....	17 mai	1892 Ste-Flore.....	No. 3.	
J. A. Dufresne.....	30 janvier	1894 Trois-Rivières.....	No. 3.	
H. Sawyer.....	21 mai	do Cookshire.....	No. 21.	
F. Rioux.....	16 juin	do Trois-Pistoles.....	No. 17.	
Jno. McLaren.....	11 mai	do Port-au-Persil.....	No. 8.	
H. de Puyjalou.....	28 avril	do Québec.....	No. 9.	
L. Petit.....	26 mai	do Chicoutimi.....	No. 7.	
J. L. Martel.....	15 do	1895 St-Alphonse de Rodriguez.....	Nos. 2 et 3.	

E. E. TACHÉ,

Assistant Commissaire.

PAUL BLOUIN,

Surintendant de la Section des Bois et Forêts.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N^o 24.

LISTE des Gardes-Chasse pour l'année finissant le 30 juin 1895.

H. CHASSÉ surintendant D. T. C. Québec.

(En vertu de 47 Vict., chap. 25, section 17, sec. 1413 S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.
(En vertu du 47 Vict., chap. 25, section 17. —Section 1413. S. R. P. Q.)				
David Raitt.....	Avril 28, 1879, O. C.....	Lachute.....	Comté Argenteuil et Ottawa (partie de)	\$25.00 par année.
T. A. Poston.....	Juin 13, 1884.....	Lévis.....	Province de Québec.....	Pas de salaire.
David Desjardins.....	Juin 13, 1887.....	Gardien du phare.....	Ile aux pèlerins (Comté de Kamouraska).....	" "
Télesphore Turbide.....	Juillet 18, 1887.....	Rocher aux oiseaux.....	Iles de la Madeleine (Comté de Gaspé).....	" "
H. de Puyjalon.....	Mai 29, 1888.....	Montréal.....	District de Labrador.....	" "
John Robinson.....	Décembre 12, 1888.....	Matapédia.....	Comtés de Bonaventure et Rimouski.....	" "
Dr Hy. Ievers.....	Mars 2, 1889.....	Québec.....	Province de Québec.....	" "
A. N. Shewan.....	Août 21, 1890.....	Montréal.....	District de Montréal.....	" "
Dr H. Myrand.....	Septembre 8, 1890.....	St-Andrews.....	Comté d'Argenteuil.....	\$25.00 par année
W. S. Walker.....	Juin 23, 1891.....	Montréal.....	Province de Québec.....	Pas de salaire.
Wm Boyle.....	Septembre 15, 1891.....	Ditchfield, Beauce.....	District du Lac Mégantic.....	" "
Hyacinthe Charlebois.....	Mai 30, 1892.....	Ste Angélique de Papineau-ville.....	Comté d'Ottawa.....	" "
Joseph Fournier.....	Décembre 5, 1892.....	Ste-Anne des Monts.....	Comté de Gaspé.....	\$50.00 par année.
Nathan Libbce.....	Mars 18, 1893.....	Ayer's Flat.....	do Stanstead.....	" "
J. D. Roche.....	Mai 5, 1893.....	Masham Mills.....	Cantons Onslow, Aldfield et Masham.....	Pas de salaire.
P. J. Brown.....	Mai 20, 1893.....	Lac Beauport.....	Comté Québec et partie de Montmorency.....	\$50.00 par année.
Geo. Duberger.....	Mai 27, 1893.....	Maibaie.....	La côte nord depuis la pointe St-Charles jusqu'à la rivière Watsheeshoo.....	Pas de salaire.
Pierre St-Jacques.....	Juin 13, 1893.....	Gracefield.....	Cantons Wright, Bouchette, Northfield, Cameron, Wabasseo et Biako.....	\$50.00 par année.
Louis Lavoie.....	Septembre 5, 1893.....	Rimouski.....	Comté de Rimouski.....	" "
Arthur Daveluy.....	Septembre 5, 1893.....	Yamachiche.....	Pour cette partie du comté de St-Maurice qui longe le lac St-Pierre.....	" "

APPENDICE N° 24.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Chasse pour l'année finissant le 30 juin 1895.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.
Isaïe Giroux	Septembre 6, 1893.....	Canton Lochaber	Canton et Gore de Lochaber, comté Ottawa	Pas de salaire.
Thomas Baynes.....	Septembre 6, 1893.....	Hull.....	Canton et Gore de Lochaber et la paroisse Ste-Angélique, comté d'Ottawa.....	" "
James Finlay.....	Octobre 2, 1893	St. John's, P. Q.....	Districts de Bedford, Iberville et St-Hyacinthe.....	" "
Edmond Boudrault.....	Octobre 2, 1893.....	Causapscal.....	Pour la partie Est, du comté de Matane le long de l'Intercolonial.....	" "
J. A. Fafard.....	Octobre 9, 1893.....	Saguenay.....	Pour la côte Nord depuis la Pointe des Monts jusqu'à Blanc Sablon.....	\$50.00 par année.
Amédée l'Abbé.....	Février 10, 1894	St-Urbain.....	Pour partie du comté de Charlevoix	" "
John Gorman.....	Avril 2, 1894	Percé.....	Comté de Gaspé (partie de)	" "
Ubaldo Dansereau.....	Avril 2, 1894	St-Hyacinthe	Comtés de St-Hyacinthe et Rouville	" "
J. B. Bibeau.....	Avril 2, 1894	Ste-Anne de Sorel.....	Comté de Richelieu.....	" "
Olivier Levasseur	Avril 2, 1894.....	Ste-Angèle.....	Comté de Nicolet.....	\$25 00 "
Louis Préjen.....	Avril 2, 1894.....	Ormstown.....	Comtés de Chateauguay et Huntingdon.....	\$50.00 "
Dosithée Pronovost	Avril 2, 1894	St-Tite.....	Comté de Champlain.....	" "
F. X. Lessard.....	Avril 2, 1894.....	Montréal.....	Pour la cité de Montréal.....	\$100 00 "
François Poulin.....	Avril 2, 1894	Channay.....	Pour la région du lac Mégantic dans les comtés de Beauce et de Compton	\$50.00 "
Théotime Mignault.....	Avril 2, 1894.....	St-Thomas.....	Partie du comté de Saguenay depuis la pointe au Jambon à la Rivière Pigou.....	" "
John Douglas.....	Avril 18, 1894.....	Bedford	Comté de Missisquoi.....	" "
Thomas Brownly.....	Avril 27, 1894.....	Lacolle.....	Pour tout le territoire compris entre St-Jean et Lacolle....	" "
U. C. Généreux.....	Mai 8, 1894	Québec.....	Pour la cité de Québec et le comté de Québec	Pas de salaire.
N. E. Cormier.....	Mai 25, 1894	Aylmer.....	Comtés de Pontiac et Ottawa.....	" "
Auguste Lavoie.....	Mai 26, 1894.....	St-Tite des Caps.....	Comté de Montmorency (partie de.).....	\$25.00 par année.
Jos. Moore.....	Mai 26, 1894.....	Ste-Brigitte de Laval.....	" " " ".....	\$40.00 "
Alfred Gagné.....	Juin 30, 1894.....	Ivry Co. Témiscouata.....	Pour la région du lac Témiscouata.....	\$50.00 "
* Wenceslas Dautheil	Juillet 4, 1894.....	St-Pascal.....	Comté de Kamouraska.....	" "
Phidimo Gauthier.....	Juillet 4, 1894.....	Chicoutimi	Pour partie du comté de Chicoutimi situé au nord de la Rivière Saguenay.....	" "

APPENDICE N^o 24.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Chasse pour l'année finissant le 30 juin 1895.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.
* Thomas Fraser.....	Août 9, 1894	N.-D. du lac Témiscouata.	Pour partie de la région du Lac Témiscouata.....	\$25.00 par année.
Henry Patton.....	Août 30, 1894.....	Grindstone, Iles de la Made- leine.....	Iles de la Madeleine comté de Gaspé	\$50.00 “
F. X. Ouellet.....	Septembre 18, 1894.....	Roberval, (comté du Lac St- Jean).....	Pour partie du comté du lac St-Jean à l'Ouest de la rive Est de la Métabetchouan et à l'Ouest de la Mistassini et la partie du lac St-Jean au-devant de ce territoire	\$60.00 “
Paul Marcoux	Septembre 19, 1894	St-Prime, (comté du Lac St- Jean).....	Partie du comté du lac St-Jean entre les rivières Mistassini et Péribonka et la partie du lac St-Jean au-devant de ce territoire.....	\$50.00 “
S. U. Courtney.....	Octobre 5, 1894.....	Knowlton	Comté de Brome.....	\$25.00 “
Joseph C. Charron.....	Novembre 14, 1894.....	Bassin de Chambly.....	Comté de Chambly et la partie de la rivière Richelieu située au devant du comté de Chambly	\$50.00 “
Arthur Matte.....	Janvier 10, 1895.....	St-Constant, (comté de La- prairie)	Comté de Laprairie	“ “
Gédéon Magnan	Janvier 14, 1895	L'Épiphanie.....	Comté de l'Assomption.....	“ “
Alfred Adam.....	Janvier 14, 1895.....	St-Barthélemi.....	Comté de Berthier.....	“ “
Cléophas Girard.....	Janvier 14, 1895.....	St-Joseph d'Alma	Pour partie du comté du lac St Jean entre la Péribonka et la Métabetchouan et la partie du lac St Jean au-devant de ce territoire.....	“ “
Alfred Pagé	Janvier 25, 1895.....	St-Louis de Lotbinière	Comté de Lotbinière.....	“ “
Arthur Collette.....	Janvier 29, 1895.....	St-Henri, (comté de Napier- ville).....	Comté de Napierville.....	“ “
Emile Côté.....	Janvier 30, 1895	Québec.....	Pour la cité de Québec.....	\$100.00 “
Jules Bélanger.....	Février 1er, 1895.....	Montmagny.....	Pour le comté de Montmagny	\$50.00 “
Henry Simard.....	Février 20, 1895.....	Ste-Agnès, (comté de Charle- voix).....	Pour la partie Est du comté de Charlevoix.....	“ “
Phidimo Fortin	Février 23, 1895.....	l'Islet, (comté de l'Islet).....	Pour la partie Ouest du comté de l'Islet.....	\$25.00 “
Romuald Tremblay.....	Février 23, 1895.....	St-Roch des Aulnais.....	Pour la partie Est du comté de l'Islet	“ “

* Démissionnaire le 12 octobre, 1894.

APPENDICE N° 25.

ETAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche incorporés, sous l'autorité de la section 5493, S. R. P. Q. (Acte 48 Vict., chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

CLUBS.	Date de l'incorporation.
" Ste-Marguerite Salmon Club "	5 juin 1885
Club de pêche et de chasse les " Laurentides "	31 décembre 1885
Club de pêche et de chasse Stadacona	27 avril 1886
Club pour la protection du poisson et du gibier dans la province de Québec.	26 mai 1886
Club de pêche et de chasse " Laurentian "	26 mai 1886
Club de pêche et de chasse de Mégantic, P. Q.	26 mars 1887
Club de Québec pour la protection du poisson et du gibier	2 juin 1887
Club de pêche et de chasse de Montréal	28 mai 1887
Club de pêche et de chasse des Trois-Rivières	12 décembre 1887
Club de pêche et de chasse de St-Maurice	19 juillet 1888
Club de pêche et de chasse de Metabetchouan	3 septembre 1888
" Pioneer Red and Gun Club "	2 octobre 1888
Club de pêche et de chasse du Petit Saguenay	25 avril 1889
Club de pêche et de chasse Amabelish de Springfield, Mass., E. U. A.	11 octobre 1889
Club de pêche et de chasse Tourilli	12 décembre 1889
Club de pêche et de chasse Jacques-Cartier	12 décembre 1889
Club de pêche et de chasse Montcalm	14 décembre 1889
Club de pêche et de chasse des Lacs du Nord	6 février 1890
Club de pêche et de chasse Orléans	14 avril 1890
Club de pêche et de chasse Montmorency	14 avril 1890
Club de pêche et de chasse des Lacs et de la rivière Jacques-Cartier	13 mai 1890
Club de pêche et de chasse de " La Presse " de Québec	13 mai 1890
Club de pêche et de chasse Mastigouche	13 mai 1890
Club de pêche et de chasse " Penn " de Québec	21 août 1890
Club de pêche et de chasse " Oniatouchouan "	12 novembre 1890
Club de pêche et de chasse " Upikauba Gun and Fishing C. of Quebec "	9 février 1891
Club de pêche et de chasse " Echo Beach Fishing Club "	21 mars 1891
Club de pêche et de chasse " Lake Bernard Fishing Club "	20 avril 1891
Club de pêche et de chasse " The Jovial Fishing Club "	18 mai 1891
Club de pêche et de chasse " Denholm Angling Club "	8 septembre 1891
Club de pêche et de chasse " Chamberlains Shoals Fish and Game Club "	1 avril 1892
Club de pêche et de chasse " The Little Cascapedia Fish and Game Club "	25 juin 1892
Club de pêche et de chasse " Du Bout de l'Île "	8 juillet 1892
Club de pêche et de chasse " Black Bay Fish and Game Club "	3 septembre 1892
Club de pêche et de chasse de St-Jérôme	3 septembre 1892
Club de pêche et de chasse " Macpès "	5 septembre 1892
Club de pêche et de chasse de " Mille Fleurs "	17 décembre 1892
Club de pêche et de chasse " Wessoneau Fish and Game Club "	1er mars 1893
Club de pêche et de chasse " Mattawin Fishing Club "	3 juin 1893
Club de pêche et de chasse de Joliette	20 juillet 1893
Club de pêche et de chasse " Triton Fish and Game Club "	5 septembre 1893
Club de pêche et de chasse " North Wakefield Trout Fishing Club "	3 novembre 1893
Club de pêche et de chasse " Macaza Fishing and Shooting Club "	31 mars 1894
Club de pêche et de chasse " Maskety Fishing Club "	5 juillet 1894
Club de pêche et de chasse " The Gatineau, F & G. C. "	16 novembre 1894
Club de pêche et de chasse de St-Gabriel	17 novembre 1894
Club de pêche et de chasse du Lac des Mirages	4 mai 1895
Club de pêche et de chasse " The Sherbrooke, F. & G. C. "	15 mai 1895
Club de pêche et de chasse " The Nonantum, F. & G. C. "	30 mai 1895

APPENDICE N° 25.—*Suite.*

CLUBS.	Date de l'incorporation.
Club de pêche et de chasse " The Weymahigan Salmon Club ".....	27 juin 1895
Club de pêche et de chasse " The Green Lake Fishing Club ".....	27 juin 1895
<i>Autres Clubs ayant des baux de lacs et de rivières, P. Q., ou autres actuellement existant.</i>	
Club de Rimouski.....
" Restigouche Salmon Club ".....
Club St-Bernard.....
Club Shawenigan.....

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire

H. CHASSÉ,

Surt. Section des Pêcheries.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 26.

ETAT indiquant partie du travail exécuté dans le Département des Terres de la Couronne, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1895.

Nombre de lettres reçues, enregistrées et indexées.....	14,879
do documents contenus dans ces lettres.....	13,326
do lettres écrites et expédiées.....	12,943
do descriptions de paroisses et cantons	7
do instructions aux arpenteurs.....	33
do Mémoires.....	30
do examens de plans et de carnets d'opérations.....	49
do copies de plans	456
do calculs spéciaux. (superficies, etc).....	65
do compilations de plans.....	30
do spécifications.....	86
do descriptions de lots de grève.....	2
do réductions de plans.....	59
do études de dos iers relatifs aux questions de bornage, etc.....	119
do opérations sur le terrain.....	5
do simples recherches dans les archives, etc.....	1,554
do vérifications de comptes d'arpenteurs	16
do cartes spéciales.....	9
do lettres patentes collationnées.....	722
do instructions pour nouveaux cadastrages	3
do plans et tracés collationnés.....	124
do désignations de lots de cadastre, copiées.....	11,799
do do do do collationnées.....	17,810
do examens de plans et livres de renvoi	20
do requisitions pour chèques.....	1,379
do ventes des Terres de la Couronne.....	1,684
do do do du Clergé.....	20
do d'octrois gratuits pour fins du culte	4
do do aux pères et mères de 12 enfants vivants.....	223
do do sur chemins de colonisation.....	8
do comptes rendus des Agents des Terres de la Couronne (en doubles)	371
do comptes rendus des Agents des Biens des Jésuites	29
do do do Domaine de la Couronne.....	1

APPENDICE N° 26.—*Suite.*

Nombre de comptes rendus Agents de la Seigneurie de Lauzon.....	15
do bordereaux ou <i>Scraps</i>	165
do copies de bordereaux ou <i>Scraps</i>	165
do reçus des agents.....	10
do dépôts	230
do envois pour lettres patentes.....	688
do lettres patentes émises.....	722
do adjudications pour coupes de bois.....	140
do rapports, mémoires et adjudications.....	529
do rapports pour le Conseil Exécutif.....	40
do ventes annulées.....	384
do locations annulées.....	10
do lots compris dans ces révocations.....	431
do acres compris dans ces lots.....	39,912½
do transferts enregistrés.....	246
do d'Ordres en Conseil.....	34
do circulaires expédiées.....	681
do transport et <i>pledges</i> de limites à bois enregistrés.....	37
do licences de mesureurs de bois émises	85
do nominations de gardes forestiers.....	6
do nominations d'intendants généraux de feux de forêts.....	24
do certificats émanés pour droits de coupe de bois, imputables au paiement du prix d'achats de lots de terre.....	867-
do rapports des Agents des Bois de la Couronne, (reçus et copiés)	704
do mémoires spéciaux ayant trait à la coupe du bois sur les terres de la Couronne.....	313
do descriptions de limites à bois,—(en double).....	76
do états relatifs aux opérations de coupe de bois des propriétaires de limites à bois.....	234
do permis de recherches accordés.....	165
do permis de mines accordés.....	3
do échantillons de minerai transmis officiellement au départe- ment pour examen.....	10
do chèques préparés et expédiés.....	3,379
do reçus préparés.....	5,506
do certificats préparés pour dépenses contingentes.....	225
do états préparés.....	278

APPENDICE N° 26. — *Suite.*

Nombre de dépôts enregistrés.....	240
do baux de pêche émis.....	31
do nominations de Garde Chasse.....	28
do do Garde-Pêche.....	23
do permis de chasse pour objets scientifiques	16
do autres permis de chasse.....	17
do mémoires spéciaux ayant trait à la pêche et à la chasse.....	8
do Transports de baux enregistrés.....	8
do avis de chasse et pêche expédiés.....	2,000
do autres pamphlets expédiés concernant la chasse et la pêche...	800

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

V. DEROME,

Comptable.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 27.

Rapport du Secrétaire du “ Bureau des Mines ”

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1895.

A l'Honorable,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de faire rapport des opérations de la Branche des Mines, en vertu de l'article 1581 de la Loi des Mines de Québec, de 1892, pour l'année expirant au 30 juin 1895.

Dans mon rapport de l'année dernière, je vous faisais remarquer que, dans la Province comme ailleurs, les mineurs s'étaient ressentis de la dépression commerciale qui avait sévi un peu partout. Il ne me paraît pas qu'il en soit ainsi cette année à en juger du moins par l'augmentation considérable remarquée tant dans la vente des terrains miniers que dans le nombre des permis d'exploration accordés comme on peut le voir en comparant les revenus de l'année courante avec les revenus de l'année dernière.

En 1893-94, le montant perçu provenant de la vente des terrains ne s'est élevé qu'à \$1,275, tandis que cette année, le montant ainsi perçu s'élève à la jolie somme de \$11,594.35 soit une augmentation de \$10,319.35. Il faut ajouter cependant que partie de ces montants ne sont actuellement qu'en dépôts parce que les acheteurs des lots miniers ne se sont pas encore soumis à toutes les formalités de la Loi des Mines pour l'obtention de leur Lettres Patentes.

Le montant perçu pour les permis d'explorations et exploitations accusent une augmentation aussi considérable. Ainsi dans l'année 1893-94, les montants ainsi prélevés se sont montés à \$1,361. Cette année nous atteignons la somme de \$2,376.58, ce qui est une augmentation de \$1,018.50.

J'aurais désiré vous faire un rapport complet sur les opérations des différentes compagnies minières ou des individus qui travaillent dans la province de Québec, mais je regrette de vous dire que malgré les demandes réitérées aux diverses compagnies et individus en vertu de l'article 1498 de la Loi des Mines de Québec de 1892, nous n'avons pu avoir que très peu de rapports et de plus tellement incomplets qu'il m'est impossible d'en dresser un tableau qui aurait pu donner une idée exacte de la production minière dans la province. C'est d'autant plus regrettable que ce tableau indiquant la production nous est demandé souvent pour publication dans les revues minières ou dans des compilations très importantes où sont publiés les rapports de production des autres provinces, et nous apparaissions ainsi sur un pied d'infériorité.

Nous avons accordé cette année 156 permis d'explorations et 3 permis d'exploitations. Un de ces derniers permis était pour le mica et les deux autres pour l'or ; l'un dans Dudswell et l'autre dans le lit de la rivière Chaudière, dans le canton Jersey, comté de Beauce.

En ce qui concerne les travaux des mines et l'application générale de la Loi, je vous réfère au rapport de M. Obalski, Inspecteur des Mines, pour les deux divisions minières de la Province de Québec.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JULES COTÉ,

Secrétaire « Bureau des Mines ».

Québec, 11 octobre 1895.

APPENDICE N° 28.

RAPPORT

A L'HONORABLE COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

SUR LES

MINES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR

J. OBALSKI, Inspecteur des Mines.

J'ai visité cette année les principaux districts miniers de la Province et donne ci-après le résultat de mes observations.

Les phosphates n'ont pas été travaillés mais il se fait dans le pays un mouvement pour encourager leur usage local. Presque toutes les mines d'amiante ont été exploitées quoique le prix soit resté bas. Le cuivre a été travaillé comme d'habitude. Rien de nouveau dans la Beauce où les opérations sur le quartz ne paraissent pas avoir été satisfaisantes. Le fer chromé a été exploité avec succès et de nouveaux et importants dépôts ont été découverts dans les mêmes régions. Le mica a été travaillé dans quelques mines du comté d'Ottawa et dans celle de la Malbaie. Le fer des marais a été traité comme d'habitude à Radnor et à Drummondville, ainsi que l'ocre. Les travaux pour la recherche du Pétrole se continuent dans la Gaspésie. Dans l'Ottawa le graphite est un peu travaillé; une certaine quantité de feldspath a été expédiée de la même région. Les matériaux de construction s'exploitent régulièrement et je signale la création d'une nouvelle industrie, celle des briques pressées et des briques vitrifiées pour pavage.

La loi des mines s'applique sans difficulté, il serait à désirer cependant que les exploitants donnent tous des états bien exacts de leur production et aussi

rapportent les accidents afin que les statistiques officielles aient au moins autant de valeur que celles dues à l'initiative privée. Au sujet du travail des femmes et des enfants dans les mines et de la protection due aux ouvriers, il n'y a que des hommes employés dans les travaux souterrains, les accidents sont rares et les mines sont en bon état quant à leur sécurité.

Le système des assurances contre les accidents est en usage dans plusieurs mines. La journée du travail est de dix heures sauf de rares exceptions justifiables.

FER.

Le haut fourneau de Radnor a été en opération comme d'habitude et il n'y a rien à signaler le concernant. Je n'ai pas visité cette année les forges de Drummondville. A Radnor, comme annexe de l'industrie du fer l'eau minérale découverte l'année dernière a été mise sur le marché et paraît bien appréciée à Montréal et aux Etats Unis. Elle est embouteillée à la source même.

Hématite à Ste-Hélène.—Durant la saison j'ai visité un dépôt de beau minerai de fer dans la paroisse de Sainte-Hélène sur le lot II, 12 de Chester (Arthabaska). Ces indications sur lesquelles il n'a été fait aucun travail ne présentent pas à première vue une grande quantité de minerai, mais méritent cependant d'être décrites et justifient quelques travaux de recherche. J'ai constaté là deux bandes de calcaire paraissant magnésien, courant nord dans un schiste chloriteux de direction N. E. plongeant de 30° sur la verticale ; ces bandes paraissent aussi sur les lots voisins. Le calcaire est parsemé à la surface de petites veines d'hématite bien pure mais je n'ai pas constaté d'épaisseur supérieure à 2 pieds ; dans les champs on trouve de nombreux morceaux d'hématite dont quelques uns ne peuvent pas être levés par un homme. La propriété est à 15 milles de la station de Stanfold (G. T. R) Un échantillon pris par moi a donné à l'analyse 67% de fer métallique sans impuretés.

OCRE.

Je n'ai pas encore visité cette année le district de Trois-Rivières, mais d'après mes informations la St. Maurice Metallic Paint Co. n'a pas été en opération cette année, la Canada Paint Co. et MM. Argall ayant travaillé dans les mêmes conditions que précédemment.

FER CIROMÉ.

L'année dernière j'ai donné un rapport détaillé sur les débuts de cette industrie et je dois ajouter qu'en 1894 il a été expédié aux Etats Unis 915 tonnes ayant presque tout une teneur d'environ 50%. Cette année, comme la chose était à prévoir, cette industrie s'est développée et jusqu'à cette époque (15 septembre) il a été expédié 2476 tonnes dont quelques centaines de basse teneur (40% au minimum) ont été utilisées en Europe et aux Etats Unis probablement dans la métallurgie. Les chiffres suivants donnent aussi exactement que possible la situation au 15 septembre 1895 en grosses tonnes. Environ 70 hommes étant alors employés.

Expédié en 1894 aux Etats-Unis.....	915 tonnes
En 1895 au 15 septembre à Philadelphie.....	938 do
do do do Baltimore.....	600 do
do do do Pittsburg.....	498 do
do do do Angleterre.....	440 do
	Total pour 1895.....
	2476 do

d'une valeur de \$35,000 à \$40,000, rendu au Q. C. R.

Minerai extrait, aux mines ou rendu au Q. C. R. environ 1,400, soit un total général extrait d'avril 1895 au 15 septembre 1895, d'environ 4,800 tonnes.

Je donne ci après quelques notes sur les principaux travaux de l'année.

Mines dans Coloraine.

Mine Lambly. — (Coloraine Mining Co. Block A), au lac Noir, a travaillé toute l'année y compris l'hiver. Une première poche de minerai avait été épuisée après avoir produit 600 tonnes au-dessus de 50%. D'autres recherches ont été entreprises avec succès et un autre important dépôt a été découvert ayant produit jusqu'à présent environ 800 tonnes. La production totale a donc été de 1,400 tonnes environ avec une moyenne d'une quinzaine d'hommes sur lesquelles 1,200 tonnes ont été expédiées. Le dépôt actuellement travaillé a la forme d'une veine courant Nord sur une distance de 2 à 300' et paraissant plonger 45° Ouest, ayant eu des épaisseurs variables allant jusqu'à 9 pieds. L'ouverture a une profondeur de 65 pieds et la présente épaisseur est moins grande. L'extraction se fait par un der-ryck à cheval.

Mine P. P. Hall et D. Smith. — Cette mine se trouve sur le même bloc et forme la limite N. E. de la mine Lambly. Elle était connue comme mine Jobidon et était restée improductive à cause de difficultés relatives aux titres. En juin dernier ces difficultés ont été levées et la mine a été cédée à MM. P. P. Hall, D. Smith et

autres, de Québec, qui ont fait commencer les travaux en juillet. Le travail à l'entreprise avec 4 à 5 hommes a produit 112 tonnes de minerai de haute teneur qui ont été expédiées à Baltimore. Au commencement de septembre le travail à l'entreprise a été abandonné et la mine a été travaillée avec une quinzaine d'hommes, les indications étant toujours bonnes. La mine est à 8 ou 10 arpents du Q. C. R. Les premiers exploitants avaient extrait 60 tonnes qui ont été expédiées, ce qui porte à 172 le nombre de tonnes extraites de cette mine.

Mine G. B. Hall — Cette mine située au N. O de la précédente et à 1 ou 2 arpents du Q. C. R. a été ouverte en juillet dernier par MM. G. B. Hall et autres. Un gros dépôt de minerai a été découvert et 75 tonnes en ont été extraites dont un char a été expédié. Le travail qui s'est fait avec 5 ou 6 hommes a été suspendu quelques temps mais doit être repris maintenant.

The Lake Caribou Chrome Mining Co. près du lac Caribou a travaillé régulièrement avec une douzaine d'hommes pendant l'hiver et 5 à 6 depuis ayant produit environ 400 tonnes en partie expédiées.

Mine Blondeau & Roberge a été travaillée depuis l'automne dernier avec 3 ou 4 hommes ayant produit environ 200 tonnes dont 120 expédiées.

Mine Dumais a été travaillée l'hiver dernier, arrêtée en avril et reprise au printemps avec 4 à 5 hommes, 160 tonnes ont été extraites dont 125 expédiées.

Ces trois dernières mines se trouvent voisines du lac Caribou à une altitude de 400 à 450 pieds au-dessus de la ligne dans une serpentine brisée et schisteuse, le minerai s'y rencontrant en blocs de dimensions variables. Les travaux y sont conduits à peu près de la même façon, c'est-à-dire que le dépôt est rejoint par une coupe faite au travers de cette roche éboulée. Le minerai est expédié pour les deux premières au même point que celui des mines précédentes c'est-à-dire à $1\frac{1}{2}$ mille environ de la station du lac Noir, tandis que la mine Dumais expédie par le *Chrome Siding*, le transport par voiture étant d'environ 2 milles dans les deux cas, assez facile en été, mais bien plus en hiver.

Mine L. Fréchette à un mille environ au N. E. de la mine Lamb'y a été travaillée l'hiver dernier avec quelques hommes et une centaine de tonnes sorties et expédiées par la station du Lac Noir.

Les trois mines suivantes se trouvent à l'Ouest du Lac Noir à des altitudes de 4 à 500' au-dessus du lac, la serpentine y étant assez solide; l'hiver dernier leurs transports se faisaient pour $1\frac{1}{2}$ mille au *Chrome Siding* nouvelle station établie par le Q. C. R. mais cette année un chemin a été construit pour rejoindre la station de Coleraine située à $2\frac{1}{2}$ milles. Le minerai de ces trois mines est de haute teneur et les dépôts importants.

Mine Lemieux a été travaillée tout l'hiver avec 5 hommes en moyenne ayant produit environ 70 tonnes en deux excavations différentes. Le minerai se présente

sous forme de veine, la première solide de 1 à 2 pieds d'épaisseur près de la surface et l'autre courant nord sur une centaine de pieds avec des épaisseurs de 1 à 4 pieds.

Dans ce dernier travail le minerai a peu de consistance se réduisant aisément en sable.

Mine Noyes a été ouverte l'hiver dernier puis reprise au mois de juin ; 4 hommes y ont été employés et 110 tonnes ont été extraites dont 1 char expédié.

Mine L. Beaudoin a été ouverte l'année dernière par M. Laplante et est passée depuis entre les mains de M. L. Beaudoin qui ne fait que commencer à travailler avec 3 hommes.

Toutes les mines ci dessus décrites se trouvent sur le bloc A du terrain de la *Coleraine Mining Co.* ; ces lots ont généralement 2 arpents de front par 14 de profondeur et sont loués sous certaines conditions l'une d'elles étant le paiement d'une redevance qui dans le plus grand nombre de cas est de 50% du prix de vente rendu au chemin de fer.

L'année dernière plusieurs travaux avaient été commencés sur le lot XIII, 19 N. O appartenant au Dr. Reed par plusieurs petits partis ayant extrait une cinquantaine de tonnes. Ce lot d'une surface de 250 acres est divisé en onze plus petits, qui sont loués moyennant une redevance de \$5.00 par tonne pour les hautes teneurs. Aucun de ces travaux n'est continué cette année excepté celui de M. J. Lemelin.

Mine Lemelin a été travaillé régulièrement depuis juillet 1894 jusqu'à la fin d'août dernier avec 5 ou 6 hommes ayant produit environ 430 tonnes dont 300 ont été expédiées. Le minerai est de bonne teneur et se trouve dans une serpentine assez dure. Il a été suivi N. E. par une grande coupe de 200 pieds de long et d'une hauteur de 25 à 30 pieds à son extrémité. Le minerai a des épaisseurs variables allant jusqu'à 4 pieds avec de petits dépôts sur les côtés. Une bonne partie du minerai a été extraite et expédiée l'hiver dernier. La mine est située à 1 mille de *Chrome Siding* et à une altitude de 300 pieds au-dessus de la ligne.

Anglo Canadian Asbestos Co.—Cette Cie exploite l'amiante depuis plusieurs années au Lac Noir, et dernièrement dans la partie S. O de son territoire à une altitude de 600' au dessus de la ligne on a découvert une série de petits dépôts d'où 70 tonnes ont été sorties avec 3 à 4 hommes. Les indications sont assez bonnes pour justifier d'autres travaux, le minerai paraissant de bonne qualité quoiqu'un peu mélangé de serpentine.

Mine Leonard et Morin II, 26.—Dans mon précédent rapport, j'ai déjà donné quelques détails sur cette mine. Elle a été travaillée jusqu'en avril dernier avec 5 hommes seulement, on a fait un bon chemin d'hiver et on a transporté au *Chrome Siding*, pour une distance de 6 milles. Des maisons et écuries ont été cons-

truites aux deux extrémités. Il a été extrait et transporté à la ligne 1,100 tonnes dont 600 ont été expédiées y compris au-delà de 400 en Europe. Ces 1,100 tonnes ont été extraites à la surface seulement d'une excavation mesurant 50'x20' sur une profondeur de 12'. L'abatage et le transport se sont faits dans des conditions exceptionnelles de bon marché. Les travaux ont été repris au commencement de septembre dans le but de mettre le dépôt plus à découvert et de préparer l'extraction pour l'hiver prochain.

Mine Topping, XIII, 8.—A été travaillé l'hiver dernier avec 3 ou 4 hommes et a produit 50 tonnes environ dont 3 chars ont été expédiés.

Mine Naves IV, 25.—Les travaux de cette mine qui avaient été suspendus viennent d'être repris avec quelques hommes, je ne l'ai pas visitée dernièrement, mais on me dit qu'il y a environ 25 tonnes de minerai de haute teneur d'extrait.

D'autres prospectes ont été faits dans la même région et ont conduit à la découverte de dépôts importants sur les lots B, 6, 7 et IV, 9, 10 (M. J. Nadaud et autres). Je n'ai pas visité récemment ces lots, mais on dit que les indications sont très belles et le minerai de bonne qualité.

Fer Chromé dans Garthby et autres cantons.

Dans Garthby les lots V, 36, 37 n'ont pas été travaillés par suite de difficultés légales. Les lots I, A, B ont été prospectés par M. Gosselin. Le lot II Nord 8 Nord a été travaillé avec 2 ou 3 hommes pendant l'hiver par M. Roch Gagné et il a été sorti une trentaine de tonnes.

Mine H. Léonard, I. C., a été régulièrement travaillée depuis l'automne dernier avec 4 à 5 hommes et a produit 300 tonnes de minerai de haute teneur dont 236 ont été expédiés. La mine est à 9 milles de la station d'Israëli et pour y arriver on doit traverser le lac Breeches.

Dans Wolfestown, il a été fait quelques prospectes et on a trouvé du fer chromé sur les lots III, 23 et IV, 26.

Dans Ham Sud, il y a eu aussi quelques prospectes mais jusqu'à présent sans résultats connus. Je n'ai pas eu le temps de visiter cette année le mont Albert dans la Gaspésie mais il y a certainement du fer chromé et on peut voir au musée d'Ottawa des échantillons qui en ont été apportés par les explorateurs de la Commission Géologique.

CUIVRE.

L'exploitation des mines de cuivre à Capelton s'est continuée comme par le passé par la *Eustis Co.* et la *Nichols Chemical Co.* sans qu'il y ait rien de spécial à

signaler. On doit remarquer que le prix du cuivre a augmenté depuis l'année dernière, le dernier étant de 12cts. par livre.

La compagnie qui travaillait les mines Moulton Hill et Howard a définitivement abandonné ses travaux. La Moulton Hill après avoir atteint 375' de profondeur était déjà abandonnée depuis plusieurs années et l'année dernière on avait cessé d'y pomper l'eau. La mine Howard a été arrêtée le 28 février de cette année ayant une profondeur de 344' et le minerai qui en avait été extrait l'année dernière soit 1,300 tonnes environ a été expédié. La Compagnie met son matériel en vente et cesse tous ses travaux, elle était établie dans la province depuis 1889 et les deux mines étaient pourvues d'un matériel important consistant en machines d'extraction pompes, compresseurs d'air, atelier de triage, etc. ; des sondages au diamant y avaient aussi été pratiqués. Il a été extrait environ 9,000 tonnes de minerai expédié aux Etats-Unis la plus grande partie venant de la mine Howard.

PLOMB ET ARGENT.

Rien à signaler cette année, aucun travaux n'ayant été faits sur ces mines. J'ai visité dernièrement la mine Russell dans l'île Calumet, on n'y travaillait pas mais j'ai pu constater les travaux faits les années précédentes et qui montrent des dépôts de galène bien séparés des dépôts primitifs qui était plutôt de la blende avec un peu de galène. Il y a cinq ouvertures principales sur les lots IV, 10 et 11 la galène se trouvant près de la ligne du 12 sur lequel il s'en trouve aussi.

Les excavations ont de 6' à 15' de profondeur, un puits ayant 35'. Il y a un peu de minerai sorti à chaque place et un peu de rendu au chemin. Il a été expédié pour essai une quarantaine de tonnes par les stations de Clark et Campbell Bay (Pontiac & Pacific Junction R. R.) la distance étant de 7 à 8 milles par de bons chemins. On peut estimer qu'il y a environ 450 tonnes de minerai extrait. Sur le puits de 35' on a sondé au diamant jusqu'à 55' dans le minerai. Cette mine a été achetée vers 1891 de M. Lawn par MM Russell Frères, de Renfrew, qui y ont fait les travaux sus mentionnés qui d'ailleurs ne peuvent être considérés que comme des prospects. En outre des ouvertures en question il y a eu d'autres petits prospects à la surface, le minerai apparaissant en de nombreux points ou étant indiqué par des roches rouillées. Deux échantillons pris par moi et que j'ai fait essayer ont donné 13½ onces d'argent à la tonne pour le minerai blendeux et 146 pour la galène.

OR.

Il ne s'est pas fait de travaux réguliers dans la Beauce cette année. L'hiver dernier on a continué à essayer au moulin les veines de quartz de Jersey Pointe sur lesquelles des essais avaient déjà été faits précédemment. Le petit moulin a été en opération plusieurs semaines en décembre et en janvier sous la direction d'une personne expérimentée. Je n'ai pas eu connaissance des résultats obtenus mais ils n'ont pas été probablement satisfaisants car les travaux ont été suspendus et l'industrie du quartz paraît encore une fois abandonnée. Par contre les prospectes sur l'alluvion se sont continués sur la Gilbert, un peu sur la Famine, et vers Jersey Pointe sur la Chaudière et la Du Loup. Il n'y a encore rien de définitif, mais on peut espérer qu'il se fera quelque chose la saison prochaine.

A Dudswell M. Chs. Rodrigue a continué à travailler avec 4 à 5 hommes sur le ruisseau Kingsey avec d'assez bons résultats. J'ignore la quantité d'or qui a été obtenue mais il dit avoir trouvé deux morceaux d'une valeur d'environ \$40 00 chaque. Sur le haut du même ruisseau on a aussi trouvé de l'or. Quelques prospectes ont aussi été faits sur les ruisseaux voisins notamment sur le ruisseau Harrison. Les vallées des ruisseaux descendant des montagnes de Stoke sont assez étroites et encaissées dans la roche, il n'a donc pas été prouvé que la région alluviale aurifère était considérable, mais un fait important à noter est que plusieurs morceaux de quartz du poids de 1 à 2 livres contenant de l'or visible à l'œil nu ont été trouvés dans les ruisseaux. Il n'est pas à ma connaissance que pareille chose se soit rencontrée dans la Beauce et cela pourrait aider à rechercher les veines de quartz qui ont originé l'or alluvial de Dudswell. Ces morceaux sont généralement de couleur jaunâtre. Sur le ruisseau Hall il y a trois ans on avait trouvé un gros bloc de roche très peu roulé contenant de nombreuses parcelles d'or visible. Cette roche était un espèce de conglomérat quartzeux à grain moyen traversé par de petits filets de quartz.

GRAPHITE.

Le moulin Walker près de Buckingham a été en opération cette année; on y faisait les derniers préparatifs pour manufacturer d'une façon régulière et expédier. La mine n'avait pas été travaillée depuis l'automne.

Une nouvelle compagnie *The North American Graphite and Mining Co.* d'Ottawa s'est organisée pour exploiter les anciennes mines Dixon comprenant les lots V 23, VI 23 et V 23 i, près du lac Donalson dans Buckingham. Des travaux de mine étaient commencés et on devait y construire un moulin de dix pilons.

AMIANTE.

La demande pour l'amiante est assez régulière mais les prix continuent à être bas, aussi les compagnies ne paraissent travailler que pour fournir aux demandes. Cette industrie paraît cependant entrer dans une nouvelle phase si on en juge par les deux moulins très importants construits par la *Bell A Co.* et la *Danville A. & Sl Co.* dans le but d'extraire de la serpentine toutes les petites fibres qui jusqu'à présent étaient délaissées et n'avaient pas d'emploi. Ce produit paraît devoir être employé dans la fabrication du papier et sans doute si le prix est rémunérateur et la demande suffisante, cette industrie peut devenir importante. L'année dernière (1894) il a été expédié 8,091 tonnes ce qui représente une bonne année; il est probable que cette année sera comparable quoique jusqu'à présent il se soit fait moins d'expéditions. L'hiver dernier il n'y a eu que la *Bell A. Co.*, et la *Danville A. Sl. Co.* qui aient travaillé, mais au printemps les travaux ont été repris, à Thetford par *King Bros.* et *Johnson A. Co.*, et au Lac Noir par *Anglo Canadian A. Co.*, *United A. Co.*, *American A. Co.* et *J. Reed* avec un personnel de 400 hommes pour Thetford et 150 pour le Lac Noir. Au mois d'août dernier la mine de Broughton appartenant à la *Glasgow and Montreal A. Co.* a été réouverte par la *United A. Co.* avec une douzaine d'hommes.

L'hiver dernier la *Bell Asbestos Co.* a construit à Thetford un moulin pour le triage mécanique de l'amiante, les fibres les plus fines étant utilisées. Le traitement consiste dans le cassage préalable par un concasseur Gates, les roches se rendent ensuite entre deux cylindres écraseurs et ensuite sur des tables de triage sans fin où des enfants et des femmes enlèvent les fibres les plus longues.

Les transports se font d'un étage à un autre par des élévateurs ou chaînes à godets. Ce qui reste sur les tables de tirage va à un broyeur cyclone qui envoie à l'étage supérieur les fibres bien séparées qui alors passent sur des tamis à secousse d'où un ventilateur lance dans une chambre de dépôt le produit final qui est mis en sacs. Les appareils sont actionnés par une machine à vapeur Laurie; le moulin est en opération depuis cet été, il est éclairé par l'électricité et marche jour et nuit.

A Danville la mine Jeffrey a été travaillée jusqu'au premier juillet de cette année par la *Danville Slate Co.* A partir de cette date la compagnie *The Danville Asbestos and Slate Co. limited Montreal* a pris possession de la mine tout en continuant l'industrie de l'ardoise et pratique l'exploitation sur une grande échelle. Cette compagnie au capital de \$250,000 a son bureau principal à Danville, elle emploie actuellement environ 400 hommes dont 225 à la mine d'amiante, 75 à la carrière d'ardoise, 75 aux nouvelles constructions et 25 à un petit moulin à bois et à un moulin d'essai pour l'amiante. On est en train de construire à la mine un

moulin de grande capacité destiné à extraire les fibres les plus fines de la roche. des expériences industrielles ayant prouvé que les débris contiennent une forte proportion de fibres et que certaines parties de la serpentine sont elles-même très fibreuses.

Le moulin est une grande construction en bois avec fondations en pierre de 160'/60'. Le procédé de triage mécanique consistera dans le concassage et l'écrasement de la roche qui sera alors triée à la main sur des tables sans fin pour enlever les fibres longues, le produit se rendra dans un séchoir cylindrique continu puis sera passé au broyeur cyclone et enfin définitivement séparé des derniers vestiges de roches par tamisage et ventilation, le produit fini étant recueilli dans des chambres de dépôts. Le bâtiment a 3 étages, et le transport de la matière se fera par des élévateurs. Le matériel se compose d'un concasseur Blake 36" /24" 7" à 8" d'ouverture à l'étage supérieure, d'un autre double plus bas 40" /10" ouverture 2½ à 3" et enfin d'un dernier 40" /6" ouverture 1" à ½", de tables de triage, élévateurs, d'un séchoir cylindrique continu, de 6 broyeurs cyclone, et de ventilateurs qui enverront le produit final dans une construction séparée formée de 4 chambres de dépôts qui seront remplies et vidées alternativement. L'ensemble de ces appareils est actionné par une machine double Laurie de la force de 550 chevaux alimentée par une batterie de 4 chaudières tubulaires. La machine et les chaudières forment une annexe séparé de la construction principale, ainsi que les chambres de dépôts, les magasins et un réservoir d'eau. Le plus grand concasseur est dit avoir une capacité de 250 tonnes par jour. La construction du moulin a commencé en juin de cette année et on espère le terminer en octobre et le mettre en opération pour l'hiver en y passant cent tonnes de roche par jour. Le travail se fera de jour et de nuit et le moulin sera éclairé par l'électricité. En outre des qualités ordinaires d'amiante brute il y aura 3 qualités d'amiante obtenue au moulin, la plus fine qui sera la plus abondante devant être employée dans la manufacture de papier. La compagnie espère obtenir un très grand rendement en fibres. Les essais ont été faits cet été par un moulin de moindres dimensions actionné par l'eau et ont parait-il été satisfaisants. Aux mines il y a 225 hommes employés y compris les trieurs et pour mettre la production au niveau de la consommation du moulin on doit établir de nouvelles machines et remplacer les derrycks ordinaires par des derrycks à cable. La même compagnie exploite aussi la carrière d'ardoise située à 1 mille de la mine et qui emploie 75 hommes y compris ceux employés au coupage et à la préparation de l'ardoise au moulin. On prépare l'ardoise de toiture, pour les écoles et celle taillée pour différents usages, la capacité du moulin représentant une valeur annuelle de \$40,000 de produits. La mine et la carrière sont à des distances de 3 et 4 milles de la station de Danville (G. T. R.) et le transport coute de 50 à 80 cents par tonne. Vu l'aug-

mentation de la production la compagnie se propose de construire prochainement un petit chemin de fer électrique qui desservira la mine, la carrière et les moulins. Des changements et améliorations doivent aussi être faits à la carrière d'ardoise.

A propos des nouveaux traitements de fibres fines je dois rappeler que des essais analogues ont été faits il y a quelques années mais sur une petite échelle sur la serpentine des mines de Templeton.

Dans l'Ottawa j'ai visité une mine d'amiante sur le lot I 42 de Denholm ; l'année dernière cette mine était travaillée par la « International Mining & Manufacturing Co. » de Newark (N. J.) Cette année la propriété est au nom de la « Asbestos Mining & Manufacturing Co. » représentée par M. J. Smith. La mine a été travaillée tout l'été dernier, et cette année 18 hommes y sont employés depuis le 1er mai. Il y a 3 ou 4 grandes excavations munies de deux derrick à chevaux. L'amiante est de la variété trouvée habituellement dans les serpentines Laurentiennes, c'est à-dire courte, la plus longue ne dépassant guère $\frac{3}{8}$ de pouce, des échantillons de 1 pouce et au-dessus n'étant trouvés qu'accidentellement. La compagnie fait deux qualités sans d'ailleurs séparer le fibre de la roche qui est expédiée pour être traitée à Newark. Lors de ma visite en juin cette mine avait produit 220 tonnes dont une partie a été expédiée. La mine est sur la rive gauche de la Gatineau et on est obligé de traverser cette rivière pour atteindre à 2 milles environ la station de Low (Gatineau Valley R. R.)

PHOSPHATE.

Le marché pour le phosphate continue à être mauvais ; le prix vers le milieu de l'année était de 8 d. par unité pour 80% correspondant à \$12.80 par tonne à Londres. L'année dernière il n'a guère été expédié que 6,000 tonnes environ, y compris celui de basse teneur, moulu, exporté ou employé au Canada. Cette année l'expédition totale sera encore moindre. Au point de vue de la production, on peut dire que les mines sont absolument arrêtées, un peu de phosphate étant seulement sorti de quelques mines de mica ou d'anciens travaux ; dans certains cas l'outillage des mines est offert en vente. L'hiver dernier il a été sorti un millier de tonnes de la mine de mica Watters dans Templeton, qui ont été transportés à la station de East Templeton. A la réunion de la « General Mining Association » à Québec, en juillet dernier, la question des moyens à prendre pour faire revivre cette industrie a été discutée et d'intéressantes lectures ont été faites sur le sujet du phosphate. Il a été reconnu que si un marché local pouvait être créé les conditions seraient bien améliorées et des suggestions ont été faites pour encourager

les cultivateurs canadiens à employer en plus grande quantité les engrais chimiques. Ces lectures et discussions sont publiées dans le numéro de juillet du *Canadian Mining Review*. Dans tous les cas, un fait certain est que la consommation générale du phosphate ne diminue pas et que la baisse dans les prix affecte aussi bien d'autres mines que les nôtres ; on peut donc espérer un meilleur avenir pour pour cette industrie.

MICA.

J'ai visité la région de l'Ottawa en juin dernier et les seules mines de mica en opération étaient celles des environs de Perkins Mill dans Templeton et deux autres dans Hull et Wakefield. Depuis ce temps il paraît que la Canadian Mica Co. a travaillé dans Hull et qu'on a aussi exploité dans le district de Greenville, mais je n'ai pas d'informations suffisantes concernant ces travaux. Des essais de statistique ont été faits à propos du mica mais il est très difficile d'avoir des chiffres exacts vu les nombreuses formes sous le quelles le mica est vendu, ainsi que les grandes différences de prix en relation avec les dimensions et les qualités.

Les mines travaillées au 30 juin dernier étant les suivantes dans Templeton.

Mine Stevenson VIII 10 travaillée depuis 3 semaines par Wallingford frères, avec une dizaine d'hommes et ayant produit 5 tonnes de mica brut.

Mine Hichcock et L. McLaurin XII 12.—Prospectée depuis une quinzaine de jours avec quelques hommes et montrant de petites veines de mica. Les mêmes ont travaillé sur le lot XII 13 ancienne mine de phosphate, avec 6 hommes depuis un mois et ont sorti une couple de tonnes de mica de bonne dimension.

Mine Blackburn XI 10.—L'année dernière les débris des travaux sur le phosphate ont été travaillés pour le mica par M. L. McLaurin, mais cette année M. Blackburn a repris possession de la mine et a l'intention d'exploiter le mica au fond mais comme cette grande excavation est pleine d'eau deux pompes et la machine d'extraction travaillent constamment à la vider.

Sur le lot XI 8 qui anciennement a été exploité sur une grande échelle pour le phosphate M. McLaurin a 5 hommes travaillant depuis le 1er mai a sortir du mica des débris et a vider, mais sans pompe à vapeur un grand puits incliné au fond duquel on doit miner pour le mica

Mine White, IX $\frac{1}{2}$ E. 20 prospectée depuis 3 semaines, quelques petites veines ayant été trouvées. M. White, de New-York, travaille aussi sur le lot X 9 $\frac{1}{2}$ E., propriété de la Canada Industrial Co., avec une quinzaine d'hommes et emploie la vapeur pour la perforation et l'extraction. On travaille dans les anciens trous à phosphate et quelques tonnes de mica ont été sorties.

D'autres prospectes ont été faits par d'autres personnes sur les IX $\frac{1}{2}$ N. 4 et IX 17.

Mine Watters, VIII 15 $\frac{1}{2}$ 0 a été constamment travaillée depuis l'année dernière; pendant l'hiver on a sorti et expédié une bonne quantité de phosphate. Actuellement il y a 12 hommes employés et on se sert de la vapeur. Il y a une quinzaine de tonnes de mica à la mine et il y a en vue un certain nombre de beaux cristaux.

Mine Wallingford Frères, VIII 16 $\frac{1}{2}$ 0. - Cette mine est actuellement la plus importante de la région; elle est travaillée par 25 hommes et des machines à vapeur. La Cie prétend sortir 5 tonnes de mica brut par jour, correspondant à une tonne ou 1 $\frac{1}{2}$ de mica fendu et dégrossi à la main. Cette mine est travaillée depuis deux ans et on dit en avoir extrait 500 tonnes de mica. La qualité est le mica ambré généralement de grande dimension; il est mis de suite en quarts après un premier dégrossissement à la main. Il y a en magasin une bonne quantité de morceaux pouvant couper 4"/6" et 4/7 et aussi 10/12 et au-dessus, le plus grand que j'ai mesuré étant capable de donner des feuilles de 14/18. Les travaux consistent dans une grande excavation de 150' de long, 100' de profondeur et une largeur de 9 à 12' courant dans une direction E O. Vers l'Est le travail est en tunnel, mais on est en train d'abattre la partie supérieure riche en mica. Le dépôt affecte la forme d'une veine plongeant verticalement et contenant avec le mica de la calcite, du pyroxène et du phosphate, le mica y étant remarquablement abondant.

Mine Nellis.—Hull XII, 10 est travaillée avec quelques hommes seulement; l'hiver dernier le coupage du mica s'est fait à la mine.

Mine Morris. Wakefield II, 17 $\frac{1}{2}$ S. Je n'ai pas visité cette année cette dernière mine mais d'après mes informations elle serait travaillée par le propriétaire avec quelques hommes et aurait produit une bonne quantité de beau mica.

Comme on le voit l'industrie du mica paraît moins importante qu'il y a quelques années, cela tient à ce que peu de dépôts présentent une grande continuité, les petits ayant été vite épuisés. La demande est probablement limitée, mais on signale cependant une augmentation notable dans le prix. Au sujet de la manufacture, l'atelier de coupage Watters à Ottawa marche mais seulement avec une quinzaine de personnes. M. Franchot a aussi eu au printemps à Perkins Mill un petit atelier de coupage.

MICA BLANC.

La seule mine de mica blanc qui se soit travaillée cette année est celle du Lac du Pied des Monts (*Canadian Mica Co.*) en arrière de la Malbaie. Je ne l'ai pas visitée cette saison pas plus que la région du Saguenay où les mines n'ont pas été en exploitation, quelques petits prospectes seulement ayant été faits.

PETROLE ET GAZ NATUREL.

La Cie Petroleum Oil Trust a continué ses recherches dans les environ du Bassin de Gaspé et a creusé de nouveaux puits montrant des indications encourageantes. Un certain nombre de permis de recherche ont aussi été pris dans le voisinage, mais en dehors de cette compagnie aucun autre travail n'a été fait.

Une nouvelle compagnie, *La Cie de Gaz Naturel de Québec*, a été organisée pour l'exploitation du gaz naturel et du pétrole dans la Province de Québec, mais aucun sondage n'a encore été commencé.

Au collége de Nicolet un sondage de 1350' a été pratiqué dans les formations de Hudson River et Utica, les travaux se continuent et il est probable qu'on trouvera du gaz ou du pétrole vers le contact du calcaire de Trenton.

FELDSPATH.

La seule mine de feldspath qui était travaillée sur le lot XII 12 de Buckingham, par M. Ch. Pearson, a été cédée à M. G. J. Corcoran, de Pittsburgh, qui a exploité cette année avec une quinzaine d'hommes. A la fin de juin on avait expédié 250 tonnes et on espérait continuer les expéditions durant l'été.

La variété trouvée dans les mines de mica blanc du Saguenay a été reconnue de bonne qualité et si la demande était suffisante et le prix rémunérateur il pourrait y avoir lieu à une exploitation profitable.

KAOLIN.

Sur le los VI sud 5 d'Amherst (Comté d'Ottawa), il a été trouvé accidentellement une matière blanchâtre qui est bien du kaolin, mais contenant une forte proportion de débris quartzeux.

C'est en creusant un puits pour l'eau qu'on a fait cette découverte. Le puits à trois pieds de diamètre et 15 de profondeur; on a creusé 2½ à 3 pieds dans le kaolin et on en a sorti une petite quantité. Il n'y a pas eu d'autres travaux et je n'ai vu à la surface aucun affleurement mais il est possible qu'il y ait là un dépôt plus important ce qui ne peut être constaté que par d'autres puits ou de petits sondages. Ce produit n'a pas une grande valeur mais cependant mérite d'être mentionné, car à ma connaissance c'est la première foi qu'on l'ait constaté dans la Province quoique de nombreux échantillons de terre blanche aient été pris à tort pour du kaolin. On dit qu'on en a trouvé aussi à St. Eustache mais je ne l'ai pas

visité. Le kaolin d'Amherst est blanc et à grain bien fin. La distance du lot à la station de Papineauville, (G. P. R.), est de 45 milles par de bons chemins.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

Cette industrie est très importante et quoique moins apparente que les autres industries minières, elle est un facteur important de la prospérité nationale, le produit des carrières étant employé dans le pays et étant ainsi une grande source de main d'œuvre. Les carrières de pierre, les fours à chaux, les briquetteries emploient un grand nombre d'hommes mais étant disséminés dans tous les points de la Province, il est difficile d'avoir les chiffres exacts sauf par un recensement. Pendant l'année les carrières d'ardoises de Dunville et de New Rock'and ainsi que la carrière de Granit de Stanstead ont été en opération. Pour mentionner les centres les plus importants nous citerons les carrières de calcaire de Deschambault, de Joliette, Hull, etc., les fours à chaux de Dudswell, de Montréal, etc., les briquetteries de St. Pierre Deschaillons, Québec, Montréal, Radnor, Ascot, Ormestown, La Prairie, etc.

Sur la nouvelle branche de Tring du Q. C. R. on a découvert tout près de la ligne une grande quantité de granit semblable à celui de Stanstead. A Dudswell on a exploité et expédié cette année et l'année dernière des quantités importantes de pierre à dalle. Aux briquetteries d'Ascot près de Sherbrooke on a construit un four fermé qui devra remplacer avantageusement les anciens mode de cuisson.

Cette année j'ai visité tout particulièrement l'établissement de briques pressées de la Prairie et je donne ci-dessous quelques notes concernant cette industrie. A Ormestown (Beauharnais) la *Crown Pressed Brick*, manufacture aussi des briques pressées mais en se servant de l'argile; je n'ai pas encore eu l'occasion de visiter cet établissement.

La Prairie Pressed Brick et Terra Cotta Co.

L'industrie des briques pressées existe depuis longtemps aux Etats-Unis et en Europe, elle a pris un certain développement dans la Province d'Ontario depuis quelques années mais elle ne fait que commencer dans la notre. La compagnie en question a été organisée en 1892 au capital de \$150,000 son bureau se trouve à Montréal et la manufacture auprès du village de La Prairie sur la ligne du Grand Tronc. La matière employée n'est pas l'argile terreuse mais bien un schiste argileux noirâtre appartenant à la formation d'Ulrica. Cette roche est décomposée à la surface, plus bas est en lits horizontaux assez dure et nécessite l'emploi de la mine pour être abattue. Elle est étendue au dehors ou dans des hangards et au

bout de quelques semaines elle se délite et tombe en morceaux. Une fois ainsi désagrégée cette matière est écrasée par des rouleaux de façon à pouvoir traverser des toles perforées de 3/32" elle est alors transportée par des élévateurs sur des tamis à secousse et ce qui passe au tamis est pris par une hélice qui le distribue ainsi sec à des presses à levier ou cette terre est moulée et comprimée sous une pression de 50 tonnes, les briques qui en sortent étant directement portées aux fours de cuisson. Ce sont les briques pressées. Chaque machine à presser est automatique, a une capacité de 15,000 briques par jour et est desservie par un seul homme qui n'a qu'à prendre les briques que la machine lui présente. Les briques ainsi obtenues sont d'un bel aspect à angles bien nets, très résistantes et sont employées avec avantage dans les façades. La compagnie fabrique par le même procédé des briques d'ornement de toutes formes, mais comme la demande en est limitée le travail se fait par une presse à main, la manipulation de la terre étant aussi plus soignée; elle fabrique en outre des briques ordinaires, des briques repressées, et des briques vitrifiées pour la construction des égouts et pour le pavage des rues.

La vitrification consiste dans un commencement de frittage de toute la masse sans fusion et sans déformation; elle s'obtient dans les mêmes fours que les autres briques, mais en élevant convenablement la température. La matière première est préparée aussi d'une façon différente; sortant des broyeurs, elle passe dans des tamis à trous plus grands, le grain de la terre est ainsi plus gros et elle est entraînée dans un malaxeur où on y ajoute un peu d'eau de façon à lui donner la consistance d'un mortier très épais, puis de là se rend dans une machine spéciale consistant dans un cylindre horizontal alimenté par le haut et muni suivant son axe d'une hélice qui conduit la matière à l'extrémité du cylindre qui est rétréci et terminé par une ouverture quadrangulaire de la forme d'une petite section de brique. La matière sort ainsi sous la forme d'un épais ruban qui glisse sur une table sans fin et est coupé automatiquement de la longueur des briques qui sont placées sur des wagonnets qu'on roule dans un long séchoir d'où elles sortent au bout de 24 heures pour être conduites au four de cuisson où on les empile. La capacité de la machine est de 35 mille briques par jour et est desservie par 5 personnes dont 3 jeunes garçons. Le séchoir (Chicago Iron Clad Dryer) peut fournir 50 mille briques par 24 heures, il est chauffé par des tuyaux de vapeur à une température de 150 à 200 degrés et est surveillé par un homme. Les briques sortant de la machine continue, peuvent aussi être pressées pour être adoptées aux constructions extérieures, ce sont les briques repressées. Depuis dix ans le mode de pavage en briques vitrifiées a pris un développement considérable aux Etats-Unis et pour en donner une idée nous mentionnerons qu'en 1893 il y avait 139 manufactures produisant des briques de pavage, quelques-unes jusqu'à 60 millions par an; elles

étaient employées dans 311 villes, entre autres New-York, Chicago, Washington, Pittsburg, Buffalo, etc., et les meilleurs témoignages leur étaient accordés. Entre autres avantages, on dit que ce pavage est durable, peu bruyant, n'absorbe pas l'eau, se nettoie facilement, n'est pas glissant, n'est pas dispendieux et est d'une réparation facile. Si toutes ces qualités sont réalisées, et on doit le croire, d'après les hautes autorités qui les mentionnent, il est à souhaiter que nos villes les mettent en usage. A Toronto, il y avait en 1893, 4 milles de rues pavées en briques et la ville de Montréal se prépare aussi à les employer. Le rapport du bureau des mines d'Ontario donne d'intéressantes informations sur cette industrie.

L'outillage de l'établissement de la Prairie, se compose de perforateurs à vapeur pour miner la roche ; 5 broyeurs (dry pans) Johnson desservis par un homme chaque ; 3 machines à presser (Simpson) dont deux seulement sont en opération actuellement, elles ont une capacité de 15,000 briques par jour et sont desservies chacune par un homme ; une machine Penfield continue de 35,000 briques de production journalière desservie par 5 personnes ; une machine à represser d'une capacité de 10,000 ; une machine à la main pour les briques ornementales ; une machine à tailler les briques destinés à la construction des voûtes. Ces trois dernières machines sont en opération selon les demandes. Ces différents appareils sont reliés et alimentés par des chaînes à godets, des tamis à secousses et des hélices ; ils sont actionnés par une machine Laurie de 200 chevaux de force.

Les fours de cuisson se composent de : Un four continue système Johnson à tirage horizontal d'une capacité de 530 mille briques, divisé en 16 chambres qui sont chargées et déchargées alternativement, la cuisson complète se faisant dans 4 semaines ; 2 fours Eudaly à tirage de haut en bas d'une capacité de 110 mille chaque, une opération complète durant 4 semaines ; 3 fours ouverts de 225,000 briques chaque pouvant être vidés toutes les 6 semaines ; un petit four pour la cuisson des briques d'ornement de 3,000 briques pouvant être vidé toutes les semaines.

En somme la capacité totale des fours est de 45 à 50,000 briques par jour limitée à 40 à 45,000 actuellement, correspondant avec le temps perdu pour réparations, etc., la manufacture ne fonctionnant pas pendant l'hiver à une production minima de 6 millions de briques par an. Jusqu'à cette date elle en a produit environ 12 millions.

La consommation totale de charbon pour les fours et les chaudières est de 125 tonnes par semaine. Le charbon employé vient du Cap Breton et coûte rendu à l'usine \$3.25 pour le menu, et \$3.66 pour le tout venant. La Compagnie emploie environ 80 hommes pour tous ses travaux et travaille seulement du commencement de mars à la fin de décembre, elle possède 75 acres de terrain apte à cette exploi-

tation avec des droits sur d'autres. Les ouvriers sont canadiens et sont payés par journées de dix heures \$2.00 à \$2.50 pour les ouvriers spéciaux, \$1 à \$1.25 pour ceux ordinaires, et 75 cts. pour les jeunes garçons.

La compagnie m'a fourni une liste partielle des constructions où sa brique pressée a été employée depuis 2 ans qu'elle est en opération elle serait trop longue à donner, j'y trouve 31 maisons privées, en partie à Montréal entre autres celle de MM. E. Maxwell, R. Findlay, J. Z. Resther Architectes, 13 magasins ou manufactures entre autres l'Incinérateur de Montréal, les Montreal Steam Laundry et Troy Steam Laundry, cinq bureaux dont Canada Life Insurance Co., Laurie Engine Co., Street Railway Co., six écoles ou couvents dont les couvents de Chambly et Laprairie et l'école de Lachine, trois églises dont celles de Terrebonne et Stanstead.

Je n'ai pas d'essai quant à la résistance des briques fabriquées par cette compagnie, mais ses agents prétendent qu'elles sont égales aux meilleures des Etats Unis. Les prix de vente suivants par mille sur chars à La Prairie peuvent être pris comme base.

Briques pressées No. 1.....	\$15 00
Buff Bricks (briques d'aspect moucheté faites avec un mélange de pierre de La Prairie et de terre à brique réfractaire)...	22 00
Briques d'ornement faites sur ordre spéciaux d'après le modèle, par cent depuis.....	3 50
Briques ordinaires dures.....	6 50
Briques carrées pour égouts (vitrifiées).....	6 50
Briques de voûte do do	7 50

DIVERS.

Les chiffres suivants communiqués par la Cie. du Québec Central R. montrent les expéditions de produits minéraux par cette ligne ces deux dernières années :

	1893.	1894.
Amiante, Thetford.....	3,766 t. 1,850/0	5,744 t. 670/0
“ Lac Noir	1,551 1,550/0	1,560 1,770/0
“ Coleraine & Broughton	20 510/0	36 615/0
Total.....	5,338 1,900/0	7,341 1,055/0
Fer chromé, Lac Noir.....	“ 914	1,870/0
Pierre à dalles, Dudswell.....	“ 330	0/0
Chaux, “	3,381 290/0	5,914 1,800/0
Briques, Ascot.....	1,463 1,600/0	763 1,200/0

Dans les tables de la navigation et du commerce d'Ottawa, les chiffres suivants peuvent s'appliquer entièrement à la province de Québec.

Exportation pour l'année finissant le 30 juin 1893,		30 juin 1894.		
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Phosphate.....	11,890 t.	\$132,475	4,947 t.	\$40,400
Plombagine.....	5,009 qx	3,586	12 qx	38
Feldspath.....	" t.	"	50 t.	500
Ardoise.....	144	2,654	74 .	1,390
Amiante, 1ère classe.....	1,399	114,058	2,173	115,056
" 2e "	4,073	267,518	3,178	191,840
" 3e "	426	15,142	878	32,860
Total pour amiante.....	5,898	\$396,718	6,229	\$339,756

J. OBALSKI, I. M.,

Inspecteur des Mines.

Québec, 18 septembre 1895.

APPENDICE N° 29.

EXTRAIT du rapport sur le lotissement du canton Courcelles, dans le comté de Berthier.

A l'honorable Geo. Duhamel,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le lotissement que j'ai fait dans le canton Courcelles, comté de Berthier, en vertu d'instructions de votre département, en date du 15 octobre et du 23 décembre 1890.

Conformément à ces instructions, j'ai *renversé* la subdivision antérieurement faite sur le chemin « Desautels » de manière à faire deux rangées de lots faisant front au chemin.

En vertu de votre lettre d'autorisation en date du 23 décembre 1890, j'ai subdivisé deux rangées de 19 lots chacune, faisant front à la rivière Mastigoche, et une rangée aussi de 19 lots faisant front à la rive nord-est du « Lac des Îles », le tout tel que démontré sur le plan qui accompagne ce rapport. Cette subdivision nouvelle représente la partie la plus colonisable de Courcelles, et de fait, se prête bien à des établissements agricoles. Le sol est une terre jaune, rocailleuse mais très fertile. Le sol argileux à la surface ne se rencontre que dans les environs du « Lac à la Vase ».

En outre, cette partie de Courcelles n'est pas montagneuse et accidentée comme la généralité du terrain dans cette partie des Laurentides.

La rivière Mastigoche offre plusieurs pouvoirs d'eau qui pourront être avantageusement utilisés pour l'exploitation des superbes forêts environnantes. Le bois très abondant est d'essences variées; on y rencontre le bouleau, le merisier, l'épinette, le sapin, le cèdre, l'érable et le pin. Le tracé du chemin « Desautels » est un véritable succès, si l'on tient compte du pays montagneux que l'on franchit quand on passe par le chemin « Brassard ». A vrai dire, je n'ai pas vu de mauvais pas sur toute la traversée du canton Courcelles et dans la partie de Provost par où passe ce chemin. Partout c'est une terre jaune arable qui se prêtera à des établissements agricoles. Le climat autant que j'ai pu le constater, m'a paru être le même que dans la région du Saguenay.

Humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

ELZ. BOIVIN,

A. P.

Bogotville, 17 sept. 1891.

APPENDICE N° 30.

EXTRAIT du rapport sur le lever des rivières *Ouasiemka* et *Nistocaponano*
dans le comté de Saguenay.

EUGÈNE TACHÉ, ECUIER,

Assistant Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

Conformément à mes instructions en date du 18 avril dix-huit cent quatre-vingt onze, j'ai l'honneur de vous transmettre aujourd'hui les plans, livrets de notes et rapport concernant le relevé des rivières *Ouasiemka* et *Nistocaponano*.

La rivière *Ouasiemka* n'est pour ainsi dire navigable que jusqu'à dix huit milles de l'endroit où elle reçoit les eaux du lac *James*. Jusqu'au point où je l'ai relevée et même jusqu'à sa source, d'après ce que m'ont dit les sauvages du pays, ce n'est qu'une suite de rapides, de cascades et de chutes quelquefois d'une hauteur vertigineuse. Sur le parcours que j'en ai fait entre les stations 68 et 173, comme l'indique mon plan, je n'ai sûrement pas rencontré un mille d'eau morte.

La rivière *Ouasiemka* a un cours assez régulier, entre des rives élevées qu'elle ronge incessamment et sur lesquelles, au printemps, elle déborde en leur arrachant des monticules entiers de sable et en renversant tout ce qu'elle trouve sur son passage.

A trente milles environ du lac *James* jusqu'à une longue distance, elle coule entre deux immenses rangées de montagnes de roches. Les sauvages appellent cela « les murailles. » Rien d'aussi saisissant, d'aussi terrible même, que le spectacle unique du frêle canot d'écorce luttant au bas de ces falaises contre tant d'éléments déchaînés de la nature.

Les sauvages ne montent jamais cette rivière : la trouvant trop dangereuse. Quand ils veulent aller chasser sur la hauteur des terres, ils montent, ou la rivière « du Chef » ou la rivière *Mistassini*.

Les terrains limitrophes sont boisés de bons bois : épinette, pin rouge, sapin, tous d'une pousse nouvelle. Nul doute que le département des Terres aura là avant longtemps de belles limites à offrir à l'exploitation.

Cette rivière n'est pas très poissonneuse, si l'on excepte cependant les bassins que la nature a creusés aux pieds des chutes. A ces endroits il n'y a qu'à jeter la ligne pour pêcher le doré et le brochet qui mordent parfois assez bien, et qui sont à peu près les seuls habitants des eaux de cette rivière.

Quand à la qualité de la terre, je dirai simplement que le sol de cette partie du pays, y compris les bords de la rivière *Nistocaponano*, appartient au sol minéral : terre jaune, très facile à cultiver, avec un fond siliceux, calcaire, argileux. On rencontre de beaux plateaux et de beaux valons où le colon n'aura qu'à faire jouer un peu la hache pour y trouver un bon matin une terre pleine de promesses et prête à recevoir la charrue.

On rencontre un peu partout sur la *Ouasienska*, et surtout depuis à peu près le vingtième mille plusieurs dépôts de mica, variétés phlogopite et biotite, c'est-à-dire les mica noires et bruns. Nul doute qu'en poussant les recherches plus activement on viendrait à trouver là quelques grandes richesses. Le mica noir pour lequel on n'avait pu trouver de marché jusqu'aujourd'hui serait tout à coup en grande demande sur les marchés étrangers, s'il faut en croire le dernier rapport de M. Obalski, l'ingénieur des Mines de la Province de Québec. On emploierait ce minerai pour l'électricité, et il serait, paraît-il, très recherché.

La rivière *Nistocaponano*, le plus fort tributaire de la *Ouasienska* tombe dans cette dernière après des détours innombrables, des écarts brusques qui font ressembler sa course à une fuite précipitée.

Nistocaponano est composé de deux mots montagnais qui veulent dire « trois-plantés. » C'est donc la rivière aux « trois plantés » Or cette appellation viendrait de ce que, il y a quelques années, quelques sauvages auraient trouvé à l'embouchure de ce tributaire, trois vieux poteaux plantés autrefois par des explorateurs.

Cette rivière n'est pas très large, mais en revanche il y a beaucoup d'eau à l'embouchure. La forêt a été complètement rasée par le feu depuis quelques années. L'œil se confond à regarder ces chicots qui sont restés là comme autant de géants desséchés d'un autre âge.

C'est une rivière où doit abonder la chasse, et si l'on doit en juger par les nombreux ravages de castor, de marte, d'ours, de vison, etc., que j'y ai vus au mois d'octobre, la saison de chasse de l'hiver dernier a du être très payante. Je dois ajouter ici que j'ai rencontré là le sauvage McNicoll, métis écossais, que le chef de la tribu de la Pointe-Bleue a placé sur cette rivière, et vraiment j'ai été surpris de lui entendre m'annoncer le montant de ses affaires de chasse.

Avant d'arriver à la tête de la *Nistocaponano* il nous faut traverser deux jolis lacs appelés les lacs à Poisson Blanc. Je dirai ici de suite que c'est à l'idée d'aller à la reconnaissance de ces deux lacs, que je dois d'avoir pris sur moi de relever cette rivière. On m'avait parlé des « lacs à Poisson Blanc » comme d'un prodige d'endroit de pêche, et à la vérité, on n'avait pas exagéré.

Pas bien grands cependant ces lacs ; mais quelle richesse, le fond est actuel-

lement pavé de ces beaux poissons blancs dont la chair est si délicieuse et dont la longueur en moyenne de $1\frac{1}{2}$ à 2 pieds.

J'ai rencontré au lac *James* un sauvage qui me dit avoir guidé à ces lacs depuis deux étés consécutifs des américains de l'hôtel Roberval. Ces sportsmen n'avaient pas craint d'entreprendre un voyage de cinq jours au moins, pour aller jeter un coup de ligne dans ces eaux réputées miraculeuses.

L'endroit jusqu'où j'ai monté cette rivière, me paraît en être la tête ; dans ce cas, elle prendrait sa source à travers plusieurs montagnes.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

(Signé)

F. X. FAFARD,

A. G. P. & A. F.

Lévis, P. Q., 18 mai, 1892.

APPENDICE N° 31.

EXTRAIT du rapport d'arpentage d'une partie du canton Dumas dans le comté de Saguenay.

A l'honorable E. J. Flynn,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai complété les travaux d'arpentage que vous m'aviez chargé d'exécuter dans le canton Dumas, comté de Saguenay.

Comme vous pouvez vous en rendre compte par l'examen du plan que j'en ai fait, les terrains que j'ai divisés en lots sont une étroite bande de terre le long du ruisseau du Cabanage et de la rivière Petit Saguenay, ces terrains qui sont d'excellente qualité, sont bornés par de hautes montagnes, et sont tout ce qu'il y a de terrains propres à la culture à l'Ouest de la rivière Petit Saguenay dans ce canton.

Le long du chemin de Saint-Etienne et dans le reste du canton Dumas, il y a environ les deux tiers du terrain qui sont propres à la culture ; plusieurs personnes y ont fait des défrichements et un grand nombre d'autres n'attendent que la division de ces terrains en lots pour y fonder de nombreux établissements.

Il est vraiment regrettable que ces terrains n'aient pas été livrés à la colonisation depuis au moins dix ans.

Le canton voisin, Saint Jean, est beaucoup trop peuplé pour ce qu'il y a de bonnes terres, et les habitants de cette localité ainsi que ceux de Saint-Etienne ne désirent depuis longtemps que les bonnes terres des cantons Dumas, Saguenay et Sagard soient divisés en lots, afin de s'y établir et d'y établir leurs enfants. Pour la division des terrains, j'ai suivi, autant que possible, les occupations des colons

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) WILLIAM TREMBLAY.
A. G.

Chicoutimi, 31 août 1892.

APPENDICE N° 32.

EXTRAIT du rapport touchant l'exploration de partie des cantons Taché et Bourget et des terres adjacentes situées au nord, au nord-est et au nord-ouest de ces cantons, et de ceux de Delisle et de Taillon, comtés de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean.

Québec, 4 mai 1393.

A l'honorable E. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

Pour terminer le présent rapport concernant les parties non-divisées des cantons Taché et Bourget et les terres adjacentes situées au nord, au nord-est et au nord-ouest de ces cantons et de ceux de Delisle et de Taillon, comprises entre le lac *Ishitagama* au nord, et les rivières *Shiphaw* et *Grande Peribonca* à l'est et à l'ouest, je le résumerai en disant que les parties non divisées de Taché, qui formeraient les 7^{me} 8^{me} et 9^{me} rangs. offrent peu de chose ou même rien qui puisse y attirer le colon. En réalité ces terrains sont stériles. Au nord-est de la « ligne centrale » (lots 23 et 24), le pays a été dévasté par des incendies qui ont fait voir la pauvreté du sol et mis à nu le roc sousjacent, et je dois dire que toute cette surface est une masse de mornes, et de buttes de roc solide ayant souvent des faces verticales et qui constituent de vrais précipices, ces mornes ou buttes étant séparés par des dépressions très étroites qui méritent à peine le nom de vallées. Souvent ce sont de simples passes très tortueuses, allant dans toutes les directions, sans sol arable ni bois, bien que, des années avant les incendies, toute cette étendue doit avoir été magnifiquement boissée de pin, d'épinette rouge, etc., ainsi que le démontrent le nombre et la dimension des souches et des troncs calcinés qui sont encore debout. Toutefois ces derniers sont en petit nombre.

Voilà, pour ce qui regarde la région (7^{me} 8^{me} et 9^{me} rangs) de Taché située au nord-est de la « ligne centrale ». Maintenant parlons du terrain qui s'étend au nord-ouest de cette ligne, (lots 23 et 24) dans les mêmes rangs. C'est une vaste savane presque entièrement plane et quasi dépouillée de bois (il ne s'y rencontre aucune espèce marchande). Il n'y a que des touffes de bois considérablement éloignées les unes des autres et qu'une très maigre croissance de cyprès, d'épinette noir et rouge, ainsi que de bouleau, tous bois nains : de simples bâtons. Cette savane a plusieurs milles d'étendue. Aux approches de la rivière *Mistook*, le terrain s'améliore et est mieux boisé, bien que presque tout le bois marchand y ait été

coupé. Dans la partie supérieure de 9^{me} rang, il y a également une étroite zone de terrain meilleur et boisé, mais la plus grande partie est peu propre à la culture. Nulle part, pas même dans le 7^{me} rang, où se trouve le meilleur sol, on ne peut trouver plusieurs lots cultivables de suite. Toute la région également, des deux côtés de la « ligne centrale », est très pauvrement arrosée, surtout vers le nord-est. Dans la partie non-divisée de Bourget, du 5^{me} au 9^{me} rang inclusivement, toute la région est un chaos, un labyrinthe de mornes détachés ou de buttes rocheuses, sans terroir ni bois ; elle est toute en *brûlé* comme la région décrite dans la partie nord-est de Taché ; mais dans les années passées, elle était admirablement fournie de pin, d'épinette blanche, d'épinette rouge, etc., comme l'indique la dimension et le nombre des souches, mais il ne s'y trouve pas de sol du tout, ni d'arbres verts, à part une petite zone boisée (seconde croissance) autour des rives des lacs Labonté et Vert, dans le 5^{me} rang, et de leurs décharges dans la rivière des Aulnaies. Ces petites vallées semblent avoir échappé aux incendies et elles produisent maintenant une seconde coupe d'épinette, jeunes épinettes de douze ou quinze ans. Le 4^{me} rang de Bourget est fourni de bois vert mais de qualité inférieure. Le terrain est marécageux, savaneux et froid ; sol pauvre, sujet aux gelées précoces, ainsi que j'en ai été informé. Je puis donc dire que le canton Bourget, du quatrième rang en allant au nord, n'a virtuellement aucune valeur comme terre arable. Il ne s'y trouve, non plus, actuellement aucun bois marchand digne d'être signalé.

En quittant au nord le dernier rang de Taché, nous entrons dans un pays bien meilleur, tant sous le rapport du sol que sous celui des essences forestières. Le sol, quelque peu pierreux et graveleux, y est formé d'une très bonne « terre jaune », fertile et propre à la culture. Ce sol s'étend en amont et le long des rives méridionales des lacs aux Brochets et à Tommy. La forêt se compose d'un mélange d'essences dures et de bois mous de bonne qualité et de bonnes dimensions, bien qu'il y ait été pratiqué, les années passées, des coupes considérables qui ont fait presque complètement disparaître le bois marchand. Le terrain est passablement plat en certains endroits, surtout à mesure que nous approchons de la rivière *Mistook*. Dans la direction de l'est, vers le lac Tommy, il s'élève plus ou moins abruptement, vers le sud, mais il est bien boisé et le sol est bon. On y pourrait faire un bon rang de lots d'environ un mille de profondeur le long des rives méridionales de ces deux lacs. Au nord de ceux-ci on pourrait établir une couple de rangs offrant un sol favorable à la culture. Plus au-delà cependant, nous arrivons à une plaine riche, sablonneuse d'une étendue considérable, s'étendant, dans la direction septentrionale, jusqu'au pied des montagnes qui bordent le lac *Ishitagama*, au sud, et s'étendant à l'est et à l'ouest, depuis les savanes, près de la rivière des Aulnais, jusqu'à la zone de bonne terre (terre forte et terre jaune) boisée d'essences vertes, qui se trouve le long de la rive gauche de la grande

Peribonka. Cette plaine ou plateau de sable jaune sec, est couverte de petites touffes et de cyprès dispersées, tandis que dans toutes les directions, la surface est parsemée de souches de gros pins et d'épinettes, ce qui prouve que la région était bien boisée autrefois. Toute cette plaine est inculte. Elle n'est bonne à rien. Il ne s'y trouve actuellement ni sol ni bois jusqu'aux rangs situés au nord du lac aux Brochets, et, dans la direction de l'ouest, jusqu'aux rives de la grande *Peribonka* en arrière de Delisle et de Taillon. De cet endroit on découvre une région mouvementée où alternent des étendues de terre arable et des fondrières ou terrains mouvants qui tremblent sous les pas et semblent flotter sur des masses insondables d'eau et de vase ; mais à l'approche des rives de la grande *Peribonka*, à partir de la décharge du lac *Ishitagama*, en suivant la rive gauche et en allant du côté de l'aval, les bords sont élevés (et généralement boisés) d'environ 150 à 200 pieds, ou même plus en quelques endroits. Revenant en arrière, à partir de la crête de cet escarpement, on trouve une zone de sol fertile et boisé d'essences variées : bois durs et bois résineux. Cette zone a une largeur variant de $\frac{1}{2}$ à 1 mille. Le sol est argileux (glaise et sable), « terre forte, » Cela se voit partout sur les berges de la rivière. Plus loin en arrière, le terrain est plus sableux et a l'aspect d'une bonne terre jaune.

Maintenant, retournant à la ligne de Taché et de Bourget, dans la direction de l'est, en suivant la ligne postérieure de Bourget, il se produit un changement des plus agréables par rapport au sol stérile et rocheux de Bourget. Le terrain devient bon, composé en général de terre jaune. La région n'est pas très accidentée : en plusieurs endroits, elle n'est que légèrement ondulée. Elle s'étend dans toutes les directions en surfaces planes, toutes bien boisées d'essences variées. Le bois est de bonne qualité et de bonne dimension. Il s'y trouve encore quantité de bois de commerce, principalement de l'épinette (blanche et rouge), du pin blanc et beaucoup de sapin (de la variété blanche) qu'on y coupe actuellement, car j'en ai vu parmi d'autres billots le long de la rivière Desaulnaies.

On y faisait des opérations forestières en plusieurs endroits, sur les affluents de la rivière des Aulnaies, pour la maison Price Brothers. C'était évidemment une seconde coupe que l'on pratiquait, car tout ce qu'il y avait de pin et d'épinette rouge dans cette localité a été exploité il y a plusieurs années.

De la ligne postérieure du canton Bourget en allant vers le nord dans la direction du lac *Ishitagama*, le terrain est beau, sauf qu'il est rocheux ; le sol, composé de terre jaune, et graveleux en certains endroits, est fertile. Ce bon terrain s'étend sur une distance égale à la profondeur de trois rangs environ. Vient ensuite une vaste savane qui s'étend au loin à l'est et à l'ouest, et dont la largeur du nord au sud est d'un mille ou plus.

Au delà de cette savane le terrain est bon et bien boisé d'essences variées, jusqu'aux rochers escarpés qui bordent le lac *Ishitagama*

Dans toute cette région, et aussi plus loin. — au nord, au nord-est et au nord-ouest,—depuis trente ou quarante ans, le bois a été largement exploité, mais il en reste encore beaucoup de propre à tous les besoins des colons. Je dois dire, toutefois, qu'en général cette région n'est pas aujourd'hui d'une grande valeur pour le marchand de bois.

Le tout respectueusement soumis.

J. BENSON WILLIAMS,

Explorateur, etc.

APPENDICE N° 33.

EXTRAIT du rapport sur le lotissement d'une partie du Canton de Villeneuve, Comté d'Ottawa, fait par G. C. Rainboth, arpenteur.

Aylmer, 6 juin 1893.

A l'Honorable E. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit touchant le lotissement du résidu du canton de Villeneuve, dans le comté d'Ottawa, travail que j'ai exécuté conformément à vos instructions en date du 9 novembre 1892.

Comme dans mes rapports précédents sur l'avancement des travaux j'ai déjà fait mention dans une certaine mesure, de mes opérations d'arpentage proprement dites, il ne me reste plus qu'à parler de ce canton d'une manière générale.

Les traits caractéristique du pays sont ceux qui sont particuliers aux Laurentides. Le terrain est accidenté ; le sol, composé d'argile sableuse, est partout plus ou moins pierreux. Les essences forestières comprennent en grande partie des bois durs : de l'érable, du bouleau, du hêtre et du bois blanc sur les coteaux, et du frêne et de l'orme dans les vallées. Le bois dur prédomine de beaucoup sur les conifères, qui sont en proportion beaucoup moindre. La surface boisée d'essences dures s'étend sur toute la partie centrale territoire, du nord au sud, entrant dans le canton à sa limite sud et s'étendant dans la direction du nord jusqu'au versant sud du ruisseau Saint Denis dans le huitième rang, et de l'est à l'ouest depuis les lacs de la Blanche jusqu'à la vallée du lac Clay Creek, à l'exception de quelques petites zones de bois verts dont les pins ont été enlevés il y a nombre d'années, c'est une contrée complètement couverte de bois durs. Le seul endroit où l'on peut à présent trouver du bois marchand de quelque valeur se trouve le long de la rive est du lac Echo, particulièrement dans les rangs 5, 6 et 7, sur une surface qui s'étend jusqu'à environ un mille en arrière du lac. Une partie de cette étendue, dans les rangs 6 et 7, est très fortement boisée en pins n'ayant jamais été coupés. Il a été enlevé une quantité considérable de bois à la même zone forestière dans les 8 et 9^e rangs ainsi que le long de la vallée du ruisseau Saint-Denis. La partie est du canton est boisée d'essences dures.

Les eaux de la partie du canton que j'ai divisée appartiennent au bassin de la Lièvre et à celui de la rivière Blanche. Le *Clay Creek* et ses affluents arrosent la

partie sud-ouest, le ruisseau Blanchard la partie centrale ouest, et le ruisseau Saint-Denis et ses affluents la partie nord, à l'exception de la partie nord-est dont les eaux coulent du côté de la rivière du Sourd, un des principaux affluents de la Lièvre. La rivière Blanche arrose la partie sud-est : un de ses bras s'étend vers le nord, prend sa source dans le 9e rang et se jette dans le lac « Echo » à l'extrémité nord de ce dernier.

Les seuls cours d'eau flottables sont la rivière Blanche et le ruisseau Saint-Denis.

On a flotté des billots sur ce dernier sur un parcours d'environ huit milles. Sur ce ruisseau, on trouve de beaux emplacements de moulins, et quelques très bons terrains plats propres à la colonisation.

Maintenant que le bois marchand est à peu près épuisé il n'y a que la colonisation et l'industrie minière pour aider au développement de ce canton dont une grande partie se compose de terres arables qui, avec de bons chemins carrossables judicieusement établis, ne resteraient pas longtemps inoccupées. Je recommanderais le prolongement des chemins de colonisation dans le canton aussitôt que possible. Il y a plusieurs bons commencements. Le chemin qui part du « Oxbow » sur la rivière du Lièvre, chemin carrossable fait par les marchands de bois, et qui est maintenant une route municipale jusqu'où l'ancien arpentage s'étendait sur le ruisseau Saint-Denis, pourrait à un coût relativement peu élevé être continué dans la direction de l'est, à travers le canton, pour se raccorder aux routes de colonisation des établissements prospères situés sur la rivière de la Petite Nation dans les cantons de Hartwell, Ripon et Suffolk, qui, dans la division probable de ce comté d'après les lignes déjà adoptées par le gouvernement fédéral constituerait une importante voie de communication entre les parties est et ouest du comté de Labelle.

On pourrait faire une autre route utile pour la colonisation en prolongeant celle dite « Simo Lake Road » du canton Portland, laquelle suit le *Clay Creek*. De fait cette route a déjà été ouverte jusque dans le canton Villeneuve par les colons eux-mêmes, et un *chemin de chantier* a été ouvert à la suite de cette route jusqu'à *Dam Lake* sur la rivière Blanche. De la partie du canton qui est située près de la rivière du Lièvre, il y a plusieurs endroits propres à y établir des routes pour pénétrer dans l'intérieur.

Presque tous les lots faisant front sur la rivière, dans la partie du canton qui est depuis longtemps divisée, sont pris et il s'y trouve une classe de gens industriels demeurant sur les bords de la rivière et jouissent des avantages de la civilisation à un degré inconnu dans beaucoup d'autres colonies prospères. Le canton est organisé, et, pour les fins municipales, il est uni au canton voisin de

Bowman. Il y a un bureau de poste nommé « Val des Bois » et une chapelle catholique propre et commode confiée aux soins du Révérend W. D. Richer qui s'intéresse vivement à la colonisation. Un steamer fait quotidiennement le service de descente et de remonte depuis *High Falls* jusqu'à la chute appelée « Les Pins », parcours de plus de vingt milles de navigation non interrompue, et là il est en correspondance avec le steamer naviguant sur la partie inférieure, parcours de 25 milles, depuis *High Falls* jusqu'à Buckingham, formant une des plus jolies routes navigables du Canada.

L'industrie minière n'y est encore que peu développée. Beaucoup de minéraux s'y rencontrent, et parmi les capitalistes miniers du monde, le canton de Ville-neuve est aussi bien connu de nom que quelques-uns des endroits miniers les plus fameux du monde. Il est destiné sans doute à devenir tôt ou tard le centre d'opérations minières considérables.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) G. C. RAINBOTH.

P. L. S.

APPENDICE N° 34.

EXTRAIT du rapport sur l'exploration du canton de Dumas, comté de Saguenay.

Québec, 22 juin 1893.

A l'honorable E. J. FLYNN,
Commissaire de Terres de la Couronne,
Québec.

Monsieur,

Pour résumer, je dirai qu'en général le terrain du canton Dumas est fort accidenté, situé qu'il est entre les rives rocheuses et plus ou moins escarpées du Saguenay et de la chaîne de montagnes qui en fait la limite à l'ouest et au sud. Mais ces chaînes rocheuses sont entrecoupées de belles vallées larges, plus ou moins planes ou légèrement ondulées, bien boisées, bien arrosées, et dont le sol exceptionnellement riche et fertile, propre à presque toute sorte de culture, présente une belle région agricole, sous tous les rapports apte à recevoir une population.

A partir de la partie postérieure c'est-à-dire au sud de la chaîne de montagnes qui borde le principal cours du Saguenay, traversant la route Saint-Etienne (à environ deux milles) et le long des deux rives du Petit Saguenay, sur une distance d'environ quinze milles (mesurée en suivant les sinuosités de ce petit cours d'eau), il y a une grande quantité de terre très fertile; mais, ainsi que je l'ai remarqué, les terres fertiles sont fortement accidentées et entrecoupées de terrain rude et rocheux impropre à la culture. Ces chaînes de montagnes brisent conséquemment la continuité des bonnes terres et empêchent la régularité de la suite des bons lots où l'on pourrait créer des établissements agricoles.

Comme on le verra sur le plan, la meilleure partie de ces terres se trouve des deux côtés de la route Saint-Etienne sur une distance de six ou sept milles et notamment au nord de ce chemin. Puis, en gagnant la direction du sud, le long des deux côtés de la vallée du Petit Saguenay, il y a beaucoup de *brûlé*; mais dans ce district incendié, les feux les plus récents ont passé pas mal au sud, causant des ravages dans la direction du sud-est. Toutefois ces incendies n'ont en aucune façon affecté le sol dans les dépressions ni sur les plateaux ou versants élevés, bien qu'ils aient mis à nu les collines rocheuses isolées qui sont impropres à la culture, ainsi que les chaînes de montagnes, etc. Après ces remarques générales, je donne, sous les titres: Sol, Bois, etc., plus de détails concernant les facilités et les avantages offerts à ceux qui s'établiront dans ce canton.

1° Sol.—Il est incontestablement d'une excellente qualité, composé en géné-

ral de terre forte, riche et grasse, ou d'une bonne qualité de terre jaune, recouvrant, dans la plupart des endroits, la terre forte. En certaines localités, elle est plus sableuse sur les surfaces élevées, et plus riche. Comme je l'ai dit, toute la région est en général bien arrosée et le sol est très propre à toute sorte de culture.

2^o *Bois*.—Toute la région est bien boisée d'espèces variées : pin blanc et rouge, épinette, cèdre, bouleau (rouge et blanc), tremble de forte dimension et érable aussi à différents endroits. Le bois est ordinairement de bonne qualité et de bonne grosseur. Bien que le pin ne paraisse pas aujourd'hui parfaitement sain (surtout le pin blanc), par suite d'une defectuosité connue sous le nom de « bois pipé, » on a fait de grandes coupes de bois dans toute cette région et presque tout le bois marchand a été enlevé, mais il reste encore de grandes quantités de toutes sortes de bois qui peuvent servir au colon comme combustible, comme bois de construction, etc., etc. Même dans les brûlés il y a beaucoup de bois debout, noirci par le feu, mais qui contient encore des parties saines, utiles au colon.

On trouve le cèdre presque partout ; sa présence, avec celle du gros tremble, est l'indice d'un bon sol.

3^o *Climat*.—Le climat est considéré comme très favorable par ceux qui sont déjà établis dans ce canton et sur les terres voisines. Il n'est pas sujet aux gélées précoces, et l'automne et le printemps sont à peu près ce qu'ils sont dans les environs de Québec. Les terres basses et humides, dans le temps des pluies longues et persistantes, deviennent un peu marécageuses, mais ne sont pas de véritables savanes. Elles ne sont pas froides ni impropres à la culture, surtout quand elles sont convenablement égoutées et pourvues de fossés.

4^o *Perspectives de colonisation*.—Ces perspectives, je l'ai entendu dire de tous côtés, sont bien belles si l'on tient compte du caractère général de la région. Nombre de personnes venues d'autres localités situées dans la partie supérieure du Saguenay et même des habitants déjà fixés sur de bonnes terres, dans ce canton et dans le canton voisin de Saint-Jean, ont manifesté le désir de prendre des lots dans Dumas dès que les terres y seraient divisées en lots. Je sais que l'estimation faite par moi de la valeur agricole des terres d'une partie de ce canton ne sera probablement pas confirmée par les porteurs de licence pour la coupe du bois ou ceux qui sont engagés dans des opérations forestières dans la région et le long des tributaires du Saguenay, mais il n'en est pas moins vrai que les faits sont tels que je les ai exposés.

Le tout respectueusement soumis.

J. BENSON WILLIAMS,

Explorateur.

APPENDICE N° 35.

EXTRAIT du rapport sur le lever d'une partie de la rivière aux Rats dans
le comté de Saguenay.

Saint Pierre, Ile d'Orléans, 13 septembre 1893.

A l'Honorable

Commissaire des Terres de la Couronne.

Québec.

MONSIEUR,

Conformément aux ordres que j'ai reçus de votre département en date du 1^{er} avril, j'ai l'honneur de vous faire rapport que je me suis rendu sur les lieux indiqués dans mes instructions pour procéder au levé de 50 milles de la rivière aux Rats.

Tout le terrain que sillonne la rivière est impropre à la culture, étant soit marécageux, montueux ou sablonneux. Sur les premiers dix milles j'ai remarqué quelque peu de bois de construction, épinette rouge et cyprès. Du 75^e au 100^e mille les crues sont très fortes et inondent une grande étendue de terrain.

Du 76^e au 79^e mille le lit de la rivière se rétrécit et son cours devient plus rapide, ensuite elle redevient ce qu'elle était dans les premiers vingt-cinq milles. Le cours de cette rivière est très peu rapide, l'on y rencontre même très fréquemment des distances de 1 à 2 milles d'eau morte. Il n'y a sur le parcours des 50 milles que quatre (4) rapides. Le premier long de 14.57 chaînes avec une pente de 2/100. Le second commence à la station 92 et se termine à la station 94 soit une longueur de 24.85 chaînes avec une pente de 1/100. Le troisième commence à la Stn. 99 et se termine à la Stn. 102 soit 38.51 chaînes de long, la différence de niveau est de 36 40 pieds. Le quatrième entre les Stns. 107 et 108 à une longueur de 15.15 chs. et une différence de niveau de 18.85 pieds.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) C.-E. LEMOINE.

A. G.

APPENDICE N° 36.

EXTRAIT du rapport sur la vérification du lever d'une partie de la rivière
Rimouski, comté de Rimouski.

Saint-André de Kamouraska, 22 janvier 1894.

E. E. TACHÉ, Ecr.,

Assistant-Commissaire des Terrres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

Conformément à vos instructions en date du 30 janvier 1893, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur la vérification du lever de cinquante milles de la rivière Rimouski, dans le comté de ce nom.

Pour me conformer à ces dites iustructions, je me suis rendu sur les lieux avec mon parti d'arpentage, et là, j'ai commencé mes opérations, à partir et en amont du point ou cette rivière est traversée par l'arrière-ligne du canton Duquesne, tel qu'indiqué sur le plan annexé aux instructions.

La distance totale comprise entre ce point, et la tête de la rivière Rimouski, est de deux mille sept cent quatre-vingt-quatre chaînes et quarante-huit mailles, y compris le lac à Prime, situé à 1995 chaînes de mon point de départ, le lac Caribou et quelques autres petits lacs dont je n'ai pu me procurer les noms.....

.....

A la distance de 445 chaînes jusqu'à la distance de 542 chaînes, cette partie de la rivière est en rapides et en chutes dont les différentes hauteurs sont représentées sur le plan ci-annexé.

A la distance de 1203 chaînes, la rivière Rimouski se sépare en deux branches différentes dont l'une porte le nom de Branche de l'Est, et l'autre celui de Branche de l'Ouest.

Comme la Branche de l'Est est beaucoup plus considérable que la Branche de l'Ouest, et que de plus cette dernière branche était dangereuse, vu qu'elle est en grande partie en rapides, j'ai continué mes opérations dans la branche de l'Est

La rivière à Sifroi se jette dans la rivière Rimouski à la distance de 1832, chaînes de mon point de départ, et la rivière Noire à la distance de 2371 chaînes.

La région que j'ai traversée dans ces différentes opérations est en général très montagneuse et d'un terrain médiocre.

Le bois qu'on y rencontre est un bois mêlé, tel que cèdre, épinette, sapin, bouleau, ainsi qu'un peu de merisier et quelques érables.

Le niveau de la tête de la rivière Rimouski, au-dessus de mon point de départ, est de neuf cents pieds.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) T. C. MICHAUD.

A. P.

APPENDICE N° 37.

EXTRAIT du rapport concernant le relevé et la vérification du relevé des fronteaux du 3^e et du 7^e rangs et des lignes extérieures des rangs 7, 8, 9 et 10 du canton Macpès, comté de Rimouski.

Québec, 16 octobre, 1894.

A l'honorable E. J. Flynn,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le plan et les notes du relevé et de la vérification des fronteaux du 3^e et du 7^e rangs et des lignes extérieures des rangs 7, 8, 9 et 10 du canton Macpès, comté de Rimouski, le tout fait conformément à vos instructions en date du 6 de juin 1894.

Tout le terrain que j'ai parcouru pendant cet arpentage me paraît, quoiqu'un peu rocheux, favorable à la culture ; dans le 3^e rang la surface du sol est plane ou inclinée avec une pente assez douce. Les espèces de bois qui prédominent sont le cèdre, l'épinette, le sapin et le bouleau. Le fronteau de ce rang est traversé par le lac Malfait qui est très profond et très poissonneux. J'ai chaîné la ligne extérieure Est des rangs 2 et 3 ; le bois dominant est l'érable, le mérisier, l'épinette et le sapin, le sol est composé de terre grise de bonne qualité et le terrain est ondulé.

Le 7^e rang est traversé par le chemin Taché ce qui le rendrait propre à la colonisation, d'autant plus que la terre y est de première qualité ; on y voit de l'érable en grande quantité ; la surface du sol est accidentée dans la partie Est.

La ligne extérieure Ouest des rangs 7, 8, 9 et 10 est traversée par deux montagnes une sur le côté sud du lac Pointu et l'autre sur le côté sud du lac à Jules. Sur la ligne extérieure Est des mêmes rangs on ne rencontre qu'une seule montagne traversant le 8^e et le 9^e rangs. Les avantages pour la culture sont les mêmes que dans les autres rangs du canton.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) J. A. COTÉ.

Arp. Géom.

APPENDICE N^o 38.

SUITE du rapport sur le relevé de l'Ottawa Supérieur par H. O'Sullivan,
Inspecteur des arpentages (1)

A l'honorable E. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

Monsieur le Commissaire,

Conformément aux instructions que j'ai reçues de votre Département en date du 6 octobre 1891 et du 6 décembre 1892, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai relevé la plupart des affluents de la rivière *Jean de Terre*, à l'ouest des lacs *Rapides* et *Awasheameka* en continuant vers l'Ouest jusqu'à *Birch Lake*, dont j'ai aussi continué le relevé vers le sud, afin de vérifier la partie non relevée des sources de la rivière Coulonge. Je vous sou mets respectueusement aujourd'hui le plan et le rapport de tout ce travail. (2)

Partant du grand monument en pierre que j'avais érigé en 1892 près de l'embouchure de *Moose River* à l'extrémité occidentale du lac *Awasheameka*, marqué A sur le plan annexé à ce rapport, point qui est situé par 47^o 06' 20" de latitude nord, j'ai relevé *Moose River* en la remontant jusqu'au lac du même nom.

A environ un demi-mille de l'embouchure il y a une chute ou cascade qui, avec le barrage construit immédiatement en amont, a une hauteur de 25 pieds.

A un mille à peu près au-dessus de cette chute la rivière s'élargit en forme de lac ayant $\frac{3}{4}$ de mille de longueur sur un demi-mille de largeur.

De là, encore environ un mille de rivière large de 5 à 6 chaînes. De fait toutes ces baies et expansions peuvent être appelées *Moose Lake*, car le barrage dont il est question plus haut refoule les eaux jusqu'à la tête du lac, au point D, soit sur une distance de 15 milles.

Au point B, sur la baie qui s'étend presque à deux milles au sud-ouest, MM. Logue & Cox avaient l'an dernier un chantier où ils faisaient des billots et du bois équarri.

(1) Les deux premières parties de ce rapport ont été publiées, l'une dans le rapport pour l'année 1892-93, et l'autre dans le rapport pour l'année 1893-94.

(2) Pour mieux comprendre le rapport qui suit, le lecteur est renvoyé à la section no. 7 du plan de l'Ottawa Supérieur dressé à l'échelle de 40 chaînes au pouce, laquelle section couvre la partie des eaux de la *Jean de Terre* à l'ouest du lac *Rapide*, du lac *Awasheameka* et de *Island Lake*, et toute la région située à l'ouest et au nord-ouest de ces eaux et s'étendant, vers le nord, jusqu'à la rivière Ottawa, chez le grand chef *Papaté*, sur *Birch Lake*, par 47^o 30' 30" de latitude nord, et, vers le sud, jusqu'à un point situé sur la rivière Coulonge par 46^o 58' 05" de latitude nord.

Ce pays est partout bien boisé, mais il paraît qu'une bonne partie du pin qui s'y trouve est défectueux. M. Cox me montra des arbres qui avaient été abattus, et que des personnes sans expérience dans la coupe du bois eussent cru parfaitement sains, mais dans lesquels la coupe avait révélé de la pourriture dans le cœur; même les meilleurs hommes de chantier sont souvent deçus sur ce point.

S'il y avait des scieries à cet endroit, ou si la région était facilement accessible, beaucoup de bon bois qui est maintenant perdu serait utilisé; mais lorsqu'on considère la grande distance de 700 milles qu'il faut franchir pour amener ce bois sur le marché de Québec, il est évident qu'un article de seconde qualité ne peut payer celui qui tenterait de l'exploiter. Sur le côté sud-est du lac, j'ai rencontré la ligne tirée par M. G. Rainboth P. L. S., entre les locations 195 et 197, comme l'indique le plan.

Au point C, j'ai planté un monument en pierre de trois pieds et demi de long, sous lequel j'ai mis des morceaux de verre, puis, étant campé à cet endroit, j'en ai relevé, au moyen de plusieurs observations, la latitude qui est de 47°, 02', 24" N., et dans un autre endroit, sur la rive sud du lac, j'ai trouvé par observation du passage du soleil au méridien, 47°, 01', 24" de latitude nord, tel qu'indiqué sur le plan.

Ici *Moose Lake* a près de deux milles et demi de large et est entouré d'un beau pays onduléux, bien boisé de différentes essences tels que le pin, le merisier, le bouleau, le sapin, l'épinette blanche et l'épinette rouge.

Du point D, nous montons un petit ruisseau d'environ un mille de longueur, passant deux petits rapides qui rachètent une différence de niveau de près de six pieds en amont desquels nous arrivons à un lac étroit, d'environ un mille et demi long. Ce lac est le dernier sur cette chaîne des eaux de la rivière Jean de Terre.

La tête de ce lac, est située par 47° 05' 46" de latitude nord. Un portage d'un peu plus d'un demi-mille nous conduit au delà du faite de partage des eaux à un lac d'environ deux milles de long sur un demi-mille de large dont les eaux se déversent vers le nord, dans le lac *Nichkotea*.

Ce lac est à 25 pieds plus bas que le dernier lac mentionné sur les eaux de la *Jean de Terre*.

Un portage d'environ 30 chaînes nous conduit de ce lac à une des baies du lac *Nichkotea*, laquelle a plus de six milles de long sur de un quart à trois-quarts de mille de large et est réunie à la partie principale du lac par une passe étroite située en face d'un ancien poste abandonné de la Compagnie de la Baïe d'Hudson.

De là, tournant vers l'Est, et après un parcours de $\frac{3}{4}$ de mille, nous atteignons la partie principale du lac *Nichkotea* qui mesure environ trois milles et demi de longueur sur deux de largeur.

Le pays qui entoure ce lac et la baie ci-haut mentionnée est assez bien boisé de pin, d'épinette, de cyprès, de bouleau, de sapin, etc.

Du lac *Nichkotea*, allant vers l'est, nous arrivons après un parcours de trois milles, à *Big Lake*, étendue d'eau de forme irrégulière, de six milles de longueur sur deux de largeur, avec de grandes baies qui s'enfoncent de chaque côté jusqu'à un mille ou deux dans l'intérieur, bordée d'un pays onduleux, bien boisé de pin et d'autres essences.

De l'extrémité nord-est de *Big Lake* en remontant la rivière sur une longueur d'un mille et demi, nous arrivons à *Dam Lake*. Ce lac est à peu près sur le faite entre les eaux de la Coulonge et de l'Ottawa, et de son extrémité est, un portage de douze chaînes nous mène à un grand lac à contour sinueux, de près de dix milles de long sur de 5 chaînes à un mille et demi de large.

Le terrain tout autour de ce lac est accidenté et rocheux, et, de place en place, assez bien boisé de pin, de mérisier, de bouleau, etc.

Ce lac tombe dans l'Ottawa. Vers son milieu on trouve un portage ou chemin de canot d'à peu près deux milles de longueur qui passe à travers deux petits lacs et conduit à une baie du lac Rapide, à un point situé à environ deux milles et quart au sud-ouest de la ferme Gouin, de E à F sur le plan ci-joint.

Le terrain sur ce parcours est onduleux, sans hautes collines ni vallées profondes. Le sol se compose d'argile sableuse ; il est généralement rocheux et assez bien boisé des différentes essences.

Près de *Rapid Lake* le pays, qui a été naguère dévasté par le feu, est maintenant recouvert d'une nouvelle croissance de pin, de bouleau, d'épinette, de cyprès, etc.

Retournant au lac *Nichkotea* nous suivîmes le chemin de canot qui de là conduit au poste du Grand lac Victoria.

Partant du point G, un portage de 16 chaînes nous conduit à un étang, d'où par un autre portage de 33 chaînes, nous nous rendons à une baie du lac *Kanimina-Wayawagidjiwok* (ou lac au Sable mouvant.) Ce dernier est un beau lac mesurant environ 10 milles de longueur ; sa largeur, qui varie de un mille à un mille et demi à chacune de ses extrémités, est plus faible au milieu.

Sur le côté Est, le terrain est accidenté et rocheux, mais à l'Ouest il est comparativement plan ; il est bien boisé (des deux côtés) de pin, de bouleau, de sapin d'épinette blanche et d'épinette rouge.

A la décharge de ce lac, un portage de 30 chaînes, à droite, nous fait éviter un rapide de 6 pieds de chute.

Au pied de ce portage commence le lac *Kanikito-Gamanu*.

Ce lac a environ 3 milles de long, sur 1 mille de large au portage du *Kawatose Kenegama* (où les pointes se rencontrent.)

Un bras important venant du sud-ouest tombe dans le lac à son extrémité nord d'où un chemin de canot conduit à la Coulonge.

En suivant la décharge de ce lac sur une distance d'environ 4 milles on arrive à *Birch Lake*.

Sur ce parcours, il y a deux portages, le premier, à droite, de 18 chaînes, fait éviter un rapide de 6 pieds de chute, et le deuxième, à gauche, d'environ un demi mille nous fait franchir une chute et un rapide d'une hauteur totale d'une dizaine de pieds. Le terrain de chaque côté est onduleux et assez bien boisé de diverses essences.

Retournant au portage du lac *Kawatose*, au point H, un sentier bien battu d'un demi-mille de longueur et allant vers l'Ouest conduit au lac *Kawatose Kenegama* lac où les pointes se rencontrent)

Ce dernier est un des plus curieux lacs que l'on puisse voir. Le développement total de ses rives est de plus de 74 milles, et cependant il n'a nulle part plus d'un mille de largeur, et sa plus grande longueur n'est que de douze milles. Un dédale plus inextricable d'îles, de baies et de pointes ne saurait, je crois, exister ni au Canada ni ailleurs.

A l'extrémité sud, le terrain est accidenté et rocheux, mais vers le nord et l'est il y a des pentes douces, légèrement ondulées vers le nord-est. Le pin se voit en quantité considérable sur les hauteurs, tandis que les autres essences sont aussi, bien représentés.

En suivant le cours de la décharge de ce lac sur une distance d'un mille environ, nous tombons dans une des baies de *Birch Lake*.

Birch Lake est un autre dédale, et quoiqu'il ne renferme pas autant d'îles et de chenaux que le *Kawatose*, ses baies immenses, qui s'étendent dans toutes les directions, embarrassent tellement le voyageur, qu'il est difficile que celui-ci ne s'y égare pas de temps à autre en le parcourant.

La plus courte distance par voie navigable, d'ici (la décharge du lac *Kawatose* marquée K sur le plan) au point où l'on rencontre l'Ottawa, chez le grand chef Papaté, est de douze milles et demie, et de là au pied du lac il y a encore huit milles et demi formant un total de 21 milles.

Quelques unes de ses baies s'étendent à 5 ou 6 milles dans l'intérieur; une de ses îles a une superficie de plus de 150 acres et il y en a plusieurs autres qui contiennent de 20 à 100 acres.

Le pays tout autour est plan ou légèrement onduleux, et il est boisé de pin, de bouleau, d'épinette blanche et d'épinette rouge. De bons lopins de terre propre à la culture se rencontrent à plusieurs endroits.

J'ai complété le relevé de ce lac en raccordant mon travail au point L, à la

décharge du lac *Kani-kits-Gama* dont j'ai parlé plus haut. Je me suis aussi rattaché à mon arpentage de 1893 chez le Grand chef Papaté et chez Pierre Thomas ainsi qu'é désigné au points marqués M, et N, sur le plan ci-joint.

Au point M, la latitude, relevée par observation astronomique, est $47^{\circ} 30'$, $30''$ N. L'altitude de *Birch Lake* est de 990 pieds

Retournant au lac *Nichkotéa* nous continuâmes le relevé des eaux de la Coulonge en descendant, d'où nous l'avions quittée, au vieux poste abandonné de la compagnie de la Baie d'Hudson.

De, ce vieux poste à Gorman's Depot, à l'entrée de la baie de Neuf Mille il n'y a qu'un petit rapide donnant une chute de 2 pieds.

Une partie du terrain, sur la rive nord, en bas du poste, a été dévastée par le feu, mais plus bas il y a beaucoup de pin et d'autres essences sur chaque rive.

Nous relevâmes la baie de Neuf Mille, et nous trouvâmes qu'elle n'avait que sept mille et trois quarts de profondeur. Le terrain autour de la baie est onduleux et assez bien boisé de pin, etc. Par observation astronomique, j'obtins la latitude de Gorman's Depot, qui est de $47^{\circ} 08'$, $45''$ N.

Continuant la descente de la Coulonge, nous fîmes le relevé de la rivière principale et des lacs et baies situés de chaque côté, à travers la partie encore vague du plan des limites de l'Ottawa Supérieur, où se trouvent les locations forestières nos 352, 234 et 233, puis nous terminâmes nos opérations à un point situé un peu en aval de l'embouchure de la rivière *Kamichigama*, comme cela est indiqué, sur le plan.

En descendant cette partie de la rivière Coulonge, j'ai établie les latitudes des quatre points O, P, Q et R indiqués sur le plan; ces latitudes sont respectivement $47^{\circ} 8' 50''$, $47^{\circ} 7' 50''$, $47^{\circ} 02' 10''$ et $46^{\circ} 58' 05''$ N. Le dernier de ces points est à l'extrémité de notre relevé, à environ un demi-mille en aval de l'embouchure de la rivière *Kamichigama*.

Le pays de chaque côté de la dite partie de la rivière est onduleux, et montagneux à certains endroits. Il y a des étendues de bonne terre le long de la rivière, et, même sur les hauteurs, le sol est bon là où il n'est pas trop rocheux. On voit beaucoup de beau bois sur tout ce parcours: belles touffes de pin entremêlées d'épinettes blanches et rouges et de diverses espèces de bois durs.

Comme nous étions au dernier jour d'octobre, ce n'est pas sans éprouver une certaine joie que mes hommes m'entendirent donner l'ordre de plier bagage et le signal du départ pour le retour à nos foyers respectifs. Enfermés depuis le commencement de mai dans ces régions sauvages, ces hommes apprenaient avec bonheur qu'ils devaient retourner en pays civilisé.

La descente de la rivière Coulonge jusqu'à son embouchure, distance d'environ 100 milles, se fit dans trois jours.

La Coulonge est une rivière très facile à descendre, mais bien difficile à remonter; cependant avec des hommes comme nos sauvages du Grand Lac, on peut aller n'importe où en canot.

Ces pauvres diables m'avaient servi si longtemps et si bien, que je les gratifiai d'un voyage à Ottawa, aller et retour. La plupart d'entre eux n'ayant jamais vu, en fait de produits des pays civilisés, autre chose que ce qu'il y a aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il me serait impossible de dire avec quelle joie et quel étonnement ils voyaient tout ce qui se déroulait sous leurs yeux ébahis.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé)

HENRY O'SULLIVAN,

D. L. S. et C. E.,

Inspecteur des arpentages,

Lorette, 6 mars, 1895.

P. Q.

APPENDICE N° 39.

SUITE du rapport sur le relevé de l'Ottawa Supérieur par H. O'Sullivan,
Inspecteur des arpentages.

A l'honorable E. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant (avec le plan et le carnet d'opérations qui l'accompagnent) du relevé des rivières et des lacs *Kapitajewan* et *Kamichigama*, fait en conformité des instructions de votre département datées du 15 septembre 1893 et du 16 août 1894. (1)

Partant des deux arbres plaqués (un chaque côté de la rivière Ottawa) situés à l'embouchure de la *Kapitajewan*, et dont j'avais fixé la position en 1893, je fis le relevé de cette dernière rivière depuis son embouchure jusqu'à la tête du lac du même nom, distance de quatre-vingt-onze milles.

Sur les premiers douze milles à partir de son embouchure, la rivière arrose en grande partie un pays plan et boisé de tremble, de bouleau, d'épinette blanche, d'épinette rouge, etc. A environ deux milles en amont de son embouchure, un bras coule vers le sud ouest dans une baie du lac *Kanikwanka*, tel qu'indiqué sur le plan.

Nous fîmes le relevé de cette baie et de l'embouchure dudit bras, en remontant de la rivière *Sho-sho-quon*.

Ce n'est que le printemps et l'automne qu'il y a suffisamment d'eau dans ce bras pour que des canots chargés puissent y passer; c'est à cause de cela que nous ne l'avons pas relevé d'un bout à l'autre.

Sur la partie inférieure de cette rivière, il y a de belles étendues de terre à foin, et le pays, en général, paraît propre à l'agriculture.

A douze milles de l'embouchure, il y a un petit rapide que nous remontâmes à la perche, et, à un mille et demi plus haut, il y a une petite cascade.

Le pays est plan ou légèrement accidenté; il est boisé d'épinette blanche et d'épinette rouge, de bouleau et de quelques rares pins.

(1) Le pays décrit dans le rapport suivant est figuré sur la carte d'une partie du versant de la baie d'Hudson, dressée à l'échelle de six milles au pouce publiée avec le présent rapport; mais, pour plus amples détails, le lecteur pourra consulter la feuille No. 8 du plan de l'Ottawa Supérieur dressé à l'échelle de 40 chaînes au pouce, laquelle feuille comprend le pays qui s'étend depuis l'embouchure de la rivière *Kapitajewan* en allant vers le nord, jusque près de la hauteur des terres, et vers l'est jusqu'à la ligne Wagner, au lac Bouchette, sur l'Ottawa.

A vingt-deux milles en amont de l'embouchure, il y a une chute de 15 pieds de hauteur et à environ cinq milles plus loin, il y a une cascade et un rapide d'une hauteur totale de 20 pieds. En amont de cette dernière cascade, la rivière est très sinueuse ; la distance d'ici au portage du *Kamichigama* en ligne droite n'étant que de seize milles et demi, tandis qu'en suivant la rivière elle est d'à peu près trente et un mille.

Le terrain de chaque côté de la rivière est relativement plan et assez bien boisé de bouleau, de tremble, de cyprès, de sapin, d'épinette rouge et d'épinette grise.

Il n'y a ni pin blanc, ni pin jaune dans cette localité, quoique le sol y soit en général sableux.

A environ quatre milles en amont du portage *Kamichigama* il y a un lac de deux milles de long mesurant près d'un demi mille de large à son extrémité inférieure, tandis qu'à son extrémité supérieure il est très étroit.

D'ici à sa source, sur le lac *Kapitajewm*, la rivière n'est qu'un rapide d'un bout à l'autre.

Le pays sur chaque rive est montagneux ; il est boisé d'épinette, de bouleau et de cyprès.

Autour des lacs, à la source de la rivière, le pays est très accidenté et a été en grande partie dévasté par le feu. Il n'y a ni terrain ni bois qui vaille la peine d'être mentionné dans cette région.

Nous retournâmes au portage du lac *Kumachigama*. De là un bon sentier d'un demi-mille de longueur conduit à un petit lac de trois quarts de mille de long ; puis, de ce petit lac, un autre portage de trois quarts de mille environ va au lac *Kamichigama*.

Celui-ci forme une très belle étendue d'eau d'environ trente milles de circonférence.

Le pays autour d'ici est élevé et onduleux ; il a partiellement été ravagé par le feu il y a plusieurs années et il est maintenant couvert d'une seconde croissance de bouleau, de cyprès, d'épinette grise et d'épinette rouge. A la décharge de ce lac, il y a une jolie touffe de pin rouge ; c'est le premier pin que nous vîmes en descendant, à l'exception, bien entendu, du cyprès que l'on trouve partout dans cette région.

En descendant la décharge du lac *Kamichigama*, nous arrivons bientôt à un autre lac d'environ quatre milles de long, et formant presque un demi-cercle de

trois quarts de mille de large au milieu, se retrécissant ensuite à quelques chaînes, puis s'élargissant de nouveau à chacune de ses extrémités. Il y a un peu de pin blanc sur le côté est de ce lac.

A environ un mille et demi en aval de ce dernier nous arrivons à une grande étendue d'eau appelée lac *Aconcy*, de trois milles de long sur un mille de large environ. Sur le côté est de ce lac le terrain est accidenté et *en brûlé*, mais du côté ouest il est plus plan et assez bien boisé d'épinette, de bouleau, etc. En continuant à descendre ladite décharge, sur une distance d'à peu près six milles nous passons une couple de petits rapides et plusieurs petits lacs, puis nous atteignons « les Fourches » La majeure partie de cette étendue est couverte d'un vieux *brûlé*, mais du côté ouest, en approchant « les Fourches, » il y a du pin blanc d'assez bonne grosseur.

Ayant fait notre campement aux « Fourches » nous suivîmes, en le remontant, le bras de droite sur environ quatre milles et demi de longueur, jusqu'au point où elle finit, ou plutôt se sépare en deux petits ruisseaux à l'extrémité d'un lac long et étroit. Partout ici le pays est plan ; le sol y est formé d'un mélange de sable très fin et de glaise.

La forêt se compose principalement de cyprès et de trembles dont les troncs mesurent de 6 à 10 pouces de diamètre.

Ici je déterminai, par une observation du soleil à son passage au méridien, la latitude du lieu ; cette latitude est $47^{\circ} 46' 31''$ N., comme cela est indiqué sur le plan. Nous retournâmes aux Fourches, puis de là nous continuâmes le relevé de la rivière *Kamichigama* en descendant son cours sur une distance d'à peu près cinq milles, jusqu'à un élargissement de près de deux milles de long sur dix chaînes à un demi-mille de large. Sur tout ce parcours, le pays est plan et boisé de tremble, de bouleau et d'épinette.

Continuant la descente sur une longueur d'un mille environ, parcourus sur lequel la rivière est large et sinueuse et son courant très faible, nous arrivons à un autre lac ou élargissement de plus d'un demi-mille sur la gauche, et à un demi-mille en aval de ce point nous entrons dans le lac Bouchette. Le terrain baigné par ces eaux est plan ou légèrement ondulé, et il est bien boisé de pin, d'épinette, de bouleau, de sapin, etc.

Nous continuâmes le relevé à travers le lac Bouchette pour clore nos opérations au point extrême de la ligne Wagner sur la rive gauche de l'Ottawa, tel que figuré sur le plan.

Ici je plantai une borne de pierre sous laquelle je mis des morceaux de verre. Cette borne est placée entre deux cyprès sur un desquels j'avais inscrit en 1893 :

« *Hon. E. J. Flynn, Commissioner of Crown Lands,* » et sur l'autre : « *W. Wagner P. L. S. March, 1868.* »

Ayant campé là pour la nuit, j'obtins, de plusieurs observations dont je pris la moyenne, la latitude ($47^{\circ} 36' 30''$ N.) et la longitude ($76^{\circ} 34' 30''$ W.) de ce point. Un autre cyprés, isolé, et situé à une chaîne environ au nord de ladite borne, porte l'inscription suivante : « *J. Bignell, P. L. S. Oct. 1887.* »

Je cherchai, mais en vain, quelque'autre trace de la ligne Wagner. Il y a là un ancien campement de sauvages et, en pareils endroits, les marques des arpenteurs disparaissent en peu de temps.

L'arbre sur lequel le nom de M. Wagner est inscrit, a été renversé par le vent. A côté, et poussant sur la même racine, il y a un autre cyprés sur lequel j'ai inscrit mon nom et la date (5 octobre, 1894.)

Cet arbre étant bien exposé, je fis couper plusieurs de ses branches afin de l'empêcher qu'il ne soit renversé par le vent.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) HENRY O'SULLIVAN,

D. L. S. & C. E.,

Inspecteur des Arpentages,

Lorette, 9 mars 1895.

P. Q.

APPENDICE N° 40.

SUITE du rapport sur le relevé de l'Ottawa Supérieur par H. O'Sullivan,
Inspecteur des arpentages.

A l'honorable E. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en conformité des instructions de votre département en date du 15 septembre 1893 et du 16 août 1894, j'ai fait le relevé de la rivière *Sho-sho-quon* et de quelques-uns de ses affluents au nord de l'Ottawa, ainsi que le relevé du lac *Matchi-Manitou* et de quelques autres petits lacs au delà de la hauteur des terres. Je vous soumetts sur ce travail le rapport suivant :

RAPPORT (1).

Partant d'un arbre équarri situé à l'embouchure de la rivière *Sho-sho-quon*, j'ai relevé celle-ci vers le nord-est, sur une distance de 59 milles, jusqu'à la tête du lac *Sho-sho-quon*, c'est-à-dire entre les points A et B du plan ci-joint.

Dans sa partie inférieure, cette rivière a l'aspect d'un grand cours d'eau (large de 2 à 4 chaînes) ; elle est profonde, et son courant est faible.

Il y a de nombreuses chutes et cascades entre son embouchure et le lac. Le terrain baigné par la partie inférieure de la rivière, est plan et assez bien boisé de bouleau, de sapin, d'épinette grise et rouge, de tremble et de cyprès ; quelques pins blancs sont dispersés çà et là.

Le sous sol est généralement argileux mais il est recouvert en beaucoup d'endroits d'une couche de sable fin, ce qui rend une bonne partie de ce pays impropre à l'agriculture.

A mesure qu'on remonte la rivière, l'intérieure est plus accidentée et, en approchant sa source, le pays devient montagneux.

Beaucoup de changements dans la direction du lit de la rivière ont été causées dans cette partie du cours d'eau par des éboulements des rives.

On voit les mêmes essences tout le long de la partie supérieure de la rivière ; le bouleau et l'épinette y dominant.

(1) Le pays qui est ici décrit est figuré sur la carte d'une partie du versant de la baie d'Hudson publiée avec le présent rapport ; mais pour en avoir une meilleure idée le lecteur est renvoyé à la section No. 9 du plan de l'Ottawa Supérieur dressé à l'échelle de 40 chaînes au pouce, section qui comprend le bras *Anwatan* de l'Ottawa, le bassin de la *Sho-sho-quon* depuis l'embouchure de cette dernière jusqu'à la hauteur des terres du côté de l'ouest, et aussi le lac *Matchi-Manitou* et une couple d'autres lacs dont les eaux coulent vers la baie James.

Le lac *Sho-sho-quon* est une étendue d'eau irrégulière mesurant cinq milles et demi de longueur et de un quart à un demi-mille de largeur. Il y a de fort belles grèves de sable tout autour du lac. De beaux terrains unis se rencontrent çà et là de chaque côté du lac, mais le pays environnant est montagneux et boisé principalement de bouleau et d'épinette. Nous avons vu beaucoup de pistes de chevreuils sur les grèves, et nos guides nous disent que l'orignal aussi se rencontre dans cette localité. Le castor a été presque exterminé dans cette région, mais les ours sont nombreux et les sauvages disent qu'ils sont plus gros que sur les autres affluents de l'Ottawa.

Le brochet, la truite grise, le doré, l'esturgeon et le poisson blanc existent en grande quantité dans ses eaux et forment la principale nourriture des aborigènes.

Descendant la *Sho-sho-quon* jusqu'au point C, nous fîmes le relevé de la *Neep Meuanau*, rivière tortueuse et peu profonde, d'une chaîne à deux de largeur. Sur tout ce parcours, le pays ne change pas beaucoup d'aspect, les berges sont sablonneuses et à l'intérieur le sol est onduleux et boisé de bouleau, de cyprès, d'épinette grise et d'épinette rouge.

Il y a trois petites chutes et un rapide entre l'embouchure de la rivière et le premier lac, (distance de neuf milles).

Ce lac, qui n'est qu'un élargissement de la rivière, a deux milles de long et de 5 à 25 chaînes de large et est environné de hautes montagnes boisées de merisier blanc, de mélèze rouge et de quelques rares pins.

A un mille et demi en amont, nous arrivons au lac *Kawee Bowakotu*, belle étendue d'eau d'environ six milles de périmètre contenant une grande et cinq petites îles, toutes bien boisées.

De ce lac, un court portage de 12 chaînes de longueur nous amène au lac *Muzenah Bugelebagen* mesurant deux milles et demie de longueur sur un quart de mille de largeur, puis de là un autre portage de douze chaînes nous amène, par un petit lac et un portage d'une chaîne, au lac *Nemegosis*, ou lac à la Petite Truite Grise.

Ce dernier est un beau lac de cinq milles de longueur et de plus d'un demi-mille de largeur, qui renferme plusieurs belles îles et est bordé de montagnes boisées de bouleau, d'épinette et de quelques pins çà et là.

Continuant vers le nord, un petit portage de 14 chaînes nous conduit à un autre lac de un mille de long et de un demi à trois quarts de mille de large. Celui-ci est le dernier de la chaîne des lacs qui versent leurs eaux dans l'Ottawa. Un petit portage de trois chaînes nous permet de franchir le faite qui sépare le bassin du Saint-Laurent de celui de la baie d'Hudson et d'atteindre un petit lac dont les eaux se rendent à cette baie. Ce lac, appelé *Kamokotay Wagamashik* a un

peu plus d'un mille de longueur. Sa décharge est située vers le milieu du lac, et ses eaux s'écoulent dans la direction du nord-ouest.

A partir d'une baie qui est située à son extrémité nord, un portage de 15 chaînes nous conduit au lac *Nemegos*, étendue d'eau à contours sinueux d'à peu près un mille de long sur un demi-mille de large, entourée de hautes montagnes couvertes d'essences variées parmi lesquelles il y a beaucoup de jeunes pins.

Au nord du *Nemegos* il y a un autre petit lac, puis un portage d'environ un mille et quart de longueur nous conduit au lac *Matchi-Manitou*.

Le lac *Matchi-Manitou* ou « lac du Mauvais Esprit, » est une magnifique étendue d'eau de plus de trente milles de circonférence, bordé à l'est et à l'ouest de hautes montagnes rocheuses, principalement du côté de l'ouest.

Ces montagnes sont couvertes de différentes essences parmi lesquelles il y a du pin d'assez bonne grosseur. Vers le nord, le pays s'étend en une vaste plaine légèrement ondulée dont le sol est riche et bien boisé.

Le nom de *Matchi-Manitou* donné à ce lac vient d'une légende que nous ont racontée nos guides sauvages ; la voici :

« Il y a un grand nombre d'années, disent-ils, plusieurs sauvages, dans deux canots, poursuivaient un énorme orignal qui traversait le lac à la nage, quand soudain, tous, sauvages et orignal, disparurent et ne furent jamais revus ; ceci arriva à un quart de mille du rivage, par un temps calme »

Depuis lors les sauvages n'osent pas approcher de cet endroit où ils croient que le Mauvais Esprit habite.

Lorsque nous fîmes le relevé du lac, les sauvages nous montrèrent l'endroit où ce prétendu engloutissement avait eu lieu, et aucun d'eux ne voulut nous y accompagner. Nous sillonnâmes le lac en tous sens dans le voisinage de cet endroit, et nous n'y fûmes rien découvrir d'extraordinaire quoique nos guides nous assurassent que l'eau y est souvent violemment agitée et lancée en l'air en même temps que la montagne voisine fait entendre un bruit sourd qui ressemble au grondement du tonnerre.

Il y a du terrain propre à la culture autour du lac *Matchi-Manitou*. Deux sauvages dont les territoires de chasse sont dans cette région y ont fait des défrichements et bâti des maisons. Ils récoltent des patates et des navets, ce qui, avec le poisson et le gibier qu'ils prennent les aide à vivre confortablement.

Etant retournés à l'extrémité sud-ouest du lac *Nemegos*, nous suivîmes un portage de 48 chaînes qui nous conduisit au lac *Kamamagogiwisino-watch*, source de la rivière *Kanimitty-Koshkwa*, un des plus gros affluents de la *Sho sho-quin*.

Sur ce portage, j'ai remarqué un bon sol de sable argileux bien boisé de cèdre

de merisier, de bouleau, etc. Ce lac dont le nom est démesuré est long, étroit et peu profond, et il contient plusieurs petites îles.

Tout le pays environnant est montagneux et passablement bien boisé d'essences variées : sapin, bouleau, épinette, et quelques pins.

Un tronçon de rivière d'à peu près un demi-mille de long sur lequel il y a un rapide dont la chute est de dix pieds, nous amène au lac *Kamokitchi-Sinowatch* : étroite étendue d'eau d'environ quatre milles de long, et d'un quart de mille de large, à l'exception du milieu, où le lac se décharge vers le sud et où il atteint près de trois quarts de mille de largeur.

Le terrain de chaque côté est ondulé et couvert principalement de bouleau et d'épinette. A quatre milles et demi en aval de ce lac, on atteint « les Fourches. »

En descendant la rivière principale, (*Kanimitty-Koshkwa*) sur une longueur d'environ quatorze milles, parcours sur lequel on rencontre six lacs on élargissements, nous arrivons au point où elle se jette dans la *Sho-sho quon*, comme cela est indiqué sur le plan. Sur tout ce parcours le terrain qui borde la rivière est semblable à celui qui vient d'être décrit ; il est ondulé, et boisé de bouleau, de sapin et d'épinette rouge. Nous retournâmes aux Fourches, puis de là nous suivîmes une chaîne de lacs et portages qui relie la *Kanimitty-Koshkwa* à la route du lac *Ouwatan*.

La longueur de cette chaîne de lacs et portages est de sept milles. Là le terrain que nous traversâmes est partout accidenté et les bois sont principalement le bouleau, l'épinette et le sapin. Sur le dernier portage le bois est tout brûlé.

Du bout de ce portage, nous allâmes vers le nord jusqu'à l'extrémité d'un petit lac où un autre bon portage nous fait passer un brûlé jusqu'au lac *Kaokegamiac* ou « Green Lake, » belle étendue d'eau d'à peu près deux milles de long sur un demi-mille de large. Le pays ici est élevé et ondulé ; il est en grande partie boisé de cyprès de 6 à 10 pouces de diamètre.

Il y a une bonne route pour le canot d'ici au lac *Matchi Manitou*, mais comme le pays y est bien peu attrayant nous ne la suivîmes pas plus loin au nord.

Etant retournés au portage du *Kanimitty Koshkwa* nous continuâmes notre relevé vers le sud à travers la baie *Anwatan*, grand bras de l'Ottawa qui n'a jamais encore été indiqué sur aucun plan de cette rivière.

C'est une baie d'une forme étrange qui s'avance dans l'intérieur à environ sept milles de distance. Sa largeur, qui ne dépasse pas un quart de mille, n'atteint guère plus de cinq ou six chaînes à certains endroits.

Sur la rive est, le terrain est montagneux et quelques unes des cimes s'élèvent à près de 1000 pieds au-dessus du niveau de la baie.

Sur la rive ouest, le terrain n'est pas aussi accidenté, mais le bois y a été en

grande partie détruit par le feu, et il n'en reste que bien peu qui ait quelque valeur.

De l'entrée de cette baie, sur le lac *Anwatan*, nous fîmes le relevé de l'Ottawa, en le descendant, sur une longueur de six milles et demi, pour relier le travail que nous venions de faire à celui que nous avons exécuté en 1893, tel que cela est figuré sur le plan.

Il y a de belles étendues de terre le long de ce dernier tronçon et le pays y est bien boisé de bouleau, de merisier, d'épinette blanche et d'épinette rouge, et il s'y trouve aussi de belles touffes de pin blanc.

Nous retournâmes au lac *Anwatan*, et de là, sur la rive droite, un portage d'un demi mille nous conduisit à l'extrémité aval de *Birch Lake*.

J'avais relevé en 1893 la partie supérieure de ce lac. Après avoir reconnu que le relevé qu'on en avait fait était défectueux, je décidai d'en faire moi même le relevé complet, et je terminai mon travail au point où je m'étais arrêté précédemment, chez le grand chef *Papaté*, point qui est situé par 47° 30' 30" de latitude nord, que j'ai déterminée par observation astronomique.

Il y a beaucoup de beau pin autour de ce lac, et le terrain, en général, y est bien boisé de bouleau, d'épinette blanche, d'épinette rouge, de sapin, etc.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

HENRY O'SULLIVAN,

D. L. S. & C. E.,

Inspecteur des Arpentages,

Lorette, 9 mars, 1895.

P. Q

APPENDICE N° 41.

RAPPORT de l'exploration d'une partie du bassin de la baie d'Hudson par
M. Henry O'Sullivan, Inspecteur des Arpentages.

A l'Honorable E. J. FLYNN,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, conformément aux instructions que j'ai reçues de votre département le 16 août 1894, j'ai terminé les opérations que vous m'avez chargé de faire au nord de la rivière Ottawa, et que j'ai également exploré une partie considérable du pays arrosé par les rivières qui se jettent dans la baie d'Hudson ou plutôt dans la baie James. J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter, sur ces travaux, le rapport suivant :

Partant de l'extrémité nord du grand lac Victoria appelée Baie des 21 milles, dont la position avait été fixée par mon relevé de 1893, par $47^{\circ} 48' 25''$ de latitude N., et $77^{\circ} 20' 05''$ de longitude O., à une hauteur de 960 pieds au-dessus du niveau de la mer, tel qu'indiqué sur le plan ci-joint, au point A, j'ai été surpris de voir qu'après avoir fait environ trois milles dans la direction du nord est nous atteignons la ligne de partage des eaux entre l'Ottawa et la baie d'Hudson : on avait toujours supposé que cette ligne se trouvait à environ 30 milles plus au nord.

En cet endroit le terrain est montueux et composé d'un *brûlé* sablonneux, couvert çà et là de l'espèce de pin communément appelé *cyprès* et que nous désignerons dorénavant sous ce nom dans les pages qui vont suivre. Le sommet ou ligne de partage des eaux, au point marqué B sur le plan, se trouve sur un portage long de six chaînes seulement. Sa hauteur n'est que de 35 pieds au-dessus du niveau du Grand Lac, soit mille pieds au-dessus du niveau de la mer (Lat. $47^{\circ} 51' 00''$, long. $77^{\circ} 18' 40''$ O.)

Après avoir traversé un petit lac d'environ un demi mille de long, nous arrivons à un portage situé sur la rive gauche, à l'extrémité septentrionale du lac.

Ce portage mesure environ $1\frac{1}{2}$ mille en longueur à l'endroit où la décharge du lac, après avoir été gros-je par d'autres petits cours d'eau, est assez large pour donner passage à des canots le printemps et l'automne ; mais à l'époque où nous y arrivâmes l'eau était trop basse. J'ai remarqué ici une différence notable tant dans le sol que dans les essences : riche terrain argileux, plus de cyprès, pas de roches. Les seuls bois qu'on puisse trouver dans les environs sont la grosse épinette rouge et l'aune.

Le portage prend fin ici. Comme je constatais que le lit du cours d'eau est plat sur une distance considérable en amont de l'extrémité du portage et que, avec les berges de forte glaise de chaque côté, on y pouvait faire un barrage temporaire à peu de frais, pendant que mes hommes transportaient les canots, les provisions et le bagage sur le portage, je commençai par jeter de vieilles billes en travers du cours d'eau à son endroit le plus étroit, puis remplissant le vide entre elles par des aunages verts et feuilleux et recouvrant toute la surface avec des gazons enlevés aux bords glaiseux des deux rives, je réussis à arrêter l'eau au moment où les hommes avaient fini de faire tout le transport par le portage.

Comme il commençait à faire noir, nous dressâmes nos tentes pour la nuit.

Le lendemain matin, nous vîmes avec satisfaction que le barrage avait tenu bon et que l'eau avait monté de quatre pieds sur une surface d'environ $\frac{1}{2}$ mille sur les terrains boisés d'aunage.

Après le déjeuner nous rompîmes la chaussée de façon à donner amplement le temps aux eaux accumulées de descendre en partie en avant de nous, et vers la fin du déjeuner, nous pliâmes bagage et partîmes sur un fort courant qui nous porta jusqu'au lac *Wequapatoshakamikak*.

A ce dernier endroit, le pays est bas et marécageux le long du cours d'eau, mais, à quelque distance, le terrain s'élève en collines argileuses.

Le lac *Wequapatoshakamikak* est une étendue d'eau irrégulière ayant environ 7 milles de longueur et de $\frac{1}{2}$ mille à deux milles de largeur. Il est à 950 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Dans la vallée supérieure de l'Ottawa, à l'exception d'une roche calcaire blanche et cristalline qu'on rencontre dans le voisinage du lac de la Baie, les seuls rochers visibles se composent de gneiss et de granit. Le terrain est sableux et fréquemment couvert de cailloux roulés. Immédiatement au delà du faite de partage, un changement remarquable a lieu dans le relief et la formation géologique du terrain.

Le sol se compose d'argile riche, sans roches; il est uni ou légèrement ondulé. On n'y rencontre plus de cyprès, mais du gros peuplier, du bouleau et de l'épinette rouge.

Le terrain se compose, pour la plus grande partie, de roches sédimentaires.

Il y a une île près de l'extrémité méridionale du lac *Wequapatoshakamikak* qui n'est ni plus ni moins qu'une masse de stéatite ou *pierrre à savon*.

J'en recueillis quelques échantillons. Les sauvages d'ici fabriquent des pipes avec cette pierre qui est assez molle pour être sculptée et travaillée sous toutes les formes désirées, avec un couteau de poche ordinaire.

La moyenne de six observations que j'y fis me donna la position géographique

de cette île qui est située par 47° 59' 20" de latitude nord et 77° 18' 20" de longitude ouest de Greenwich.

Le pays environnant est plat, sauf qu'il existe une colline à environ $\frac{3}{4}$ de mille à droite sur laquelle j'ai remarqué quelques pins d'assez bonne grosseur : les terres basses sont couvertes de bouleaux, de peupliers, d'épinettes rouges, de cèdres et de frênes.

Il y a trois rapides à la décharge de ce lac, sur une distance d'environ $1\frac{1}{2}$ mille, qui donnent une chute totale de 35 pieds pour arriver au lac Simon.

La rivière *Wasèpatabi*, qui se jette dans le lac *Matchi-Manitou*, arrive ici de l'est. Le lac Simon est une belle étendue d'eau de $2\frac{1}{2}$ milles de longueur et d'un demi-mille à un mille et demi de largeur.

Il est nommé d'après un de mes guides sauvages, Simon Papaté, fils du grand chef des *Ottawas* et l'un des meilleurs canotiers que j'aie encore rencontré.

La longitude de la décharge de ce lac, que j'obtins de la moyenne de six observations, est de 77° 19' ouest de Greenwich.

A environ $2\frac{1}{2}$ milles en aval du lac Simon nous atteignons le lac *Matowikoma*, mot qui signifie « la rivière qui frappe dans le milieu », dont l'élévation est de 912 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Il est difficile de trouver une plus belle nappe d'eau et des rives plus attrayantes que celles qu'offre cette rivière, entre les lacs. Le sol est argileux et uni : on n'y trouve pas une seule pierre ; il est boisé sur les deux rives d'une riche croissance de peupliers adoriférants, — espèce connue dans ce pays sous le nom de « liard », — de bouleaux, d'épinettes rouges, de cèdres, etc.

Nous descendîmes le lac *Natowikoma* sur une longueur d'environ quatre milles alors que nous arrivâmes à un portage d'à peu près un quart de mille de long, situé à gauche, qui fait éviter les chutes et les rapides de la rivière principale. Ces chutes et rapides présentent une dénivellation totale de 30 pieds. Ce portage nous conduisit au lac *Obiska*, à 882 au-dessus du niveau de la mer.

Le lac *Obiska* est une autre belle nappe d'eau d'une longueur d'environ dix milles, sur une largeur de deux ou trois milles.

La région, le long de la rive orientale, à l'extrémité nord, est quelque peu montagneuse et j'y remarquai, au loin, du pin, le long de la rive ouest et de la rive est également. A l'extrémité sud du lac, le terrain s'élève en pentes douces.

Le sol, riche et argileux, est libre de pierres.

Sur la rive occidentale du lac, à environ quatre milles au nord de la décharge, arrive une assez forte rivière venant de l'ouest.

Un des sauvages qui nous accompagnaient, avec sa femme et ses enfants,

depuis le grand lac, prit ici congé de nous. Son nom est *Wabinoni* qui veut dire terre argileuse. Son domaine de chasse s'étend d'ici au lac *Abitibi*.

Il dit qu'un excellent sol argileux, comme celui que nous avons vu au lac *Obiska*, se rencontre dans toute cette région, et, d'après ce que m'a appris M. Bagnell, arpenteur, qui a parcouru le pays au nord du lac *Expanse*, jusqu'à une faible distance au delà de la ligne de partage des eaux, je crois qu'il existe une riche contrée encore inexplorée dans cette direction.

A environ un mille en aval de l'embouchure de la rivière *Wabinoni*, j'ai, au moyen d'observations solaires, déterminé la longitude qui est de 77° 18' 15" O.

A la décharge du lac *Obiska*, il y a un rapide d'à peu près trois pieds de chute, et, à environ un demi-mille plus en aval, il existe une cascade d'une hauteur de 5 pieds, à la tête de laquelle je pêchai un gros brochet ou maskinougé pesant à peu près 25 livres. Il nous entraîna presque jusqu'au pied de la cascade, avant que nous ayons pu le tirer de l'eau.

A environ six milles plus bas que lac *Obiska* nous arrivons à une rivière assez considérable venant du côté gauche, en aval de laquelle se rencontre un rapide appelé *Caopinoiquasikak*, ou « rapide du gros merisier noir. » Les guides indiens me disent que le faite de partage des eaux en cet endroit est couvert de gros merisier et autres essences dures, mais tout ce que j'ai pu voir le long de la rivière, c'était du bouleau, du peuplier, de l'épinette rouge etc., comme il en pousse dans tous les terrains bas de cette vaste région.

A environ quatre milles plus bas, ou dix milles en aval du lac *Obiska*, nous arrivons au lac *Shabokoma*.

Sur cette distance, il y a sept rapides d'une chute totale de 30 pieds. Terrain excellent sur les deux rives, boisé de gros bouleau, de peuplier, d'épinette rouge, etc.

Le lac *Shabokoma*, dont le nom signifie « rivière traversant le bord du lac, » est une immense nappe d'eau; il a quelque quarante ou cinquante milles de longueur et de un à six milles de largeur. Près de son extrémité nord, la rivière *Mekiskan* entre du côté droit ou oriental. J'ai trouvé que l'endroit indiqué sur le plan vis-à-vis l'embouchure de la *Mekiskan* est situé par 48° 26' 35" de latitude nord et 77° 10' 20" de longitude ouest, et le point C, près de la décharge, par 48° 41' 15" de latitude nord et 77°, 05' longitude ouest.

Tout autour de ce lac, la région est des plus attrayante: riche terrain argileux, plat et sans pierres.

Bien que la formation générale, autour du lac *Shabokoma*, et, aussi dans toute cette région, à partir du faite de partage en gagnant vers le nord jusqu'à l'endroit que j'ai atteint, soit de roche sédimentaire, toutefois il s'y rencontre,

çà et là des dépôts de gneiss et de granit contenant des masses de fer magnétique qui font qu'il y est impossible de se fier aux indications de la boussole.

Au point C, l'aiguille a presque fait demi-tour : la déclinaison étant de 160° , au lieu de $14^{\circ} 00'$ qui est la déclinaison générale du méridien magnétique dans cette vallée. Le nouvel instrument solaire en aluminium avec clinomètre que j'avais fait construire par MM. W. et L. E. Gurley, m'a rendu de bons services au cours de cette expédition.

J'ai éprouvé du regret de ne pouvoir explorer le reste du lac qui, au dire des sauvages, s'étend sur plus de vingt milles dans la direction du nord-est. J'ai pris, du point C, quelques photographies qui font voir les pentes douces du terrain autour du lac.

Le lac *Shibokoma* est à 850 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Depuis la tête du lac jusqu'à sa décharge, la distance est d'environ 22 milles, ce qui donnerait au lac une longueur totale de 42 milles, étendue d'eau quelque peu surprenante pour être restée inconnue jusqu'à ce jour. En suivant la décharge, nous arrivons bientôt à un rapide donnant une chute d'environ quatre pieds, puis s'ouvre un autre lac, d'environ 8 milles de long sur une largeur variant entre un demi-mille et un mille.

Le terrain, sur chaque rive, est très attrayant : riche terrain argileux légèrement ondulé et sans pierres.

Au point D, j'observai la latitude au passage du soleil au méridien et je trouvai qu'elle était de $48^{\circ} 44' 44''$ N.

A l'extrémité aval de ce lac, il y a une chute de 14 pieds, puis une succession de cascades et de rapides, et finalement une chute de 30 pieds, formant ensemble une différence de niveau de 80 pieds, qui nous amènent à un fort cours d'eau venant de la gauche et dont l'embouchure est à 767 pieds au-dessus du niveau de la mer. De là, la rivière est large et majestueuse ; elle coule dans la direction du nord-est, sur une distance de onze milles, au bout de laquelle nous nous trouvons à l'embouchure du *Kiask Seebee* ou rivière du Canon. Dans cette distance de onze milles il n'y a qu'un petit rapide.

Ici nous quittons la rivière principale et nous remontons la rivière du Canon sur un parcours d'un mille environ, puis nous nous rendons par un portage jusqu'à une baie située en aval de la chute sur la rivière principale, tel qu'indiqué sur le plan.

La chute est ici d'à peu près 30 pieds ; à un mille environ en aval de la chute, j'ai déterminé la position géographique (latitude $48^{\circ} 58' 40''$, longitude $77^{\circ} 03' 35''$), telle qu'indiquée au point E sur le plan.

A environ trois milles plus bas, après avoir franchi deux rapides d'une

chute totale d'environ dix pieds, nous arrivons à un élargissement de la rivière sur lequel se trouve placé le poste indien indiqué sur le plan.

Il y a là une clairière d'environ trois arpents qui est en partie en friche, Cependant il s'y rencontre de riches fouds où il pousse du trèfle et d'autres herbes. ce qui indique un sol fertile.

Le terrain dans les environs est plat et propre à la culture, mais, comme partout ailleurs, les sauvages d'ici se lassent vite de cultiver la terre.

A environ un mille en aval du poste ou mission, la rivière s'élargit d'environ un mille et renferme plusieurs belles îles.

Au delà du poste, aucun de mes guides ne connaissait le pays.

Toutefois nous continuâmes vers le nord sur une distance d'environ 19 milles, jusqu'à ce que nous vîmes à l'embouchure d'une assez forte rivière venant de la droite que j'appelai la rivière du Mariage, l'ayant découverte le 15 septembre, 20ième anniversaire de mon mariage.

Un de mes guides obtint d'un sauvage de la route de *Wasipatabe* une sorte de plan de ce qu'il croyait être une route allant à *Waswanipi* dans la direction de cette rivière; mais je dois dire que les sauvages de cette région n'approchent pas de ceux de l'Ottawa comme dessinateurs; car il est surprenant de voir avec quelle exactitude ceux ci peuvent tracer, sur la primitive écorce de bouleau, le plan d'un route.

Remontant la rivière du Mariage sur environ 9 milles, nous arrivons à deux fourches. La première est un cours d'eau de dimension raisonnable situé du côté nord, et la seconde est un tributaire venant du sud-est, presque aussi considérable que le cours principal.

On ne peut trouver nulle part au Canada de meilleure terre que celle qui se rencontre le long de cette rivière. A environ 32 milles de l'embouchure, nous rencontrons un lac long d'environ trois milles et large d'un demi-mille à un mille et demi environ.

J'observai la latitude à trois points différents, le long de cette rivière, tels qu'indiqués au plan.

La dernière observation, prise près du faite de partage entre les eaux de la *Mekiskan* et celles du *Waswanipi*, donna : latitude $49^{\circ} 20' 53''$ N. et la longitude $76^{\circ} 45'$ O.

L'altitude de l'embouchure de la rivière, au point F, est de 700 pieds et celle de la source à la hauteur des terres entre les eaux de la *Mekiskan* et celles de la *Waswanipi* est à 920 pieds (point G)

Il y a plusieurs petits rapides et cascades sur la rivière du Mariage, mais le terrain est généralement uni et en pente douce vers l'ouest.

Il y a abondance d'épinette rouge, de bouleau et de peuplier sur tout le parcours. Quelques peupliers mesurent 2 pieds de diamètre et s'élancent à une hauteur de 50 ou 60 pieds, sans branches ni nœuds.

J'ai examiné le sol en plusieurs endroits et souvent j'ai trouvé de 2 à 3 pieds de terroir noir riche recouvrant la glaise.

Le portage sur le faite de séparation des eaux est d'environ $2\frac{1}{4}$ milles sur un brûlé accidenté. De là, on suit d'abord un petit cours d'eau qui coule à travers des terres marécageuses et des prés de castor, et qui est bientôt grossi par trois forts courants venant du nord-ouest ; il suit la direction du nord-est sur une distance de 12 milles. Je l'appelai " ruisseau de la Loutre." Nous arrivâmes à la branche sud de la *Waswanipi* par $49^{\circ} 26' 40''$ de latitude nord et $76^{\circ} 32' 25''$ de longitude ouest, à 735 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Sur le ruisseau de la Loutre, nous avons eu à briser sept chaussées de castors de suite, dans une seule après-midi.

Ce cours d'eau est rempli de castors et de loutres, au point que l'un de mes sauvages d'Ottawa a manifesté le désir de prendre une femme de *Waswanipi* pour avoir le droit de faire la chasse en cet endroit.

Toutes les familles indiennes y ont des terrains de chasse à elles assignés. Ce droit héréditaire appartient à la femme. Quiconque prend une femme de ce pays acquiert le droit de chasse sur les terrains de son épouse, ce qui n'est guère conforme à notre loi fédérale touchant les Sauvages.

En quittant l'embouchure du ruisseau de la Loutre, une large rivière coulant vers le nord-est sur une longueur d'environ un mille et demi, nous conduit au portage de *Métabetchouan*, sur la rive gauche. C'est un sentier bien battu qui a environ $1\frac{1}{2}$ mille de long et nous amène au bord du lac *Waswanipi*, faisant éviter les cascades et les rapides de la rivière, lesquels ont une chute totale de 55 pieds.

Sur ce portage le sol est d'excellente qualité ; le bois y est gros et de taille excessivement haute.

J'y ai vu des épinettes de pas plus de $2\frac{1}{2}$ pieds de diamètre qui avaient plus de 100 pieds de hauteur. L'épinette rouge, le peuplier et le bouleau y sont aussi très gros. Le lac *Waswanipi* est une magnifique nappe d'eau entourée d'un très beau terrain de niveau ou en pente douce, composé d'un sol riche et boisé d'épinette, de sapin, d'épinette rouge, de bouleau, de peuplier, etc., de fortes dimensions. Le lac est à 680 pieds au-dessus du niveau de la mer.

En suivant la rive est de point en point, depuis l'extrémité sud du portage de *Métabetchouan* jusqu'au poste de la Compagnie de la baie d'Hurton, à l'extrémité nord du lac, la distance est de 20 milles, telle qu'indiquée sur le plan. Il s'y trouve des baies qui, de cette ligne, s'étendent à trois ou quatre milles dans l'intérieur. Les Sauvages me disent qu'il y a à peu près la même distance, en

allant à l'ouest, du portage de Métabetchouan à l'extrémité sud-est du lac, et que le détour du lac prend la direction du sud-ouest à partir du poste de la Baie d'Hudson, sur une distance de plusieurs milles, jusqu'à ce que un court portage nous ramène dans une baie qui vient de l'extrémité sud, et qui donne à l'ensemble du lac une forme circulaire avec une grande presqu'île au centre.

J'ai regretté de ne pouvoir faire une étude complète de ce lac ; mais la saison était de beaucoup trop avancée et nous n'avions guère de provisions pour nous aventurer plus longtemps dans cette région.

Je me bornai donc à déterminer les positions géographiques de quelques points et à faire une reconnaissance de la plus grande partie possible du lac, à mon retour, tel que cela est indiqué sur le plan.

Du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson (situé sur un promontoire formé par un détour de la branche principale de la *Waswanipi*, où l'on peut dire qu'elle ne fait que toucher l'extrémité nord du lac), on jouit d'une vue splendide du pays environnant. Au moyen d'observations astronomiques, je constatai que le sommet de la haute colline située en arrière du poste, où se trouve érigée une grande croix qu'on voit sur la photographie n° et dont la place est indiquée par le point H sur le plan ci-joint, est à la lat. N. 49° 39' 55" et à la long. 76° 34' O.

Je descendis le bras principal de la *Waswanipi* sur un parcours d'environ trois milles. Ce bras n'est pas un cours d'eau ordinaire. Il prend sa source près de la tête de la rivière *Ashuapmouchouan* dans le voisinage du grand lac *Mistassini*, et son débit forme la majeure partie du volume d'eau de la rivière *Nottaway* qui se jette dans la baie James à une faible distance au sud-ouest de *Rupert House* ; il a, à l'endroit où je l'ai vu, près d'un quart de mille de largeur, il est profond et son courant est rapide ; en somme, il est tout aussi puissant que l'Outawa à Mattawa, et le pays qu'il arrose peut rivaliser, pour la richesse du sol, avec n'importe quelle partie du Dominion.

Il semble que le même excellent terrain argileux s'étend à une grande distance vers le nord.

A environ 60 milles en aval du lac *Waswanipi*, se trouve un autre grand lac qui est plus vaste que le lac *Waswanipi*, d'après ce que me dit l'agent du poste. Depuis l'endroit où les eaux de la *Mékiskan* et de la *Waswanipi* s'unissent jusqu'à son embouchure, sur la baie James, le cours d'eau prend le nom de rivière *Nottaway*. Le mot *Nottaway* signifie « Iroquois » chez les sauvages du nord.

Il semble que les rivières *Mékiskan* et *Waswanipi* furent ainsi appelées par les sauvages, le premier mot signifiant hameçon et le second dard, parce qu'à l'embouchure de ces grandes rivières, sur le grand lac ci-haut mentionné, on prend beaucoup de gros poisson à la ligne et à l'hameçon, dans la *Mékiskan*, et l'on darde d'énormes poissons dans la *Waswanipi*.

En cet endroit, le poste de la Compagnie de la baie d'Hudson reçoit ses approvisionnements de *Rupert House*. Une route *canotable* conduit de cet endroit au lac *Mistassini*.

Il paraît que cette route est meilleure et plus courte que celle de la rivière Rupert. En se rendant à *Rupert House*, on passe de la *Nottaway* à une autre grande rivière, appelée rivière *Swillbark*, qu'on suit sur une courte distance ; puis on traverse à la rivière Rupert qu'on descend jusqu'à la baie James.

Les canots non chargés peuvent descendre de la *Waswanipi* à *Rupert House* en une semaine, mais, aux canots chargés, il faut quelquefois un mois pour monter. L'an dernier on mit 20 jours à faire ce trajet.

A mon arrivée, j'ai eu le regret de constater l'absence de M. Baxter, chef du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson ; mais sa femme et tous les employés nous ont témoigné beaucoup de bienveillance.

M. J. G. Moor, premier assistant, est natif de *Rupert House* sur la baie James. Il est depuis 30 ans au service de la Compagnie. J'ai eu de lui beaucoup de renseignements sur le pays.

Il m'a dit qu'il avait remonté le cours principal de la *Waswanipi* sur plus de soixante milles dans la direction du lac *Mistassini* et qu'il avait trouvé le même excellent sol argileux jusqu'où il s'était arrêté.

Il dit qu'il y a de bien beaux lacs dans cette direction. Si la saison eut été moins avancée, j'aurais fait une course dans cette direction ; mais comme nous approchions octobre, je jugeai plus sûr de m'en revenir et de remettre à plus tard l'étude de cette région.

Le stock des provisions au poste de la Compagnie de la baie d'Hudson était très limité ; on a néanmoins partagé avec moi dans la mesure du possible. Ayant retenu les services de deux sauvages comme guides connaissant la route qui passe par l'ancien poste de *Mikiskan*, je décidai de retourner par cette route afin d'explorer, en revenant, la plus grande partie possible de cette région.

Au retour, nous suivîmes la rive ouest du lac *Waswanipi* : tel que cela est indiqué sur le plan. De là, nous retournâmes par le portage de *Mitabelchouan*, à l'embouchure du ruisseau de la Loutre déjà décrit.

Quittant cette embouchure, nous remontâmes, sur un parcours d'environ trois milles, la rivière principale, franchissant deux petits rapides d'une chute totale de 8 pieds.

A la tête des derniers rapides, commence le lac *Pakitamika* ou « lac des Passes » (*Lake of the Narrows*), à 744 pieds au-dessus du-niveau de la mer.

C'est un lac immense. S'il en faut croire les sauvages, il doit avoir plus de trente milles de long et il est très large à son extrémité supérieure. Le pays environnant est accidenté près de la décharge, mais il s'étend en belles pentes

douces bien boisées de grosse épinette rouge, de peuplier, etc., surtout dans la direction de l'est, à partir du corps principal du lac.

L'île au point L est située par $49^{\circ} 21' 35''$ de latitude N. et $76^{\circ} 27' 45''$ de longitude ouest.

Suivant une direction ouest-sud-ouest, sur un parcours d'environ trois milles à travers le lac, nous arrivons à l'embouchure de la rivière principale, où, sur la rive sud, s'élève le mont *Wabigomigi* ou montagne « des Feuillages » dont le sommet se trouve à 1000 pieds au-dessus du niveau du lac.

Ce cône remarquable, évidemment d'origine volcanique, peut être aperçu à une grande distance, de tous les points du pays environnant.

Remontant la rivière sur une longueur d'environ quatre milles, nous arrivons aux fourches, où, pour remonter le bras principal de la rivière, on tourne au nord-est, tel qu'indiqué sur le plan.

Il y a abondance de grosse épinette rouge dans cette région.

Nous quittons ici la rivière principale et nous remontons le petit tributaire qui vient du sud-ouest.

La région devient ici plus rocheuse et accidentée.

Elle se compose de collines couvertes de *brûlés* qui alternent avec des fonds plats argileux. C'est une région qui ressemble beaucoup à celle des cantons Duhamel et Fabre sur la rive est du lac Témiscamingue.

Il y a plusieurs rapides sur cette rivière qui rachètent une différence de niveau de près de 400 pieds dans 15 milles environ, la hauteur du point M étant de 799 pieds et celle du point N de 896 pieds au-dessus du niveau de la mer.

A environ deux milles en aval des fourches, en N, j'aperçus le tombeau d'un sauvage, sur le côté est de la rivière, tel qu'indiqué sur le plan. Chose étrange, aucun de mes guides de *Waswanipi* ne savait qui était enterré là, quoique ce tombeau fût fort bien enclos et que tous les appareils de chasse fussent soigneusement arrangés sur le tumulus, apparemment en vue d'assister le défunt dans son passage aux heureux champs de chasse au delà du Jourdain.

A environ quatre milles en aval de ce point, j'observais la latitude : ($49^{\circ} 15' 18''$) et la longitude : ($76^{\circ} 15' 23''$ O) telles qu'indiquées sur le plan.

Il y a ici un bon terrain argileux uni des deux côtés tout le long de la rivière.

Nous quittâmes la rivière principale au point N. et remontâmes un ruisseau sinueux dont la direction générale est franc sud, sur environ six milles en ligne droite ; mais par suite des nombreux méandres de la rivière, la distance à parcourir en canot est d'au moins 25 milles, et, de là, traversant une chaîne de lacs et de portages qui est aussi dans la direction du sud, nous arrivâmes au lac *Witetnagami*, qui se décharge par la rivière principale que nous avons quittée au point M.

Le lac *Witetnagami* a 16 milles de long sur notre route.

A son extrémité inférieure, il a de un à trois milles de large, mais sa partie supérieure est étroite. Au portage qui se trouve à l'extrémité sud du lac, marqué O sur le plan, je trouvai la latitude de $48^{\circ} 46' 15''$ N. et la longitude de $76^{\circ} 17' 30''$ O. La hauteur est de 1055 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les sauvages disent que *Wetetnagami* est un autre nom qui s'applique quelquefois au mauvais Esprit, au lieu de *Matché Manitou*. La région environnante est rude et accidentée. Le long de la rive ouest s'élèvent des falaises de granit et de gneiss, perpendiculaires au bord du lac.

On y pourrait trouver de belles carrières. La pierre est d'une belle teinte rose. Je pris plusieurs maskinongés et brochets dans ce lac.

Un portage d'un mille environ, à travers un rude *brûlé*, nous amène à un autre lac large d'un mille environ et situé à 1105 pieds au-dessus du niveau de la mer. De ce point, un court portage d'un quart de mille sur un *brûlé* rocheux et dépouillé de végétation nous amène au lac *Maccoostigan* ou *Loon*, nappe d'eau à contours irréguliers d'environ trois milles de long, avec de chaque côté, des baies ayant d'un demi-mille à un mille de profondeur.

Ce lac est à 1140 pieds au-dessus du niveau de la mer.

De cet endroit, un court portage de cinq chaînes nous amène à un autre lac, de petite dimension, le dernier de la chaîne des lacs dont les eaux se déversent dans la *Waswanipi*. Sur la rive ouest de ce lac, il y a une pile de granit remarquable d'environ 250 pieds de hauteur sur autant de largeur; à distance, elle a l'air d'une tour Martello, dressée dans les *brûlés* déserts.

Le portage qui franchit la *hauteur des terres* est d'un mille et $\frac{1}{2}$ de long, à travers un *brûlé* ouvert. Le sommet est à 1160 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Tout le pays environnant est un *brûlé* rocheux et sans valeur.

A l'extrémité méridionale du portage, marquée P sur le plan, j'ai observé la latitude ($48^{\circ} 40' 42''$ N.) et la longitude ($76^{\circ} 15' 20''$ O.) à une hauteur de 1118 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Après avoir quitté le portage, nous faisons un parcours de cinq milles sur un lac tortueux ayant nombre de baies à contours sinueux entourées de collines désertes et de rochers escarpés, jusqu'à ce que nous arrivions au portage, sur la droite, qui nous fait éviter des rapides et des cascades d'une hauteur totale de 35 pieds. De là un autre tronçon d'environ cinq milles de longueur, avec quelques petits rapides et des baies ou élargissements, nous amène à la rivière *Mekiskan* à 1080 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La pente générale de la région est vers le sud-ouest.

Ici la rivière *Mékiskan* est encore un cours d'eau important mesurant en largeur environ 6 chaînes; l'eau en est profonde et la vitesse du courant est de 2 à 3 milles à l'heure.

En remontant la rivière, il y a une étendue d'eau morte d'environ $3\frac{1}{2}$ milles, puis 2 rapides rachetant une différence de niveau d'environ 6 pieds chacun. A environ un mille en amont de ces rapides, la rivière s'épand en larges baies de chaque côté et elle est parsemée de nombreuses îles.

Le long de la rivière, le sol est formé d'argile sableuse. Il y a une quantité considérable d'épinette du côté nord, mais si l'on en doit juger par les touffes de cyprès qui se trouvent du côté sud, et par l'aspect général de la région, il faut dire qu'il n'y a pas beaucoup de bon terrain dans cette direction.

En amont de ces élargissements de la rivière, il y a un endroit où celle-ci est de niveau et droite sur une longueur de trois milles environ, jusqu'au point où viennent s'y jeter deux gros ruisseaux: un de chaque côté de la rivière.

Le premier, du côté nord, est assez volumineux; mais celui du côté sud, un peu plus en amont, appelé «rivière de l'Oie Blanche», est deux fois plus considérable. Le pays environnant est plat, le sol en est argilo-sableux et les bois qui y croissent sont d'essences variées. L'embouchure de la rivière de l'Oie Blanche est à 1096 pieds au dessus du niveau de la mer.

Remontant la *Mékiskan* principale sur environ quatre milles, nous arrivons à une cascade d'environ 8 pieds de hauteur.

Le portage se fait sur l'île, au milieu de la cascade, tel qu'indiqué sur le plan.

A environ deux milles en amont du rapide, au point R. L., la latitude est $48^{\circ} 35' 48''$ N., et la hauteur 1105 pieds au-dessus du niveau de la mer.

De là à l'ancien poste abandonné de la Compagnie de la baie d'Hudson, il y a une succession de lacs et de baies qui s'étendent sur plusieurs milles de chaque côté et qui sont parsemés de nombreuses îles.

La région environnante est rude et accidentée.

A environ un mille en aval dudit ancien poste, il y a un rapide d'environ 4 pieds de hauteur; puis vient une autre succession de lacs, de baies et d'expansions.

Mes guides de *Waswanipi* ne connaissant pas la route au de là du poste de *Mékiskan*, je les payai ici, et j'engageai des *Makiskans* qui se trouvaient sur les lieux. Mais je découvris que ces derniers ne connaissaient aucune route directe pour franchir le faite de partage des eaux jusqu'au versant de la *Kapitajewan*. La seule route qu'ils connaissent est celle qui conduit à la tête de la rivière Ottawa par le lac *Ashwaham*.

Trouvant que c'était là un trop grand tour à faire, je résolus d'essayer à trouver une voie plus directe pour rattacher cette exploration à mon relevé de la *Kapitajewan*

Partis de l'ancien poste de *Mchiskan* marqué B sur le plan, nous franchîmes une suite de lacs, de baies, de passes et d'expansions sur une distance d'environ douze milles, allant dans une direction générale sud, jusqu'à ce que nous fussions rendus au point S.

Ce point est à 1112 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le pays environnant a été presque complètement dévasté par les incendies. Il est maintenant en partie couvert d'une seconde croissance de bouleaux, de cyprès, d'épinette rouge, etc.

Continuant vers le sud, à partir du point S où la rivière principale tourne brusquement vers l'est, nous suivons un ruisseau qui serpente à travers des prés de castors, entre des rives couvertes de grands foins sauvages, sur un parcours d'environ quatre milles, jusqu'à l'endroit où un gros affluent arrive de l'ouest.

A environ un mille au nord de ce confluent, au point T sur le plan, je pris la latitude qui est de $48^{\circ} 23' 52''$ N. La hauteur de ce point au-dessus du niveau de la mer est de 1125 pieds.

En suivant le cours principal dans la direction du sud, sur un parcours d'environ 16 milles, nous rencontrons les embouchures de quatre ruisseaux assez volumineux, deux de chaque côté, et nous franchissions plusieurs rapides qui nous font atteindre, au point U, une altitude de 1220 pieds. Là le bras principal de la rivière tourne vers l'ouest, puis nous faisons un portage par une chaîne de petits lacs.

Suivant cette chaîne de lacs et de portages, toujours vers le sud sur une longueur d'environ 9 milles, nous arrivons au faite de partage des eaux de l'Ottawa et de la Baie d'Hudson, à la latitude $48^{\circ} 08' 45''$ N. et à la longitude $75^{\circ} 53' 45''$ O.

Le portage sur le faite s'effectue à travers un *brûlé* relativement uni, d'environ $\frac{3}{4}$ de mille et dont le sommet est à 1310 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Sur les eaux de la *Kapitajewan*, nous traversâmes d'abord un petit lac d'environ un mille de long. puis nous suivîmes un court portage de cinq ou six chaînes, le long de la décharge, qui nous conduisit à un ruisseau d'environ 15 pieds de large venant du nord-est, ruisseau que nous descendîmes en allant toujours vers le sud, sur une distance d'environ $2\frac{1}{2}$ milles, en ligne droite, mais qui, à cause de son cours tortueux doit donner un développement de plus de 6 milles jusqu'où il se jette dans le lac *Kapitajewan*.

A environ un mille en amont du lac nous passons l'embouchure d'un autre gros ruisseau venant de l'est.

Au point W, sur la rive gauche du lac *Kapitajewan*, je constatais que nous étions par $48^{\circ} 03' 04''$ de latitude nord et $75^{\circ} 52' 40''$ de longitude ouest. Le lac est à 1290 pieds au-dessus du niveau de la mer.

On trouvera la description du reste de la route dans mon rapport annexé à la section No. 8 du plan de l'Ottawa supérieur (rivières *Kapitajewan* et *Kamichigama*.)

En descendant, j'établis la latitude des points X, Y, Z, indiqués sur la carte.

Au point Z, extrémité de la ligne Wagner, je rattachai mes opérations à celles de mon premier relevé fait en 1893.

REMARQUES GÉNÉRALES

D'après ce que j'ai vu, on ne peut guère douter qu'il existe, par delà les sources de l'Ottawa, une région fertile de plusieurs milliers de milles carrés d'étendue, où il y a une quantité énorme de bois exploitables. On pourrait y trouver, je n'en doute pas, assez d'épinette rouge pour fournir des traverses à tous les chemins de fer du Dominion.

Un coup d'œil jeté sur la dernière carte de la province de Québec et des régions limitrophes publiée par le Département des Terres de la Couronne en 1893, fera voir qu'il y a une vaste étendue de pays, bornée au nord par la rivière Rupert et la baie James, à l'est par le lac *Mistassini* et les sources des rivières *Ashuapmouchouan* et Saint-Maurice, au sud par la ligne de partage des eaux du Saint-Laurent et de la baie d'Hudson et à l'ouest par la province d'Ontario, qui, jusqu'à l'an dernier, était aussi peu connue qu'au temps de Jacques Cartier.

Prise dans son ensemble, cette vaste région embrasse environ trois degrés de latitude, comprenant à peu près 50,000 milles carrés ou 32,000,000 d'acres. C'est une superficie égale à celle de l'Angleterre et à une fois et un tiers celle de l'Irlande. Qu'une telle étendue de pays reste inexplorée et inconnue à la fin de ce 19^{me} siècle, cela ne semble guère croyable. Cependant il est évident que, sauf ce que nous en savons par l'exploration faite par mon estimable confrère, M. John Bignell, aux sources du Saint-Maurice, de la Gatineau, de la Mékiskan et de l'Ottawa, et par son expédition subséquente au lac *Mistassini*, ainsi que par les rapports contradictoires touchant ce dernier, le gouvernement ne possédait, avant aujourd'hui, aucuns renseignements officiels sur cette région du nord.

MM. McOuat, Richardson, le Dr Bell et, en dernier lieu, M. A. P. Low, du service Géologique, ont fait d'excellentes explorations dans la région du lac Abitibi et dans celle qui s'étend depuis la Gatineau, en allant à l'est et en suivant la hauteur des terres jusqu'au lac *Mistassini*, mais nul d'entre eux n'a jamais pénétré dans la région dont j'ai parlé plus haut.

Le récit que le révérend Père Albanel fait de son voyage à la baie d'Hudson par le Saguenay et la rivière Rupert en 1671-72, est le plus intéressant rapport

que l'on trouve dans les archives du Département des Terres de la Couronne, concernant cette région.

Les expéditions de M. Lew dans ce pays lointain et inhabité, peuvent, il est vrai, être comparées à celles de Stanley en Afrique ; mais, sauf la descente qu'il fit de la rivière Rupert en compagnie de M. Macoun, le champ de ses opérations est situé bien au nord et à l'est du territoire que j'ai exploré.

L'idée générale que l'on a de cette région du nord de notre Province,—idée que l'on a évidemment puisée dans les rapports de ceux de nos arpenteurs et explorateurs qui sont allés dans le voisinage de la *hauteur des terres* ou faite de partage entre le bassin du Saint-Laurent et celui de la baie d'Hudson,—est que tout ce pays n'est qu'une terre déserte et inhospitalière. Il est bien certain que celui qui visiterait les sources de l'une quelconque des grandes rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent, venant du nord, serait naturellement sous l'impression qu'on ne peut rien trouver au delà qui ait quelque valeur, sauf peut-être le poisson, le gibier et les minéraux ; et je dois avouer que c'était là aussi mon opinion jusqu'à l'été dernier.

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin (1894), le révérend Père Gueguin célébra la sainte messe dans ma tente, au pied du lac Dumoine.

Ce révérend Père a été missionnaire chez les sauvages de l'Ottawa Supérieur et du versant de la baie d'Hudson pendant près de trente ans.

Après la messe, comme nous remontions la rivière Dumoine, en compagnie de M. L. A. Christopherson, le Père Gueguin, nous racontant quelques traits de sa vie parmi les sauvages, me dit avoir vu de la bonne terre et du gros bois dans le voisinage du lac *Waswanipi* et me conseilla fortement de faire l'exploration de cette région.

M. Christopherson, gardien du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Grand Lac Victoria depuis les vingt dernières années, était d'avis contraire.

Il disait qu'il ne croyait que l'on pût trouver quelque chose de bon au delà du faite de partage des eaux : « Les sauvages de l'intérieur, disait-il, qui ont visité mon poste n'ont pas pu trouver même un manche de hache dans toute cette région.

Néanmoins j'avais toujours le désir ardent de visiter le versant de la baie d'Hudson et j'ai éprouvé une grande satisfaction lorsque vous avez bien voulu me faire l'honneur de me confier une exploration de ce côté, quoique, je dois l'avouer, les espérances que je fondais sur ce pays fussent bien au-dessous de ce qu'il est en réalité.

Cela ne fait maintenant aucun doute, qu'au lieu d'une région montagneuse et aride on trouve au nord du faite de partage des eaux un terrain fertile s'étendant en pente douce vers la baie James.

Il y a, cependant, des étendues de *pays brûlé* sur les plateaux de *Mékiskan* et le long du versant entre cet endroit et la vallée de la *Waswanipi*, et ces plateaux s'élèvent un peu plus à mesure que l'on gagne dans le nord-est, jusqu'à la source de la Gatineau ; mais, à partir de là, il semble y avoir une légère dépression vers l'est, car, d'après Richardson, le lac *Abatagomaw*, source de la *Nottaway* ou *Waswanipi*, n'est qu'à 1206 pieds au-dessus du niveau de la mer. Au nord-est du lac *Mistassini*, le faite de partage des eaux s'élève plus abruptement, car il appert, d'après des explorations faites à la source de la rivière aux Outardes, que les monts *Otish* atteignent une élévation de 3,700 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Je ne mentionne ici ces faits que pour faire voir qu'il n'y a point de barrière infranchissable entre la région dont je parle et les parties colonisées de la province de Québec.

Dana dit, à la page 358 de son traité de géologie : « Il y a quelque raison de croire que toute la partie septentrionale de ce continent était moins élevée autrefois que maintenant et aussi que la dépression était plus grande au nord puisque les formations maritimes du Champlain, tant sur la côte du Pacifique que sur celle de l'Atlantique, sont au-dessus du niveau actuel de la mer et atteignent une élévation plus grande au nord ou près de la frontière nord des Etats-Unis qu'au sud ; et que sur les bords du lac Champlain, à 393 pieds au-dessus de son niveau, on a trouvé des coquillages marins et les débris d'une baleine. » Il dit encore que : « Dans les régions arctiques des dépôts semblables de coquillages sont commus à différentes hauteurs variant de 600 à 1000 pieds au-dessus du niveau de la mer ».

On peut conclure de là que, durant la période quaternaire, les fertiles plaines argileuses du versant hudsonien étaient submergées par les eaux de l'océan pendant que d'immenses glaciers recouvraient les boursouflures archéennes dont la description est donnée plus haut ; et il est possible que les eaux de l'Ottawa Supérieur se soient autrefois déversées dans la baie d'Hudson. Un canal d'une cinquantaine de pieds de longueur suffirait actuellement pour détourner les eaux de l'Ottawa Supérieur et les faire écouler du grand lac Victoria dans la baie James.

M. McOuat, dans son rapport de l'exploration géologique qu'il fit en 1873, dit que la hauteur moyenne de la plaine argileuse, entre le lac *Témiscamingue* et le lac *Abitibi* est de 900 pieds au-dessus du niveau de la mer.

C'est ce que j'ai constaté pour le niveau général des plaines argileuses qui environnent le lac *Shobokoma*, l'altitude du lac étant de 850 pieds.

M. McOuat dit, de plus, que le lac *Abitibi* est entouré de tous côtés par un terrain argilleux, uni, et que le même terrain plat s'étend jusqu'aux bords de la baie d'Hudson.

Le Père Albanel dit qu'en descendant la rivière Rupert, après avoir passé de rudes rapides et des portages difficiles, il est arrivé à une bonne région arable.

La contrée que j'ai explorée est située à peu près à mi-chemin entre l'*Abitibi* et la rivière Rupert, et le lac *Waswanipi* est à peu près au centre de ce territoire jusqu'ici inconnu de 50,000 milles carrés.

Des plus hautes collines qui se trouvent dans le voisinage du poste de *Waswanaby*, on ne peut voir aucune montagne dans la direction du nord-est ou dans celle de l'ouest. Les bleus sommets de quelques montagnes, à l'extrémité sud-ouest du lac et les têtes du mont *Wabigoniga* et d'une autre colline avoisinante, au sud, sont les seules élévations remarquables que l'on puisse voir : dans toutes les autres directions, le pays est plat ou légèrement accidenté.

Dans les vallées de la *Mekiskan* et de la *Waswanipi*, on rencontre çà et là du quartz qui ressemble beaucoup au quartz aurifère de la région de la rivière Chaudière ; des recherches plus minutieuses pourraient peut-être faire découvrir, dans ce lointain pays, la présence de l'or.

CLIMAT.

Nonobstant les différents rapports contraires, il y a tout lieu de croire que le climat de cette région peut se comparer favorablement à celui des régions qui se trouvent le long du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal.

Le R. P. Albanel dit que le 15 juin, le long de la rivière Rupert, il a vu des roses sauvages aussi belles et aussi adoriférantes que celles qu'on trouve aux environs de Québec. Il devait être alors à 60 milles au nord du point où je me suis arrêté.

À Au poste de *Waswanipi* (latitude 49° 39' 55"), le 20 septembre, j'ai vu les tiges des pommes de terre aussi vertes qu'au milieu de l'été, pendant que sur la *Shoshoquon*, à 120 milles plus au sud, nous avions de fortes gelées au mois d'août.

Naturellement près du faite de partage des eaux, le climat doit être plus froid et plus sujet aux gelées que dans les parties moins élevées, et, dans le voisinage de la baie d'Hudson, la température relativement basse de cette immense nappe d'eau doit produire un certain effet sur le climat et le rendre plus froid ; mais entre ces deux régions des extrémités, il doit exister une vaste contrée qui jouit d'un climat tempéré.

Les lignes isothermes qui sont sur les cartes ne devraient pas être acceptées comme indiquant avec précision le climat de cette région. Ces lignes ont dû nécessairement être tracées d'après les résultats des observations faites aux postes situés sur les bord de la baie d'Hudson et à celui du sommet au lac *Abitibi*, ce qui ne saurait donner une juste moyenne de la température du pays.

Le point le plus septentrional que j'aie atteint est même un peu au sud du parallèle sur lequel se trouve la ville de Winnipeg.

La frontière nord de la province du Manitoba est à plusieurs milles au nord de l'embouchure de la rivière *East Main*, et le centre de cette même province est à peu près sur le même parallèle de latitude que la partie méridionale de la baie James. On sait que, plus on s'avance dans l'Ouest, à latitude égale, le climat se réchauffe, mais la grande différence de niveau entre le versant hudsonien, le Manitoba et le territoire du Nord-Ouest suffit à contre-balancer la différence des longitudes.

L'altitude du lac *Waswanipi* n'est que de 630 pieds et, comme ce lac est situé au centre de cet immense territoire dont le sol en pente douce incline vers la baie James, on peut prendre cette hauteur comme altitude moyenne de cette plaine septentrionale. La hauteur étant de 1000 pieds au sommet et zéro à la baie James la moyenne donnerait 500 pieds, tandis que l'altitude de Winnipeg est de 733 pieds, celle de Régina de 1861 pieds et celle de Calgary de 3397 pieds.

Je crois que sous le rapport du climat la région ci-dessus mentionnée offre autant d'avantages que le Manitoba et le Nord-Ouest. De plus il y existe une abondance d'eau pure, et quantité de cascades utilisables comme puissance motrice. Il s'y trouve des quantités illimitées de bois et de pierre pour la construction des chemins de fer, etc.

D'après les renseignements que m'ont donnés les sauvages des vallées de la *Mekiskan* et de la *Waswanipi*, l'épaisseur de la couche de neige qui tombe dans cette région est à peu près la même que dans la vallée de l'Ottawa, Supérieur, c'est à-dire environ 3 pieds en moyenne.

ACCÈS.

D'après ce qui vient d'être dit, il n'y a certainement aucun obstacle à la construction d'un chemin de fer partant d'un point quelconque de la Province pour pénétrer dans le cœur de cette région. On y peut aussi construire facilement des canaux pour réunir les eaux du Saint-Laurent à celles de la baie d'Hudson.

On ne peut guère croire à la réalisation du projet de construction d'un chemin de fer à la baie d'Hudson en vue d'en faire le premier tronçon d'une grande voie de communication avec l'Angleterre, car les témoignages les plus dignes de foi tendent à prouver que la navigation du détroit d'Hudson n'est possible que pendant six semaines ou deux mois au plus, et, même pendant cette courte saison, cette navigation est réputée dangereuse et difficile.

En terminant je prends la liberté de faire remarquer qu'il faudrait au plus tôt se renseigner sur les autres parties de ce vaste pays et faire tout de suite

l'étude des routes les plus avantageuses pour le relier au réseau des voies ferrées de notre Province.

La nature veut que la richesse et les ressources de cette vaste région soient tributaires de Québec : il est donc de notre devoir de faire tout notre possible pour les exploiter.

Le tout humblement soumis. (1)

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé)

HENRY O'SULLIVAN,

Inspecteur des Arpentages, P. Q.

Lorette, comté de Québec,

15 mai 1895.

(1) On trouvera de plus amples détails touchant le pays décrit dans ce rapport, sur le grand plan de cette région dressé à l'échelle de un mille au pouce et déposé au département des Terres de la Couronne.

APPENDICE N° 42

EXTRAIT du rapport touchant l'exploration du canton de Matalik, comté de Matane.

Québec, mai 1895.

A l'honorable E. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

En terminant mon rapport concernant le canton de Matalik du comté de Matane, je dois dire que, non seulement des pionniers de fait établis sur les premier et deuxième rang, mais d'anciens habitants du canton opposé, de Casupscull, et de nombreux *prospecteurs* que j'ai rencontrés, prétendent que le sol de Matalik est meilleur, plus facile à travailler, moins pierreux (même que celui de Humqui ou Lepage) plus productif, avec un climat plus favorable, moins de neige, avec des automnes plus longs et des printemps plus précoces, permettant de prolonger d'une semaine ou dix jours le temps de l'ensemencement et de la moisson, comparativement aux terres des environs de Humqui. Toutefois mes observations ne confirment pas positivement ces déclarations, mais je ne puis pas non plus les rejeter. Pour le sol, j'ai trouvé qu'il était généralement de même nature que celui des cantons adjacents de Lepage et de Humqui, à savoir : une excellente terre jaune sans roc et même sans pierres, excepté les pierres du plus petit volume, une espèce de tuf facile à broyer et qui, par la culture se désagrège et se mêle au sol proprement dit, c'est une terre fertile, riche et propre à la culture de toutes sortes de graines et de légumes, elle produit surtout d'immenses récoltes de foin de belle qualité. Les rangs frontaux numéros I et A, et qui s'étendent dans le deuxième rang et B, sont de caractères plus rude, mais non rocheux. Le sol s'y compose d'une excellente terre jaune et je dois dire ici qu'il ne diffère que par la couleur (non par la qualité) de l'autre, allant du jaune au noir, au rougeâtre, au brun ou au gris ardoise, le tout également bon et fertile. En pénétrant dans les rangs postérieurs, l'apparence du pays s'améliore très positivement. Il est moins rude bien que les élévations telles qu'on les aperçoit de quelque distance sur le plateau, paraissent quelque peu raides. Mais cette idée se dissipe dès qu'on les approche ; toutes les pentes, à la montée comme à la descente, sont douces, et on peut les cultiver facilement. Il ne s'y trouve pas d'endroits que la charrue ne puisse parcourir facilement, ces élévations sont séparées par de longues étendues de terrain presque plat d'un aussi heureux aspect qu'on puisse désirer.

Il y a abondance de bonne eau. Bien que des incendies considérables aient, il y a de nombreuses années, dévasté une grande surface du pays, il s'y trouve en quantité du bois utile aux besoins du colon, tant comme combustible que pour des fins de construction, etc. Il y eut un temps où la région était assez bien boisée de pins et d'épinettes, mais presque tout ce bois marchand est disparu. On n'y voit plus aujourd'hui que des fortes souches, mais les espèces, la qualité et la quantité du bois qui reste sont remarquablement bonnes. On y trouve du cèdre magnifique presque partout, dans les bas-fonds ainsi que sur les pentes. Sur les hauteurs, on trouve du beau bouleau, du merisier (rouge et blanc), du cormier et du sapin. Il s'y trouve quelques touffes de pin dans les rangs de derrière, mais cette essence fait généralement défaut; l'épinette y est encore plus rare. A la vérité, ce n'a jamais été une espèce dominante. Ainsi que je l'ai dit, l'aspect du pays s'améliore d'une manière sensible vers les rangs postérieurs 4, 5, 6, etc., ainsi qu'au delà, dans la direction de l'ouest. Je n'y ai trouvé aucune terre qu'on puisse proprement désigner sous l'appellation de savane. Presque partout le sol pourrait être facilement travaillé à un minimum d'efforts et de frais, tant les essences en bois clair poussent abondamment en plusieurs parties et sur de vastes surfaces d'un pays admirablement diversifié d'aspect. Je ne saurais dire trop de bien de ce canton, pour l'établissement de groupes prospères, et il est démontré aujourd'hui que de parties très éloignées de cette Province et d'ailleurs, les gens se jettent dans cette belle vallée (Matapédia) cherchant et prenant les terres dans ce canton-ci ainsi que dans les cantons avoisinants de Humqui, Lepage, etc. Aussi font-ils bien d'en agir ainsi, car, à mon sens, nulle part, sur les deux rives du Saint-Laurent, ou dans la fertile région située au nord du Lac Saint-Jean, le long des rivières Mistassibi, au Rat, etc., on ne peut trouver des terres plus fertiles, plus attrayantes d'aspect et possédant tout ce qui constitue une splendide région agricole, où le colon cultivateur puisse se créer aussi facilement un établissement et prospérer comme agriculteur. On devrait employer toutes les incitations propres à engager le colon à se fixer sur ces terres, et dans un avenir prochain s'élèverait une colonie agricole riche, satisfaite et prospère; car si, pendant les années passées, la chasse et la pêche occupaient plus ou moins l'attention des rares habitants qui s'y trouvaient, aujourd'hui tout est changé: presque tous tournent leurs yeux vers l'agriculture et s'emploient à développer la région fertile qui les entoure.

Ce que je dis ici au sujet des terres de ces cantons n'est nullement exagéré et s'appuie sur les résultats obtenus par ceux qui y ont déjà fait des essais.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé)

J. BENSON WILLIAMS,

Explorateur.

APPENDICE N° 43.

EXTRAIT du rapport de l'exploration du canton Lepage, dans le comté de Matane.

Québec, mai 1895.

A l'Honorable Commissaire
des Terres de la Couronne,
Québec.

Monsieur,

Aspect général de la région.—La première impression que l'on a du canton Lepage, lorsqu'on le voit de la ligne du chemin de fer, est peu favorable. Elle laisse peu deviner la présence du bon terrain qui se trouve en arrière de la chaîne de montagnes, le long de la rivière Matapédia et du lac au Saumon, bien que plusieurs belles vallées débouchent des endroits éloignés en prenant la direction de l'est ; il s'en trouve une, notamment, d'environ $\frac{3}{4}$ de mille en amont de la tête du lac au Saumon, qui est large, plane ou très faiblement ondulée, montant au rang 2 et le dépassant, avec une pente douce et de longues bandes de terrain presque plat. J'examinai ces lieux au point de vue de la possibilité de faire une route qui traverserait tous les rangs actuels pour se rendre plus loin si l'on fait la division de deux nouveaux rangs (4 et 5). Je voudrais que ce chemin traversât chaque *fronteau*, à l'exception peut-être de celui des rangs 1 et A. L'établissement de cette route serait d'un grand avantage pour les colons vu qu'il déboucherait sur l'ancien chemin Matapédia, à quelques milles seulement de la station d'Amqui. Je crois qu'on pourrait l'ouvrir à peu de frais vu qu'il y aurait peu ou point de ponts à faire. Le premier rang est incontestablement quelque peu brisé, surtout en arrière, et cette rudesse se continue jusqu'à une partie de la section inférieure du rang 2 ; mais plus loin, en allant à l'est, dans la partie postérieure du deuxième rang et dans tout le 3^me, ainsi que dans les nouveaux rangs 4 et 5, l'aspect s'améliore et devient des plus agréable. Il y a bien la moitié ou les $\frac{2}{3}$ de la superficie *en brûlé*. Le sol est partout exceptionnellement fertile, riche, propre à la culture de toute espèce de grains et surtout à celle du foin et des légumes. C'est une suite de vastes vallées faiblement accidentées et formées de petites collines, et des dépressions où coulent plusieurs petites rivières dont l'eau est exceptionnellement bonne et douce. Il y a aussi des lacs et une quantité suffisante de bois pour le chauffage. Là où le *brûlé* est plus considérable, on rencontre çà et là des touffes de bois vert, bien que ces endroits soit de peu d'étendue. Le sol est tout aussi bon que dans Humqui, et sous un certain rapport, Lepage offre un avantage que ne donne pas

Humqui à la classe la plus pauvre de colons : c'est qu'il s'y trouve tant d'espaces réellement tout défrichés et supérieurs même à un nouveau défrichement ordinaire, attendu qu'il n'y a pour ainsi dire qu'à labourer et à semer.

Sol.—Je ne saurais parler trop avantageusement de l'excellence du sol dans tout ce canton, mais je donne, pour le caractère général, la préférence à la moitié supérieure du rang 2 et des rangs 3, 4 et 5 sur tout le parcours à travers la Casupscull attendu que cette surface de la région est beaucoup moins accidentée que ne l'est la partie inférieure du rang 2 et du premier rang. Le sol se compose de vraie terre jaune, généralement nuancée du jaune au brun, le tout également fertile, comme je présume, et entièrement libre de pierres, sauf les endroits où se trouve cette sorte de tuf, pierre schisteuse qui se désagrège graduellement, dit-on, disparaît et finit par se mêler au terrain proprement dit. Ce sol est facile à travailler et il produira sans doute de bonnes récoltes qui donneront au colon, en sus de ce qui lui sera nécessaire pour sa propre consommation, de quoi se procurer des objets d'utilité ou de commodité. Je n'ai vu nulle part ailleurs, sur la rive sud du Saint-Laurent, de meilleure terre pour l'agriculture, sauf les vieilles terres situées sur le bord du fleuve, et je doute encore beaucoup que ces terres soient moins rocheuses que celles du canton Lepage.

Bois.—J'aborderai ce sujet en disant qu'il ne se rencontre aucun bois marchand nulle part dans l'étendue que j'ai explorée, et je ne crois pas me tromper en disant qu'il ne s'y est jamais trouvé d'épinette en assez grande quantité pour en tirer des billots. Il y a certainement du cèdre en abondance, mais cette essence n'est pas généralement ni régulièrement compté comme bois marchand bien qu'on en fasse des bardeaux, des poteaux télégraphiques, des traverses de chemin de fer, des piquets de clôture, des perches, etc., mais le bouleau aussi est recherché pour la confection des fuseaux de différentes sortes et pour d'autres fins, et cette dernière essence s'y trouve en grande quantité malgré les vastes *brûlés* qu'on y rencontre. Tout ce terrain est, et il l'était autrefois, avant qu'il fût dévasté par le feu, une région essentiellement productrice de bois durs, sur les chaînes de montagnes et les versants. La seconde croissance dans les *brûlés* profite et même, dès maintenant, en certains endroits, elle peut produire assez de bois de chauffage pour les besoins du colon.

Climat.—On me dit que le climat est bon, favorable à la culture. Il ne s'y produit point de gelées précoces. La neige tombe de bonne heure et préserve le sol. Là où elle n'est pas exposée, la terre ne gèle jamais. Au retour du printemps, qui n'est généralement pas tardif, la neige disparaît et le sol est prêt pour le labourage et l'ensemencement.

Perspectives de colonisation.—Elles sont vraiment bien encourageantes. Nombre de gens sont allés et vont voir les lots avec le désir sincère de se faire pionniers.

Je suis sûr que les lots déjà établis ainsi que nombre d'autres, une fois arpentés, dans les deux nouveaux rangs, seront bientôt occupés. Il semble se produire un mouvement dans cette direction, de tous les points de notre Province et des autres. Cela promet un fort afflux de population dans un avenir prochain.

Observations générales.....

Je recommande de faire ces divisions ou *arpentages* parce que la région vaut bien la peine d'être ouverte à la colonisation. Elle n'a pas la moindre valeur comme région forestière, pendant que, sous le rapport du sol, du climat et de tout ce qu'il faut pour l'agriculture, elle est de premier ordre. Elle peut soutenir une forte population agricole. Les habitants n'y seraient pas séparés les uns des autres par des milles de distance comme cela arrive dans beaucoup d'autres cantons. Le plus tôt ces terres seront divisées et toutes les lignes tracées et ouvertes à ceux qui veulent se faire défricheurs, le mieux ce sera, je dois le dire, pour tous les intéressés.

Respectueusement soumis.

(Signé)

J.-BENSON WILLIAMS,

Explorateur.

APPENDICE N° 44.

EXTRAIT du rapport de l'exploration du canton de Humqui, comté de Matane.

Québec, mai 1895.

A l'Honorable E. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

.....
Je vais maintenant, pour résumer le présent rapport, classer succinctement, sous les divers titres qui suivent, mes observations sur ce canton.

1° *Aspect général du pays.*—Le canton Humqui offre des aspects variés. Il paraîtrait accidenté s'il était dépourvu de sa forêt. En aucun endroit,—excepté sur l'espace couvert par la chaîne de montagnes qui s'étend depuis le lac Simon vers le sud-ouest jusque dans le canton Matalik,—les accidents du terrain ne sont fortement accusés, pas même près des cours d'eau, sauf au point où le ruisseau Sauvage est traversé par le *fronteau* des 5e et 6e rangs. Les collines sont peu élevées et les dépressions peu profondes ; on n'y voit aucuns rochers émergeant du sol. Le terrain est suffisamment accidenté pour que l'écoulement des eaux se fasse partout facilement. Il n'y a ni savanes ni bas-fonds exposés aux gelées précoces ; il n'y a, pour ainsi dire, que des terrains élevés : de beaux plateaux et des collines à pente douce. C'est, en somme, un excellent canton dont le sol est fertile, bien boisé, bien arrosé, etc.

La terre peut y être défrichée facilement et à peu de frais presque partout.

Il y a de nombreux lacs et rivières aux eaux limpides, dont la plupart sont peuplés de poisson. La rivière Humqui est le cours d'eau le plus considérable, puis ensuite vient le ruisseau Sauvage. La première est flottable, on y fait même chaque année le flottage de plusieurs milliers de *billots*,—mais le ruisseau Sauvage ne l'est pas, ou du moins ne paraît pas l'être : n'ayant jamais été débarrassé de tous les obstacles qui obstruent son cours.

2° *Sol.*—On peut dire, sans exagération, que le sol de ce canton est de première qualité et éminemment propre à la culture ; il se compose d'une terre jaune plastique, exempte de pierres ou cailloux. En fait de roche, on n'y voit ça et là

que du tuf très friable qui se désagrège facilement et que la culture transformerait rapidement en terroir fertile. Ce sol serait très propre à la production de tous les grains et légumes, mais surtout à celle du foin. Il a, dans les diverses parties du canton, à peu près la même composition : sa couleur seulement variant entre le jaune, le brun clair, de brun foncé presque noir, le gris, etc. ; mais il est également fertile, quelle que soit sa couleur. Certains colons prétendent que c'est la terre grisâtre qui est la meilleure, quelques-uns lui préfèrent la terre de couleur plus foncée et d'autres celles de couleur plus claire.

Je crois bien, en effet, que ces terroirs des différentes couleurs doivent avoir respectivement des propriétés particulières, que les sols de telles et telles couleurs conviennent mieux que d'autres à certains genres de culture ; mais, en tout cas, on peut dire que dans Humqui la terre est également bonne partout. Il serait difficile de trouver, prenant le terrain lot par lot et rang par rang, un sol dont la qualité est plus régulièrement soutenue. La charrue peut y passer partout.

Lorsqu'on voit ces fertiles terrains encore inoccupés, on pense naturellement à tant de pauvres colons qui mènent ailleurs, sur des terres ingrates, une existence misérable, et qui pourraient trouver dans ce beau canton un sol productif extrêmement facile à cultiver.

.....

4° *Climat.*—On me dit qu'il est très favorable à la culture ; que les gelées précoces sont rares ou presque inconnues dans ce canton. La neige tombe généralement de bonne heure, avant même que la terre soit gelée. Le printemps n'est pas tardif, et la forte couche de neige qui durant l'hiver recouvre le sol protège si bien celui-ci de la gelée qu'aussitôt que la neige disparaît la terre est prête pour l'ensemencement.

5° *Perspective de colonisation.*—D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, —et j'ai eu l'occasion d'en parler avec beaucoup de personnes désireuses de prendre des terres en cet endroit,—je crois que ce canton se colonisera très promptement. Le curé de l'endroit attend, ce printemps, un grand nombre de familles des cantons de l'Est et même du Manitoba. Il y viendra certainement beaucoup de colons aussitôt que le terrain sera divisé en lots. Ce canton rapportera probablement un bon revenu au gouvernement.....

.....

.....

7° *Observations générales.*—En résumé, on peut dire que, par la richesse de son sol, le canton Humqui promet de devenir, dans un avenir relativement rapproché, une belle et florissante paroisse. Les colons y trouveront du bois en quantité suffisante. Le climat, comme je l'ai dit plus haut, est favorable à l'agriculture.

Le sol y est bien arrosé et facile à défricher (excepté, bien entendu, dans les *cédrières*, ou le travail de défrichage est toujours un peu pénible). Les récoltes donneront au colon plus que ce qui lui sera nécessaire pour sa propre consommation, et il pourra vendre facilement ce surplus, le canton Humqui se trouvant près du chemin de fer, et dans un bon endroit de commerce. Je recommande donc que le gouvernement fasse diviser immédiatement toutes les terres de ce canton qui ne le sont pas déjà, afin de pouvoir les mettre en vente le plus tôt possible.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé)

J-BENSON WILLIAMS,

Explorateur.

APPENDICE N° 45.

EXTRAIT du rapport d'exploration du canton de Casupscull, comté de Matane.

Québec, mai 1895.

A l'honorable E. J. FLYNN,
Commissaire de Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

1°. *Topographie générale de la région.*—Ce territoire est, il faut l'avouer, plus ou moins accidenté, sur toute sa lisière et jusqu'à une certaine distance dans l'intérieur, mais cette rugosité n'existe pas partout; il y a des plateaux larges et prolongés, de grandes vallées, de longues rampes douces, surtout, tout le long du chemin Kempt. Depuis la Matapédia jusqu'à la ligne du canton d'Assemetquan, sur une profondeur, est et ouest, d'un mille et demi, outre les terres des 1^{er} et 2^{er} rangs et une partie des rangs 3 et 4, aussi bien qu'au nord de la rivière Casupscull, dans l'angle extrême nord-ouest de ce canton, il en est ainsi.

2°. *Sol* — Dans toutes les parties ouest des deux rangs est et ouest du chemin de Kempt, et le long de l'étroit plateau qui s'étend du poteau situé au n° 69 vers l'ouest, jusqu'à la rivière Matapédia, y compris les lots des rangs 1, 2, 3 et 4. et l'angle ou pointe dans le nord-ouest du canton, tout le sol est invariablement bon, exempt de pierres et fertile. C'est une riche terre jaune, propre à la production de toutes les récoltes de grains et de racines, et particulièrement bonne pour le foin. Ce sol est d'autant plus attrayant qu'il couvre une région d'un bel aspect, des plateaux larges et presque de niveau, de grandes vallées, et des hauteurs à rampe douce, offrant de grands avantages aux colons qui trouveront ces terres faciles à défricher et à ouvrir.

4°. *Climat.*—Quelques habitants qui occupent les lots 74, etc., sur les plateaux élevés, entre la rivière Casupscull et le ruisseau Gulch, m'ont dit que le climat n'est pas toujours favorable aux moissons, qu'il se produit quelquefois de gelées hâtives, mais cela n'a pas lieu partout; on peut facilement expliquer cet abaissement périodique de température par le fait que cette lisière de terre se trouve très élevée et entre deux grandes rivières, la Matapédia et le Casupscull. En général, dans toute cette région, le climat est plus doux, la neige recouvre la terre de bonne heure et la préserve des gelées, et le printemps n'est pas plus tardif que dans le voisinage de Québec, sur la côte de Beaupré.

.....

7°. *Remarques générales.*—En terminant ce rapport, je dois dire qu'aucune partie de ces terres n'a de valeur au point de vue de l'exploitation du bois, mais les étendues que j'ai décrites comme propres à la colonisation peuvent être sincèrement recommandées aux colons, car elles possèdent toutes les qualités d'une bonne région agricole, un sol riche et fertile, propre à toutes les cultures de grains et de racines, et par-dessus tout, à récolte du foin ; il n'y a pas de roches ni de crêtes rocheuses, pas de pierres à ramasser après chaque labour, mais un sol facile à travailler, n'ayant seulement que les petites pierres plates et molles dont j'ai si souvent parlé. C'est une terre jaune glaiseuse de différentes nuances, jaune, brune, noire et gris-foncé, grasse au toucher.

Malgré les *brûlés*, il y a suffisamment de bois pour le chauffage.

Je recommande donc qu'on renouvelle la division des deux rangs situés sur le chemin de Kempt et qu'on fasse celle de deux nouveaux rangs dans l'angle nord-ouest. Cela suffira pour les besoins de plusieurs années ; et le plus tôt ce travail sera fait et ces terres ouvertes aux colons, le mieux ce sera.

Respectueusement soumis.

J. BENSON WILLIAMS,

Explorateur.

APPENDICE N° 46

RAPPORT touchant l'arpentage et l'exploration d'une partie de la section nord-ouest de l'Ottawa Supérieur fait en 1893 et 1894, par John Bignell, arpenteur-géomètre.

Québec, 29 juin 1895.

A l'honorable Commissaire
des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

Ayant reçu de votre département des instructions portant la date du 6 décembre 1893, par lesquelles j'étais chargé d'arpenter et d'explorer une partie de la section N. O. de l'Ottawa Supérieur, et ayant aussi reçu des instructions supplémentaires datées du 4 juillet 1894, pour compléter ces travaux, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport que voici :

Le territoire arpenté, situé au nord de l'Ottawa et à l'est de la ligne frontière de la Province, à la tête du lac Témiscamingue, a une superficie d'environ (1500) quinze cents milles carrés, soit près de (1,000,000) un million d'acres, c'est-à-dire une étendue assez vaste pour faire (15) quinze cantons de bonnes dimensions.

Sur toute cette étendue le pays est plat ou légèrement ondulé. Le sol se compose d'un terrain sableux, avec sous-sol argileux très fertile et très propre à la culture. Il est absolument libre de pierres; les seules roches qui s'y trouvent se rencontrent sur les bords de quelques-uns des plus grands lacs. La région est bien arrosée et les lacs y sont nombreux. Quelques-uns de ceux-ci sont grands, et abondent en poisson. La chasse n'y est pas abondante. Cependant on y trouve l'orignal en plus grande quantité que dans aucune autre partie de la Province. Le caribou, de même que le petit chevreuil ne s'y rencontrent que rarement.

Les animaux à fourrure, tels que le castor, la loutre, le vison, la marte le lynx, etc., ne s'y trouvent pas en grande abondance, attendu que le pays a été tellement fréquenté par les chasseurs qu'il en reste fort peu, ce qui fait que la région n'est guère parcourue par les sauvages.

La végétation forestière y est forte et abondante. Elle se compose d'épinette, de sapin, de bouleau, de pin blanc et rouge, de tremble, de frêne, d'orme et d'aunes. Les essences sont nommés ici dans l'ordre de leur abondance respective.

Le pin est assez bien distribué sur toute la surface de ce territoire, mais il est plus abondant dans certaines localités que dans d'autres. Il s'en trouve une zone considérable du côté nord-est du lac *Kakinokamac* ou lac Long. Il n'y a aucun

doute que, dans un avenir prochain il y aura des bateaux à vapeur sur ces lacs, comme il s'en trouve déjà sur les lacs *Kippawa*, des *Quinze* et *Winowa* ou *Expanse* que les marchands de bois y ont placés pour expédier leurs provisions et remorquer leur bois à la descente.

Cette région de la Province est précieuse à cause de la vaste étendue d'excellent sol arable qu'elle contient et elle ne demande qu'à être connue pour être rapidement peuplée. Elle est facilement accessible, et avant longtemps elle le sera davantage, car on est à y construire un chemin de fer qui est en exploitation jusqu'au Long Sault ou au delà, et qui sera bientôt prolongé au nord de la tête du lac Témiscamingue.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) JOHN BIGNELL.

D. L. S., P. L. S., etc.

APPENDICE N° 47.

FIN du rapport sur le relevé de l'Ottawa Supérieur par H. O'Sullivan,
Inspecteur des arpentages.

A l'Honorable E. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant du relevé que j'ai fait depuis le pied de *Trout Lake*, en passant par le *Winaweashe*, par *Old Man Lake*, etc., jusqu'au Grand Lac Victoria, y compris la route, par la *Cawasagewan*, conduisant à la tête de la rivière Dumoine, comme cela est indiqué sur la section n° 10 du plan de l'Ottawa Supérieur (1).

Partant du pied de *Trout Lake*, au point A, dernière station du travail que j'avais terminé à l'automne de 1893, j'ai continué mon relevé à travers le *Winaweashe*, etc., tel qu'indiqué sur le plan.

Au point B, j'ai trouvé la ligne tirée par M. John McLatchie entre les limites 187 et 356, et je l'ai aussi rencontrée à différents autres points où elle coupe ce lac et *Old Man Lake*.

Une grande partie du pays qui entoure le lac *Winaweashe* a été dévasté par le feu, et est maintenant recouvert d'une nouvelle croissance de bouleau, de peuplier, de sapin, d'épinette, etc.

Le lac *Winaweashe* mesure en longueur, entre sa tête située au portage *Mishomis* et sa décharge de l'extrémité ouest, un peu plus de neuf miles; sa largeur en moyenne n'est pas de plus d'un demi-mile, mais il y a trois baies au sud et une au nord qui s'enfoncent de un à deux miles dans les terres.

Le portage qui nous conduit d'ici au lac *Mishomis*, a environ un demi-mile; il passe à travers un *brûlé* relativement plat, et les lacs situés à chacuné de ses extrémités sont à peu près au même niveau.

Le sol ici se compose d'une terre argileuse mélangée de sable gris sur les hauteurs, et de terre noire dans les vallées.

Des rives du lac, on aperçoit de distance en distance, des rochers de gneiss, et les bas fonds sont couverts de cailloux; cependant on peut trouver là de la terre cultivable et de la terre à pâturage.

(1) Pour mieux comprendre le rapport suivant, le lecteur est prié de se reporter à la section no. 10 du plan de l'Ottawa Supérieur, dressé à l'échelle de 40 chaînes au pouce, laquelle section comprend tout le pays situé entre la décharge de *Trout Lake*, sur les eaux du *Winaweashe*, en allant au nord-est jusqu'au Grand Lac Victoria et *Bay Lake*, et au sud-ouest jusqu'à la tête de la rivière Dumoine.

Le lac *Wishomis* aussi appelé *Old Man Lake*, offre une très belle étendue d'eau dont les rives ont un développement de trente-six milles. Il renferme de nombreuses îles, et ses deux décharges tombent, l'une dans l'Ottawa par *Spruce River*, et l'autre dans le Grand Lac par « les cinq portages. »

Sur la rive sud-ouest, à environ un demi-mille de la ligne qui divise les locations forestières nos 193 et 331, il se trouve une passe, puis un autre lac d'un peu plus d'un mille de largeur et de deux milles et demi de longueur ; ensuite vient une autre passe, puis un autre lac encore plus grand d'environ six milles de longueur et d'un demi-mille à un mille et demi de largeur.

J'ai nommé ces deux élargissements *Kikomis* ou Bonne femme. Mais il n'y a, à proprement parler, qu'un seul lac, car il n'y a aucune différence de niveau entre eux.

Ces étendus d'eau, prises ensemble, ont un pourtour d'une soixantaine de milles de longueur.

Les terres qui bordent ces lacs, sont d'assez bonne qualité : il ne s'y trouve ni montagnes, ni vallées profondes. C'est une plaine ondulée, généralement rocheuse, mais par-ci par-là nous trouvons des pièces de terre forte. A l'extrémité nord-ouest du lac, en gagnant vers sa décharge dans *Spruce River*, le pays est tout en brûlé, et, du côté ouest, ce brûlé s'étend vers le sud jusqu'au delà de la ligne entre les locations forestières nos 188 et 358 ; partout ailleurs, le pays est bien boisé de pins, d'épinettes, de sapins, de bouleaux, etc.

A la décharge nord est, commencent « les cinq portages, » ainsi appelés à cause de cinq rapides qui se succèdent dans une distance d'environ deux milles, et dont la chute totale est de 30 pieds.

Ces rapides peuvent tous être sautés à l'époque des hautes eaux, à l'exception d'un seul qui est embarrassé de pièces de bois qui s'y sont accumulées.

En aval des cinq portages, se trouve un lac long et étroit d'à peu près 8 miles de longueur, et n'ayant pas plus d'un quart de mile de largeur, excepté à ses extrémités où il atteint près d'un mille de largeur.

Sur tout ce parcours, le pays est généralement plat avec cependant des collines rocheuses çà et là couvertes de pin, de bouleau, d'épinette, de sapin, etc.

Il se trouve des parties qui ont été dévastées par le feu, mais qui sont maintenant recouvertes d'une nouvelle croissance de pin, de bouleau, d'épinette, de sapin et de cyprès sur les collines sablonneuses.

A une faible distance en aval de l'embouchure de la rivière *Obiskaga* nous avons traversé la ligne extérieure est des locations forestières nos 192 et 193, comme cela est indiqué sur le plan.

Après avoir franchi *Moose Horn Point* et la passe située en aval, où il se

trouve un petit rapide, nous tournons subitement à droite, puis nous apercevons de grandes expansions qui s'étendent au nord et au sud sur plusieurs milles.

Nous avons appelé ces deux étendues d'eau le *Moose Horn Lake*. Celle du nord s'étend sur environ trois milles avec une baie qui s'avance dans la direction du sud-est ayant environ deux milles de profondeur.

Le pays environnant est plat et légèrement ondulé, et il est généralement bien boisé de pin, d'épinette, de bouleau, d'épinette rouge, etc.

De *Moose Horn Lake*, continuant à descendre le courant vers le sud-est, sur une distance d'environ deux milles à travers une espèce de grande rivière de 10 à 20 chaînes de largeur sur un mille et demi de longueur, nous arrivons à un élargissement d'à peu près un mille de diamètre.

De là, la rivière tourne brusquement à gauche, et après avoir coulé sur une longueur de deux milles, en allant dans la direction du nord-est, entre des rives éloignées qui lui donnent l'aspect d'un lac et aussi entre de belles collines couvertes de pin, elle rencontre les eaux de la *Cawasjewan* dans un élargissement encore plus grand. En réalité, à cet endroit le pays paraît tout couvert d'eau.

En descendant le courant vers le nord-est, sur une distance d'un peu plus de deux milles, nous arrivons à *Leaf Rapids*.

Ce rapide n'est presque pas visible, quand les eaux de l'Ottawa sont à leur plus grande hauteur, mais il est très mauvais à l'eau basse.

Immédiatement en aval du pied de ce rapide, la rivière principale tourne à droite, et un petit ruisseau qui s'en va dans la direction opposée n'est navigable que pour des canots, à l'époque des hautes eaux.

Ce petit bras n'a qu'une dizaine de chaînes de longueur, au bout desquelles il tombe dans une des baies du Grand Lac Victoria.

La rivière principale, après avoir coulé vers le sud-est sur environ un mille de longueur, tombe dans une grande baie qui, à l'eau basse, forme un lac séparé du Grand Lac Victoria par le rapide appelé *Old Woman Rapid*, mais à l'époque des hautes eaux ce rapide disparaît complètement et cette baie ne forme plus, avec le Grand Lac Victoria, qu'une seule et même étendue d'eau.

Le pays environnant est plat et légèrement ondulé, le sol qui paraît être formé de bonne terre, est bien boisé de pin, d'épinette, de peuplier et de bouleau.

J'ai continué le relevé du Grand Lac Victoria pour relier mon travail aux opérations que j'avais faites en 1893 aux points B et C, et au relevé de la rivière Ottawa par M. Lindsay Russell au point D, tel qu'indiqué sur le plan.

En descendant la décharge, j'ai reconnu qu'au point C elle rencontre une seconde décharge en E: ces deux décharges formant un cours d'eau considérable se dirigeant vers le nord sur une distance d'environ trois milles et demi où elle rejoint le bras principal de l'Ottawa, au point F.

Le long de cette décharge, le pays est plat et le sol est formé de bonne terre glaise sur chaque rive ; les essences sont le peuplier, le bouleau, et l'épinette rouge.

La partie du Grand Lac Victoria figurée sur le plan ci-joint (section n° 10) est entourée d'un pays légèrement ondulé, et bien boisé de pin, d'épinette, de bouleau, d'épinette rouge, etc.

Le pays en général est quelque peu rocheux ; néanmoins on y trouve des plateaux de bonne terre cultivable, et, çà et là, sur les hauteurs, on aperçoit de belles touffes de pin.

Ayant terminé le relevé du Grand Lac Victoria, je retournai au point G, sur les eaux de la *Cawassajewan*, et continuai mon relevé vers le sud jusqu'à la tête de la rivière Dumoine afin de m'assurer, en vertu de mes instructions du 6 décembre 1892, s'il était possible de détourner les eaux de l'Ottawa dans cette direction.

Le lac *Cawassajewan* inférieur proprement dit, commence à la tête de *Leaf Rapids* et se termine au point H, mesurant plus de treize milles de longueur et d'un demi-mille à un mille et demi de largeur. Au point K, les eaux du lac supérieur tombent dans le premier par la chute *Cawassajewan* qui dans une distance de 100 pieds rachète une différence de niveau de quinze pieds et demi.

Le sol autour du lac inférieur est rocheux et ondulé, mais il est bien boisé de pin, d'épinette, de bouleau, d'épinette rouge, etc.

En amont de la chute *Cawassajewan*, la plus grande partie du pays a été jadis dévasté par le feu principalement du côté est, mais il est maintenant couvert d'une seconde croissance de bouleau, de peuplier, de cyprès, d'épinette, etc.

Je continuai le relevé des eaux de la *Cawassajewan* en allant vers le sud-ouest depuis la chute, au point K, jusqu'à leur source, au point D, distance de 12½ milles, levant avec soin le plan de toutes les baies et de tous les élargissements de ce cours d'eau.

Il y a très peu ou point de différence de niveau entre la tête de la chute, en K, et le point N.

Au point N, un portage situé sur la rive est, d'à peu près un tiers de mille de longueur, fait éviter un long rapide de 16 pieds de chute. De là, la rivière est calme sur une longueur d'environ un mille et demi, et après avoir franchi cette distance, nous arrivons au pied du portage du faite de séparation des eaux au point P, qui est à 40 pieds plus haut que le niveau du grand Lac Victoria et à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Ce portage a à peu près un demi-mille de long, et son sommet qui est d'environ 60 pieds plus élevé que le niveau des lacs de chacune de ses extrémités est à 1,060 au-dessus du niveau de la mer.

La plupart du pays environnant a été dévasté par le feu, ce qui rend cette région peu attrayante ; néanmoins j'ai remarqué que près du sommet il y a du gros merisier qui a échappé à l'élément destructeur, fait qui dénote un meilleur terrain que celui que semblerait indiquer la seconde croissance d'arbres qui nous entoure.

Je relevai *Round Lake*, source de la rivière Dumoine, et je terminai au point Q mon travail dans cette direction, tel que cela est indiqué sur le plan.

Voyant l'impossibilité qu'il y a de détourner les eaux de l'Ottawa dans cette direction, le faite de partage étant à 100 pieds environ au-dessus du niveau du Grand Lac Victoria, je retournai au point L, et afin de régler cette question d'une manière définitive, je parcourus le pays à l'est, pour m'assurer qu'il n'existe pas de col moins élevé entre le point L et mon relevé de 1893, au point R, sur *Bay Lake*.

Partant de la *Cawassajewan* sur un azimut de 110° , nous traversâmes, par un portage de 30 chaînes de longueur, un sommet de 40 pieds de hauteur, et nous atteignîmes un petit lac, tributaire de la *Cawassajewan*, situé à 10 pieds seulement au-dessus du niveau de cette dernière.

Nous traversâmes ce lac en allant franc est, sur environ un quart de mille de longueur, puis de là, allant dans la direction du sud-est, nous traversâmes un autre sommet à une distance d'un demi-mille, lequel sommet atteint une hauteur de 100 pieds au-dessus des eaux de la *Cawassajewan*, et de ce sommet nous n'avons qu'à descendre de 36 pieds pour atteindre un lac de forme oblongue qui se décharge dans *Bay Lake*.

Au lieu de suivre la décharge de ce lac, nous traversâmes deux autres petits lacs séparés par des collines rocheuses en *brûlé*, et finalement nous descendîmes encore de 27 pieds avant d'atteindre *Bay Lake*.

Ayant complété le relevé de ce dernier et ayant relié notre travail à nos opérations de 1893, au point R, nous retournâmes à la *Cawassajewan* par une route située plus au sud que l'autre (de S à M), mais sans trouver aucun terrain moins élevé : le niveau d'eau le plus bas qui se rencontre dans cette direction est encore à 35 pieds plus haut que la *Cawassajewan*.

Les altitudes des sommets des portages ont été prises au moyen de baromètres anéroïdes de haute précision, et les hauteurs des chutes et des rapides ont été mesurées avec beaucoup de soin au moyen du niveau à lunette.

Il y a de belles étendues de terre unie autour de *Bay Lake*, et sur la rive sud d'une de ses baies, j'ai remarqué qu'il y a du calcaire blanc cristallin, au point T sur le plan.

Le pays est généralement bien boisé de pin blanc, de pin rouge, d'épinette, de

boulean, etc. Mais, entre cette région et la *Cawassajewan*, le pays n'est qu'un brûlé dont le sol rocheux est recouvert d'une nouvelle croissance de petit bouleau, de peuplier et de cyprès.

La latitude de la chute *Cawassagewan*, établie par observation astronomique, est de 47°24'25" Nord.

Cette chute est une fort belle nappe d'eau ; le croquis d'après nature qu'en a pris mon neveu vous en donnera une idée.

En trois quarts d'heure, au pied de cette chute, j'ai pris 16 brochets et dorés d'un poids total de 150 livres, soit, en moyenne, plus de 9 livres chacun ; l'un d'eux pesait plus de 25 livres.

Cette chute constitue un pouvoir d'eau très important, sa hauteur étant de 15 pieds et demi. Un barrage construit en amont de la chute porterait à 20 pieds la charge d'eau totale. Une quantité intarissable d'eau est emmagasinée dans les lacs situés en amont.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

(Signé)

HENRY O'SULLIVAN,

D. L. S. & C. E.

Inspecteur des arpen'ages, P. Q.

Lorette, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 48.

ETAT relatif au poisson pris à la ligne dans les Rivières, durant l'année 1895.

RIVE NORD.

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	Nombre de saumons.	Poids total. lbs.	Poids moyen. lbs.	Les plus gros saumons. lbs.	Les plus petits saumons. lbs.	Truites.	Poids. lbs.	Remarques.
		\$ cts.								
Rivière Saguenay (partie).....	J. G. Aylwin Creighton.....	25 00	Pas de	rapport.
Petit Saguenay.....	Harrison E. Gawtry.....	405 00	do	do
Trinité.....	John D. Gilmour.....	130 00	105	125½	35	4
Murray.....	W. H. Blake.....	60 00	25	75
Moisic.....	Holliday Bros.....	105 00	Pas de	pêche.
St. Jean (Chicoutimi).....	Evan John Price.....	180 00	12	166	13½	22	7
A Mars.....	do do.....	305 00	55	563	10½	24	3
Ste Marguerite, br. nord.....	Walter M. Brackett.....	85 00	12	191	15½	22	10½
Ste Marguerite (branche ouest).....	St. Marguerite Salmon Club.....	410 00	77	1174	16	25	4	112	241
Wessonneau, etc.....	Laurentian Club.....	15 00	Pas de	rapport.
A la Truite (St. Maurice).....	Henry E. Hart.....	15 00	do	pêche.
Pabeloganang.....	Laurentian Club.....	10 00	do	rapport.
Métabetchouan (partie centrale).....	Club de pêche et de chasse Amabelish de Springfield, E. U. A.....	188 00	1,138	549	4½ lbs les plus grosses truites.
Mastigouche.....	Mad. E. M. Copeland.....	130 00	2,800	850	4½ lbs les plus grosses truites.
Métabetchouan.....	Penn Fishing and Game Club, Quebec	188 00	1,017	255
Tourilli et Ste Anne.....	Tourilli Fish and Game Club.....	50 00	Pas de	rapport.
St. Augustin.....	C. S. Campbell.....	75 00	do	do
Jeannotte.....	Club C. et P. "Orléans".....	150 00	do	do
Mistassini.....	W. H. Parker.....	25 00	9	99	11
Iles de la Grande Décharge.....	B. A. Scott.....	20 00	Pas de	rapport.
Métabetchouan (partie inférieure).....	E. Wurtele.....	10 00	do	do
Grande et Petite Péribonka.....	H. J. Beemer.....	40 00	do	do
Mistassini (Lac St. Jean).....	J. P. Mullarky.....	20 00	do	do

APPENDICE N° 48.—*Suite.*

ETAT relatif au poisson pris à la ligne dans les Rivières, durant l'année 1895.

RIVE NORD.

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente	Nombre	Poids	Poids	Les plus	Les plus	Truites.	Poids.	Remarques.
		annuelle.	de saumons.	total.	moyon.	gros saumons.	petits saumons.			
		\$ cts.		lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
Iles du Lac Saint-Jeau.....	H. J. Beemer.....	20 00	Pas de	rappor	
Natashquan.....	Chs H. Butler.....	150 00	do	do	
Des Envies.....	Arthur D. Ritchie.....	10 00	do	do	
Shawenigan (partie).....	W. H. Parker transporté à Dr. G. S. Huntington.....	5 00	47	16	
Rivière du Loup.....	Col. Finley Anderson.....	120 00	do	pêche	
Bostonnais.....	F. M. Ryder transféré à Dr G. L. Porter.....	25 00	36	50	
Godbout.....	W. H. Parker.....	25 00	Pas de	pêche	
Aux Ecorces.....	Upikauba F. & G. Club.....	50 00	200	
Aux Rats.....	Press Fishing Club.....	1 00	Pas de	pêche	
Croche et trib.....	Geo. R. Mosie.....	25 00	1,000	270	1½ lb les plus grosses truites.
Rivière aux Trois Bras.....	Samuel E. St. Onge Chapleau.....	80 00	60	50	4 lbs les plus grosses truites.
Petit Bec Scie.....	John Brown.....	25 00	Pas de	rappor	
Ouïatchouan (partie de).....	A. J. Turcotte, M. P. transporté au Club Ouïatchouan.....	30 00	do	do	
Etamamiou.....	Alex. A. Fraser.....	100 00	do	do	
Rivière du Milieu et trib.....	Club de chasse et de p. de St. Maurice.....	25 00	do	do	
Manitou (partie de) côté nord.....	Gédéon Gagnon.....	20 00	do	do	
Kegasha.....	Alex Fraser.....	75 00	do	do	
Musquarro.....	do.....	100 00	do	do	
Washecotai.....	do.....	210 00	do	do	
Olomonashoboo.....	do.....	170 00	do	do	
Coacochoo.....	do.....	50 00	do	do	
Laval.....	Archibald Laurie.....	25 00	6	99	16	20	10	4	2	

APPENDICE N° 48. — Suite.

ETAT relatif au poisson pris à la ligne dans les Rivières, durant l'année 1895.

RIVE SUD.

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	Nombre de saumons.	Poids total.	Poids moyen	Les plus gros saumons.	Les plus petite saumons.	Truites.	Poids	Remarques.
		\$ ets.		lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
Nouvelle.....	Beuj. Wey	185 00	Pas de	rappor	
Ruisseau Mann.....	Pierro Cyr.....	5 00	do	do	
Petite Casapédia.....	Little Casapedia F. & G. Club	255 0	do	do	
Ristigouche (1ère partie).....	Dr. F. W. Campbell	200 00	do	do	
“ (2e partie).....	“ Ristigouche S. Club ”.....	230 00	12	167	13	24	8	
“ (4e “.....	John Robinson.....	101 00	Pas de	rappor	
“ (5e “.....	Sam Davis	5 00	do	pêche	
Little Pabos.....	Louis Cabot	410 00	do	rappor	
Spider & Arnold.....	The Megantic F. & G. C. P. Q.....	100 00	do	do	
Bonaventure.....	W. H. Thorne	1250 00	do	do	
Grand Pabos (Br. N. & S.).....	Henry Hogan	80 00	do	do	
S ^{te} Anne des Monts.....	do do	250 00	do	do	
Dartmouth.....	Stephens W. White.....	505 00	do	do	
Grande Casapédia.....	H. W. DeForest	6125 00	do	do	
York.....	Thos. Murdoch.....	550 00	77	1,117	14½	30	8	
St. Jean (Gaspé).....	J. Fottler, jr.....	600 00	126	1,533	12½	24	6½	
Cap Chat.....	H. F. McLachlin	50 00	10	22	11	10 petits saumons de
Matapédia, Humqui, etc.....	Ristigouche Salmon Club.....	520 00	3	80	26	30	23	3½ lbs.
Grande Rivière.....	L. Z. Jones	100 00	Pas de	pêche.	
Skimeneac, (canton Angers).....	Thomas Murphy.....	100 00	do	do	

H. CHASSÉ,

Surintendant, Section de Chasse et de Pêche.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1895.

APPENDICE N° 49.

ETAT relatif au poisson pris à la ligne dans les Lacs, durant l'année 1895.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	Nombre de truites.	Poids total.	Poids moyen.	Les plus grosses truites.	Les plus petites truites.	Remarques.
		\$ cts.		lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
Plomb, St. Germain, de Marbre.....	Denholm Angling Club	5 00	Pas de	rapport.
Germain, Nakabong, etc	Wm. R. White.....	30 00	do	do
Petit Batiscan, etc.....	" Little Saguenay F. & G. Club ".....	30 00	738	322
Montagne, Brûlée	P. E. Panneton.....	11 00	Pas de	pêche
Willey, Tonnerre, etc	" S. Bernard Club ".....	60 00	2988	994
Dubamel, Paul, etc.....	William Savard.....	30 00	676	144½
Poisson Blanc et Vert	John A. Cameron.....	40 00	241	1½	4	½
Rivière aux Rognois, etc.....	" Stadacona F. & G. Club ".....	100 00	Pas de	rapport.
Des Commissaires, etc.....	F. M. Ryder.....	30 00	do	do
Long, des Iles, Vert, etc	Club " Les Laurentides ".....	100 00	do	do
Pizagonke Brodeur, etc	" Shawenigan F. & G. Club ".....	100 00	770	320
Malcolm	W. S. Patterson.....	8 00	Pas de	rapport.
Pointe Jérôme.....	W. H. Blake.....	5 00	do	do
Pearl (lake).....	Wilbrod J. Miller.....	15 00	50	56	1	3	½
Long, Henri, Kaskouia.....	S. Dumais.....	11 00	Pas de	pêche.
Najouaoualank, etc.....	" Metabetchouan F & G. Club ".....	183 00	do	rapport.
Huard	Chs Charlton.....	5 00	do	do
De la Pêche, des Cinq, etc.....	" Laurentian Club ".....	225 00	do	do
Jobin, Croche, etc	" Mattawin Fishing Club ".....	30 00	do	do
Clair	W. P. Greenough.....	15 00	30	15
Lady, Forked.....	John Graham, transporté au Jovial Fishing Club d'après rapport du G. P.....	20 00	803	335
Wayaganack, etc.....	" The St. Maurice F. & G. Club ".....	25 00	960	1,200
Lacs la rivière Mauvaise (N. B. R.).....	Joseph Bureau.....	15 00	Pas de	rapport.
Long et Montauban.....	W. P. Greenough.....	2 00	do	pêche.
Kiskink	" Metabetchouan F. & G. Club ".....	25 00	do	rapport.

APPENDICE N° 49. - Suite.

ETAT relatif au poisson pris à la ligne dans les Lacs, durant l'année 1895.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	Nombre de truites.	Poids total.	Poids moyen.	Les plus grosses truites.	Les plus petites truites.	Remarques.
		\$ cts.		lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
Quaquakamaksis.....	M. l'abbé Liotte, Ptre.....	12 00	Pas de rapport.					
Bernard	Lake Bernard F. C.....	5 00	233	462½				566 achigans 1,137 lbs.
Des Passes, Batischean, etc	Triton Fishing Club	313 00	Pas de rapport.					
Charles, Russell, etc.....	" St. Marguerite S. Club ".....	65 00	do do					
Echo, Beach, etc.....	Echo Beach Club.....	50 00	800	600				
Sans nom.....	L. N. Desrosiers.....	5 00		125				
Archange.....	" Club de C. et P. de Trois-Rivières "	10 00	1,470	388				
" Des Roches," à " Jacob," etc.....	" Club de C. et P. de Rimouski "	10 00	400	200				
Campeau, etc	F. R. E. Campeau.....	5 00	97	48	¾	1½	5 oz.	
De la rivière Noire.....	A. O. Norton.....	25 00	Pas de rapport.					
Sans nom (Pontiac), Manganassipi. .	J. G. Forgie.....	15 00		675	523			
Trompeur, etc.....	" Club de C. et P. Jacques-Cartier "	20 00	5,616	1,207				
Montagne Tremblante	Col. A. Audet.....	5 00	Pas de rapport.					
Maxwell.....	E. W. Hillman.....	5 00	do do					
Sans nom.....	D. S. Rickaby.....	5 00		40		2		
Johnston.....	John A. McCabe.....	5 00						14 achigans 21 lbs.
V'limeux	Germain Germain.....	5 00	192	105				
Des Iles.....	Dr E Lacoursière	5 00	1	2				
" Newton," " Farley," " Dogde ".....	Archibald McNaughton.....	15 00	Pas de rapport.					
Edouard	J. W. Baker.....	100 00	do do					
Péron	Dr. E. Lacoursière.....	5 00	do do					
16 milles, Long, Silver.....	G. M. Bradford, transporté à H. W. Lawlor	10 00	do do					
Eeorce	Jovial Fishing Club.....	5 00	do do					
Lunette	J. B. Boutin.....	5 00		372	465			
Sans nom.....	Thos. Deacon.....	15 00		400	200			
Clair, Caché, à la Truite, etc.....	Napoléon Bertrand	8 00		583	163½			
Grenier, etc.....	L. A. Boyer.....	5 00	Pas de pêche.					

APPENDICE N° 49.— Suite.

ETAT relatif au poisson pris à la ligne dans les Lacs, durant l'année 1895.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle	Nombre de truites.	Poids total.	Poids moyen.	Les plus grosses truites.	Les plus petites truites.	Remarques.
		\$ cts.		lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
Burnt, Mountain, Stoney et Dam.....	Jovial Fishing Club.....	15 00	695	373				
Memewin, etc., (Pontiac).....	J. Loughrin.....	30 00	Pas de	rappor.				
Lac des Trois Montages et tributai- res.....	Capt. A. L. Howard.....	30 00	do	do				
Rodger's Lake.....	A. N. Bell.....	5 00	61	19				
Lac Vassal.....	A. S. Adams.....	5 00	Pas de	rappor.				
Lacs (cantons Allevy et Derion).....	H. H. Williams.....	20 00	do	do				
Ouareau, Archambault, etc.....	The Charlemagne & Lac Ouareau Lumber Co'y.....	100 00	do	do				
Landikagama.....	H. H. Williams.....	30 00	do	do				
Clair (canton Lasalle).....	Dr M. H. Brophy.....	10 00	do	do				
Lacs (canton Trudel).....	W. J. Miller.....	20 00	do	do				
A la Truite (Pontiac).....	Révd. G. D. Bayne.....	20 00	do	do				
Lacs (canton Chavigny).....	Dr F. McFarlane.....	40 00	do	do				
Lacs Squateck et trib.....	Léville Thériault.....	30 00	do	pêche.				
Lacs (canton Chertsey).....	Club de chasse et de pêche de Joliette.	15 00	do	rappor.				
Lacs à l'Ours, etc., (comté Pontiac).....	Robert A. Klock.....	50 00	do	do				
" Deer " " Moore, " " Little Sandy " (Pontiac).....	H. F. McLaughlin.....	50 00	121	120				
Victoria, Bittobee, des Rats, Petit Poisson Blanc.....	J. M. McDougall transporté au Gati neau F. & G. Club.....	50 00	Pas de	rappor.				
Mullens, Long, Forked.....	North Wakefield Trout Fishing Club.....	10 00	do	do				
Sinsic, (canton Mulgrave,) Ottawa.....	George W. Cameron.....	20 00	do	pêche.				
Angus (canton Humqui).....	Alphonse Dumais.....	10 00	do	do				
Ste-Anne, Grand et Petit.....	George Guenet.....	30 00	do	rappor.				
Rouge, Vaseux, Cornu, au Poil, Hélène canton Wolfe).....	A. D. Durnford.....	30 00	50	20				
Masketsy et Roberge, etc.....	Arthur D. Ritchie, transporté au Mas- ketsy Fishing Club.....	25 00	100	150		3½	¼	Pêche dans le lac Cornu seu- lement.

APPENDICE N° 49.— Suite.

ETAT relatif au poisson pris à la ligne dans les Lacs, durant l'année 1895.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente	Nombre de truites.	Poids	Poids	Les plus	Les plus	Remarques.
		annuelle.		total.	moyen.	grosses truites.	petites truites.	
		\$ ets.		lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
Edge Lakes.....	Charles D. Chitty	5 00	Pas de	pêche.				
Pemichangan	J. M. McDougall, transporté au Ga- tineau F. & G. Club.....	125 00	do	rapport.				
31 Miles en Grand Lac du Commissaire (Ottawa).....	do do	375 00	do	do				
Lac à la Raquette.....	Alex. L. Lockerby.....	15 00		123	1½	6½	13 oz.	
Rainy Lake	James A. Laughlin.....	15 00		285	215			
Lac à Michaud	Mathias Blaquière.....	5 00	Pas de	rapport.				
Kenogami (Chicoutimi)	Révd. Wilfrid Barrabé.....	50 00		417				
James, Judge, Chancey, Brewer, etc.	William McIntosh.....	20 00	Pas de	rapport.				
Des Neiges (comté Montmorency), etc.	Montmorency Electric Power Company	20 00	do	pêche.				
Kontouagama, etc., (canton Dorion) ..	T. M. McKay.....	80 00	do	rapport.				
Neigette, Grand et Petit (Rimouski) ..	Flavien Gauvreau.....	25 00	do	do				
Moose ou Hickey (Pontiac)	Thomas A. Proudfoot	20 00	do	do				
Rond à la Vieille, Mitchell (Ottawa) ..	J. M. Roddick.....	50 00	do	pêche.				
Des Baies, Long, etc., (cant. Chénier)	Michael Hurley.....	20 00	12	8½		1	½	
Long, Baker, Rond, (cant. Denholm) ..	J. C. Brennan.....	30 00	Pas de	pêche.				
Trout Brook lake (canton Blanchet) ..	Hugh Graham.....	10 00	do	rapport.				
Seryer (canton Ripon).....	James Martin.....	10 00	125	63	½			
Caughwana & Blue (co. Pontiac).....	Andrew A. Buell	30 00	Pas de	rapport.				
Petit Neigette (canton Macpis)	L. N. Asselin	5 00	do	do				
Rat Musqué, Cameron (cantons Mi- nerve, Labelle, etc)	Claude McLachlin	75 00	do	do				
Gauthier (cantons Grandison & Wolfe)	Wm Wight.....	15 00	do	do				
Mastigoche et David (cantons Cour- celles & Gauthier).....	Club de pêche de Saint-Gabriel.....	25 00	do	do				
Lac Sapin (canton Montcalm).....	W. J. White.....	25 00	do	pêche.				
Lac au Brochet de Shipsaw (comté de Chicoutimi).....	Abel Dufour.....	5 00	222	305				
Iles du Lac St. Joseph (canton Ho- ward)	Young Men Christian Ass. de Montréal	5 00	648	216				

APPENDICE N° 49.—*Suite.*

ETAT relatif au poisson pris à la ligne dans les Lacs, durant l'année 1895.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	Nombre de truites.	Poids total.	Poids moyen.	Les plus groses truites.	Les plus petites truites.	Remarques.
		\$ cts.		lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
A la Fruite (canton Weedon)	Sherbrooke F. and Game Club.....	10 00	Pas de rapport..	Pêche dans Crutch lake seulement.
Ile du Lao Mahon, (canton Masham). Crutch et à la Truite (canton Mala- koff).....	Thos. C. Bate	10 00	do do	
Renversé, du Portage, etc. (cantons Colbert et Rocmont.....)	Roy Moffatt.....	20 00	335	398	
Hart Lake (canton Huddersfield)	Henry Atkinson.....	25 00	Pas de rapport.	
Bell's Lake (canton Pontefract).....	W. F. Scott.....	5 00	do do	
Lac O'Brien (canton Cawood).....	Thos. D. Carmichael.....	30 00	do do	
Lac à Bédard (canton Mékinac).....	Eug. R. Lafèche.....	10 00	do do	
Vert, Paul, des Mauves, etc. (canton Labelle), Chapleau, Désert, des Iles, des Sables, etc. (cantons la Minerve et Loranger), aux Sucrieries, Ro- gnon, Croche, etc. (cantons Gagnon et Lesage), Castor, Grand Poisson Blanc, etc. (cantons Gagnon et Pres- ton).....	Jos. P. Marchand.....	10 00	1	316	
Brulé ou François (canton Chavigny). Eight Mile lake (canton Nemtaye)....	Club de chasse et pêche de St. Jérôme. Dr. E. Lacoursière.....	200 00 15 00	Pas de rapport. 4	
Lac Rouge et Lac à Pitre (canton Le page).....	John Gallant.....	20 00	Pas de pêche.	
A la Perdrix (canton Northfield).....	Thos. M. Matheson.....	20 00	do do	
Sans nom (canton Tadousac).....	John T. Fotheringham.....	15 00	do do	
	Jonathan Dwight.....	10 00	do rapport.	

H. CHASSÉ,
Surintendant, Section de Chasse et de Pêche.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 juin 1895.

